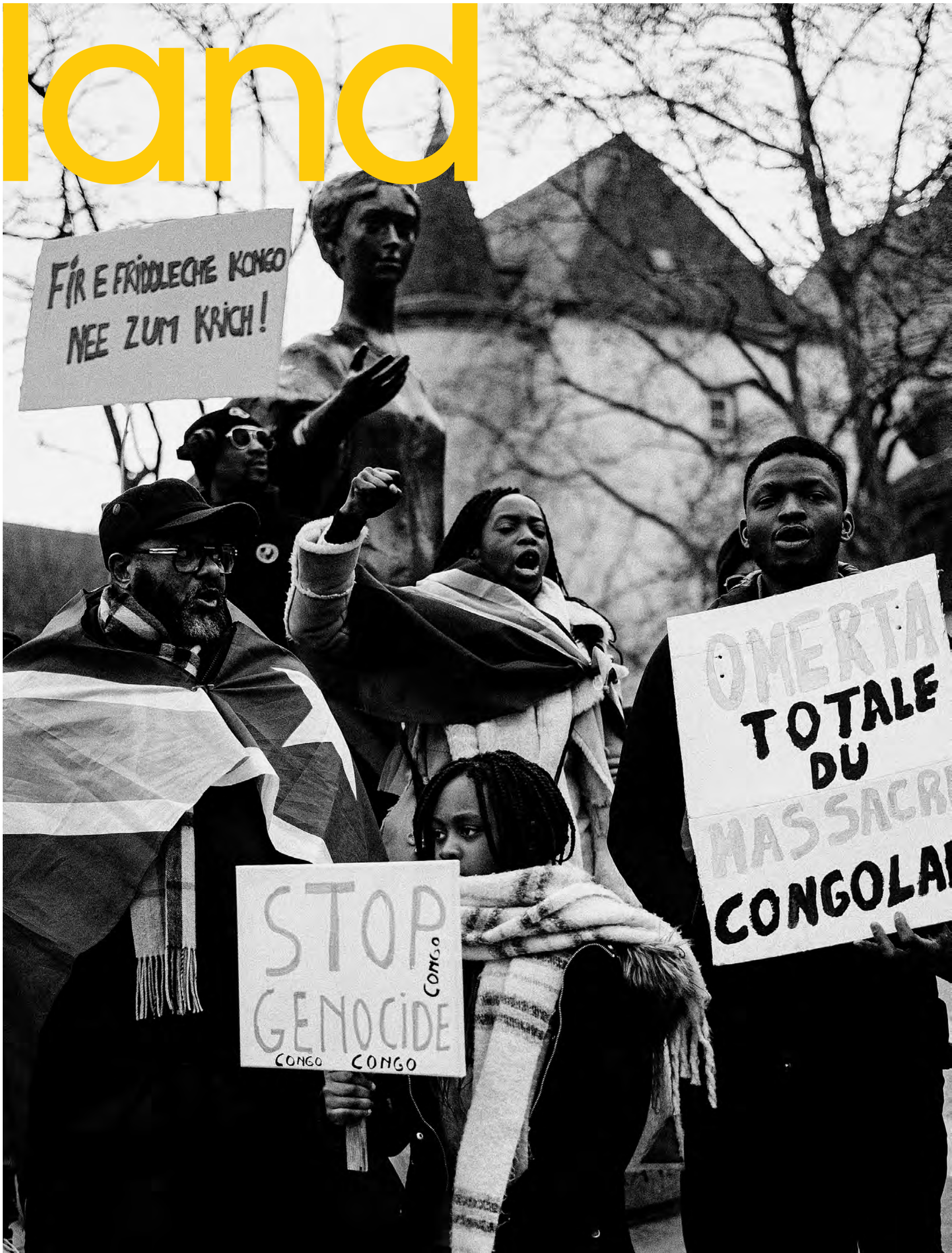




POLITIK

„Se können net einfach verschwannen“

Der Drogentisch will sich des komplexen Problems im Bahnhofsviertel annehmen. Mehr Prävention ist dringend nötig

Treibhauseffekte

Der Mouvement écologique will die Agrarministerin dazu bringen, in großen Gewächshäusern Anbaumethoden vorzuschreiben

„Nous sommes fatigués“

EU-Abgeordneter Charles Goerens (DP) schlägt in Straßburg einen anderen Kurs gegenüber Ruanda vor als DP-Außenminister Xavier Bettel in der Chamber

WIRTSCHAFT

« An eisem Sënn »

Alors que Georges Mischo s'apprête à réformer l'ITM, les restaurateurs dénoncent des contrôles « trop intrusifs ». Les patrons de la construction se montrent, eux, reconnaissants envers les inspecteurs du travail

FEUILLETON

« Le fait divers est un art de masse »

Jérôme Quiqueret, Steve Remesch ainsi que Loïc Tanson et Frederic Zeimet sont fascinés par le « fait divers »

Unter Freunden

III Stéphanie Majerus

„Welcome to Europe, JD Vance“, postete CSV-Premierminister Luc Frieden am Dienstag auf X. Und weiter: „Luxemburg und die USA sind und bleiben Partner – auch in herausfordernden Zeiten.“ Auf dem angepinnten Foto ist Premier Frieden zu sehen, wie er den amerikanischen Vizepräsidenten begrüßt. JD Vance war zum Pariser KI-Gipfel angereist und hielt dort eine Rede, in der er sich gegen die europäische Politik stellte: Durch „massive“ Vorschriften würde die EU technologische Entwicklungen abwürgen. Die Unterbindung von Hassreden auf digitalen Plattformen lehnte er als „autoritäre Zensur“ ab. Am Ende des KI-Gipfels weigerten sich die USA und Großbritannien, eine Abschlusserklärung zu unterzeichnen, die zu einem integrativen, offenen, ethischen und sicheren Einsatz von KI aufrief.

Am Mittwoch wunderte sich die grüne Abgeordnete Sam Tanson: Sie habe von Premierminister Luc Frieden vernommen, Amerika sei „onsen traditionelle Partner vu Wäerter“. Sie frage sich als Europäerin jedoch, was geschehe, falls Amerika nicht mehr zu den traditionell geteilten Werten zurückfinde. Die Risse in der amerikanischen Gesellschaft seien so tief, dass eine Rückkehr zu den „good old days“ vielleicht nicht mehr möglich sei. In der Nachkriegszeit pochten die USA stets auf Rechtsstaatlichkeit. Mittlerweile jedoch hat Donald Trump Sanktionen gegen den Internationalen Strafgerichtshof in Den Haag verhängt, um sich gegen den Haftbefehl gegen Premierminister Benjamin Netanjahu zu stellen. „Eine Katastrophe für die Unabhängigkeit der Justiz“, nennt Tanson diesen Schritt. Kurz vor seiner Abreise zum Pariser KI-Gipfel mokierte sich JD Vance zudem über die amerikanische Justiz: Sie solle nicht das Recht haben, die Exekutive zu kontrollieren. Die USA unter Trump scheinen immer weniger an Rechtsstaatlichkeit interessiert zu sein.

Als Premier Luc Frieden am Mittwoch in der Chamber ans Rednerpult tritt, stellt er fest, dass „die Welt, in der wir leben, durcheinander geraten ist“. Er versichert jedoch, man werde an „unseren“ Werten festhalten. „Wat sin eis Werter? Rule of Law. An de Prinzip vum internationale Recht. Wann deen a Fro gestallt gëtt, dann erhiewe mir eis Stëmm“, sagt Luc Frieden mit heiser Stimme. Doch neben diesem Bekenntnis wurde am Mittwoch deutlich, was Frieden derzeit stark wurmt: Luxemburg ist seit Mitte Januar vom Markt für hochwertige Grafikprozessoren zur KI-Entwicklung abgeschnitten. Die Biden-Regierung legte keine offizielle Begründung für diesen Schritt vor; vermutlich prangert sie eine zu große Nähe zwischen Luxemburg und chinesischen Unternehmen an. Frieden will in diesem Dossier „keng Rou ginn“ und habe das Thema beim KI-Gipfel mit hochrangigen EU-Kommissionsmitgliedern besprochen.

In der Entwicklung von KI-Technologien sieht der Premier eine große Chance, wie er im RTL-Neujahrsinterview betonte. Dabei klang er zuweilen wie jemand, der fürchtet, ökonomisch abgehängt zu werden – man müsse sich um die Datenökonomie „ganz massiv kümmern“. Unter anderem deshalb zeigt er sich gegenüber den USA versöhnlich: Sie seien ein „Partner, Alliiierter und Freund“. Er habe JD Vance am KI-Gipfel mitgeteilt, die USA sei ein „historischer Freund“ von Luxemburg. Auch DP-Außenminister Xavier Bettel sprach sich im Anschluss an Frieden Rede für eine „Vertrauensbeziehung“ zu den USA aus. Er werde an diesem Sonntag nach Texas und Florida fliegen, um das Gespräch mit Außenminister Marco Rubio zu suchen. „America First ass net America alone.“ Man werde also gemeinsam mit den USA Probleme angehen.

Dem von JD Vance am KI-Gipfel vorgeschlagenen Kurs wolle man nicht folgen, sagte Frieden am Mittwoch. Er sprach sich für einen ethischen Umgang mit KI-Fragen aus, betonte jedoch zugleich, dass man maximal wettbewerbsfähig bleiben müsse. Handfestes wurde zu diesem Thema hierzulande bislang kaum publiziert; die Ethikkommission veröffentlichte im März 2024 lediglich einen allgemein gehaltenen Avis. Gleichzeitig wächst der Druck der aktuellen US-Regierung gegen Regulierungsmaßnahmen der EU wie den Digital Services Act und den AI Act. Meta-CEO Mark Zuckerberg forderte, die EU solle die „Freiheit“ von US-Unternehmen akzeptieren, ihre Vorgehensweisen im Netz intransparent zu halten. Er sei sich sicher, dass Präsident Donald Trump sich gegen EU-Vorgaben einsetzen werde. Wenn die USA das Freundschaftsangebot der EU mit Füßen treten, sollte man vielleicht dem Rat des ehemaligen EU-Kommissionspräsidenten Jean-Claude Juncker folgen. Er sagte in der aktuellen Zeitausgabe, gegenüber den USA sei „nicht Kuschen angesagt, sondern Druck“. Die EU ist schließlich kein kleiner Markt. ●



„Se können net einfach verschwannen“

IIII Sarah Pepin

**Der Drogentisch will sich des komplexen Problems im Bahnhofsviertel annehmen.
Mehr Prävention ist dringend nötig**



Rue de Strasbourg

„Ohne Unterlaß wußten die Zeitungen in den letzten Tagen von Verhaftungen geschlechtskranker Weibspersonen im Bahnhofsviertel zu berichten. (...) Zudem dürfte bekannt sein, daß diese traurigen Zustände nicht bloß im Bahnhofsviertel zu Luxemburg bestehen, sondern in allen größeren Ortschaften des Escher Minette-Bassins. Wann wird die Regierung Gesetze schaffen, welche eine wirksame Abhülfe dieser Zustände ermöglichen?“, fragte das *Wort* im Januar 1913. Abhilfe für den Abgrund des Seins und seine Auswüchse werden im Garer Quartier also seit mehr als einem Jahrhundert gefordert: Weg mit den Prostituierten, den Drogenabhängigen und denen, die ihnen Ware verkaufen.

Die schwarz-blaue Regierung will helfen. Sie hat den Drogen den Kampf angesagt. Vergangene Woche ist Innen- und Polizeiminister Léon Gloden (CSV) ein größerer medialer Coup gelungen. Während einer eilig einberufenen Pressekonferenz erklärte er den Fund von mehreren hundert Kilogramm reinem Kokain in einem kleinen Dorf im Nor-

den des Landes als „großen Tag für unser Land und für Europa im Kampf gegen die Drogen“. Seitdem Léon Gloden das Sagen hat, haben sich die Großeinsätze im Bahnhofsviertel, in dem sich die Drogenkriminalität des Landes zentralisiert, mehr als verdreifacht. Das Polizeikommissariat in der Rue Glesener wird bald 24/7 geöffnet sein. Der DP-Bürgermeisterin Lydie Polfer, die seit Jahrzehnten davon spricht, wie „untragbar“ die Situation im Viertel sei, passt das gut. Sie lobt den Minister, der im Gegensatz zu seinem grünen Vorgänger Henri Kox nun endlich ein „offenes Ohr“ für das Problem habe. In Antworten auf parlamentarische Anfragen erklären Justizministerin Elisabeth Margue (CSV) und Léon Gloden die verstärkte Polizeipräsenz zum Erfolg. Doch die *WhatsApp*-Gruppe, die von ein paar Anwohner/innen moderiert wird, hat die letzten Monaten keine Ruhe gegeben. Die Situation habe sich nicht verbessert, heißt es immer wieder. Die *Garer* sind nicht zufrieden und erhöhen den Druck auf die Politik.

[...]

[Fortsetzung von Seite 3]

Am 16. Januar hatte sich Patrick Reisdorff, Präsident der DP Gare und Mitglied der konsultativen Kommission für soziale Aktion von Luxemburg-Stadt, auf *RTL* über die Zustände in seinem Viertel aufgeregt. Darüber, dass er Drogenabhängige vor seiner Tür sitzen hat, die sich tagsüber einen Schuss setzen. Doch „die Garer“ seien nicht naiv, die Anwohner wüssten, dass sie die Drogenproblematik und die Prostitution nicht lösen könnten. Man wolle sie auch nicht loswerden, um dann den „Belairern und den Hollerichern“ das Problem unterzujubeln, sagte Reisdorff. Er war es, der zu einer Bürgermiliz aufrief, aus „Verzweiflung“, wie er mittlerweile sagt. Es sei eine Art letzter Ausweg. Kurz darauf schloss Lydie Polfer die Idee einer Miliz während einer Gemeinderatssitzung kategorisch aus, das sei ein „No-Go“. „Mit der Demokratischen Partei hat das überhaupt nichts zu tun und war auch nicht abgesprochen“, erklärt sie im Gespräch mit dem *Land*.

Auch um einer weiteren Entgleisung zuvor zu kommen, rief die Bürgermeisterin zum Drogentisch zusammen. Nachdem vergangene Woche die Familien-, Gesundheits-, Innen-, Polizei- und Justizministerien sich mit der Bürgermeisterin und Premier Luc Frieden getroffen hatten, wurden nun zum ersten Mal die Anwohner/innen gehört. *Land*-Informationen nach saßen etwa 30 Menschen anderthalb Stunden zusammen: Polizei, Gemeinde, der Innenminister und einige Bewohner. Justizministerin Elisabeth Margue konnte nicht teilnehmen, da sie in Paris auf dem KI-Gipfel war, sie ließ sich von hohen Beamten vertreten. Das Gesundheitsministerium nahm dieses Mal nicht teil – erstaunlich, handelt es sich doch um ein Problem der öffentlichen Gesundheit. Was genau besprochen wurde, darüber hüllten sich Polfer und Gloden nach der Sitzung in Schweigen. Ein Teilnehmer erklärte dem *Land*, während der Sitzung seien unter anderem die Möglichkeit einer verstärkten Fußpatrouille der Polizei besprochen worden. Die Anwohner finden, Polizisten in Dienstwagen brächten nicht viel. Auch der verstärkte Platzverweis soll ein Instrument sein, um die Umstände zu verbessern. Prävention habe *Land*-Informationen nach ebenfalls eine Rolle gespielt. Denn das Abrigado stößt an seine Grenzen, Rückzugsmöglichkeiten für Suchtkranke gibt es im Viertel immer weniger, vor allem abends und nachts. Wo es früher noch leere Immobilien gab, ist heute alles zubetoniert. Bis Ende März sollen diese Ideen konkretisiert werden, dann tagt der Drogentisch erneut. Dass bis dahin ein Lokal für sicheren Konsum gefunden wird, ist angesichts der Immobiliensituation in der Hauptstadt schwer vorstellbar. Findet man doch eins, wird das möglicherweise die nächste Bürgerinitiative lostreten, die keine Drogenabhängigen und Dealer neben ihrer Haustür dulden will.

Dass die Rhetorik um die Drogenabhängigen im Rahmen des Akzeptablen bleibt, darauf achten Polfer und Gloden. In ihrer Law & Order-Rhetorik streuen sie regelmäßig kleine soziale Zwinker. „Jedes Gramm auf dem Markt bedeutet menschliches Leid“, sagte Léon Gloden während der Pressekonferenz zum Kokain-Coup; die Situation sei eine Misere, erklärt Lydie Polfer. Es gilt, die Entmenslichung der Suchtkranken nicht allzu sehr zum Vorschein kommen zu lassen. Doch der Unterton ist klar: Die wollen wir hier nicht. Vermehrt äußern die Anwohner des Viertels im Gespräch mit dem *Land*, wie das in diesem „reichen Land“ sein könne, man möchte diese Menschen „aus seinem Blickfeld weghaben“. Es erinnert an die Rhetorik, die auch während der Debatte um das Bettelverbot angeschlagen wurde.

Es waren allen voran Mitglieder der *WhatsApp*-Gruppe (757 Mitglieder), die am Montag gehört wurden, ebenso wie das Kollektiv der Nachbarn der Rue de Strasbourg. Differenziertere Stimmen, etwa die Elternvertreter/innen des Schulkomitees der Rue du Commerce, sind aus der Gruppe ausgetreten oder haben sich distanziert. Der Diskurs spaltet das Viertel. Dabei divergieren die Meinungen vor allem darin, ob eine Art Koexistenz angestrebt werden soll oder diese Menschen verschwinden sollen, erklärt Jean-Marc Cloos, Psychiater, Bewohner des Viertels und Mitglied der Grünen. Auf der anderen Seite reden sich Menschen in Rage, die verständlicherweise Blutspritzer, Spritzen, Kot und Urin vor ihrer Haustür nicht mehr ertragen können, deren Frust jedoch regelmäßig in reaktionäre Rhetorik und Stigmatisierung der Abhängigen und ihrer Drogenhändler umschlägt.

Die radikalen Tendenzen, die sich mitunter in der *WhatsApp*-Gruppe zeigten, finden auf Social Media ihre Echokammer. Unter Posts zur Sicherheitssituation plädieren Menschen, vor allem Männer, für Ausweisungen, für Null-Toleranz-Politik. Es gibt einen Einblick in die Art von Online-Raum, die die *WhatsApp*-Gruppe gewesen sein muss, bevor die Moderatoren begannen, die Inhalte zumindest ansatzweise zu filtern. Regelmäßig werden Fotos und Videos von Drogenabhängigen gepostet, die sich injizieren. Die offizielle Ansage lautet, die Gesichter dürften nicht zu erkennen sein. Was das Teilen dieser Inhalte an der Situation verbessern soll, ist fraglich.

Ein wunder Punkt ist, dass Dealer in einer scheinbaren Straffreiheit „nach einem Tag wieder an der gleichen Stelle stehen“. „Tatsächlich haben die Maßnahmen nicht immer die Resultate erzielt, die wir uns erhofft haben“, musste Lydie Polfer im Gemeinderat eingestehen. Ihr gehen die Optionen aus. Nun schiebt sie vermehrt der Justiz die Schuld an der Situation in die Schuhe: Die Staatsanwaltschaft verrichte ihre Arbeit nicht zur Genüge und würde viele Delikte nicht weiterverfolgen, erklärte sie vor knapp einem Monat auf *RTL*. Am Tag darauf

Die Zahl an Drogennutzer mit hohem Risiko bleibt seit Jahren stabil. Doch sie sind sichtbarer geworden

erklärte die damalige Generalstaatsanwältin Martine Solovieff, bei der Justiz herrsche akuter Personalnotstand.

Die Diskussion wird wenig evidenzbasiert geführt. So entsteht im Narrativ der Einwohner der Eindruck, es gebe mehr Suchtkranke als zuvor, weil mehr Dealer auf den Straßen unterwegs sind. Der Drogenbericht 2024 bestätigt, dass die Zahl der 2 162 Personen, die als Drogennutzer mit hohem Risiko gelten, seit Jahren stabil bleibt. Die Daten deuten jedoch auch darauf hin, dass es mehr Gruppen von Suchtkranken gibt, die marginalisiert sind und weder mit Auffangstrukturen noch mit der Polizei in Kontakt kommen. Der Prozentsatz jener Suchtkranken, die kein Zuhause haben, steigt ebenso. Fast zwei Drittel der Nutzer sind in Luxemburg geboren, auch wenn sich die Szene durch den gratis öffentlichen Transport internationalisiert hat. Sichtbarer sind die Abhängigen mit Sicherheit geworden, auch weil ihr Konsum sich verändert hat: Sie nehmen mehr Kokain und weniger Heroin (80 Prozent nahmen 2010 Heroin; 2022 waren es 33 Prozent). Das Kokain wird acht bis zehn Mal täglich intravenös injiziert, erklärt Ute Heinz, Direktorin der Jugend- an Drogenhelf. Das steht im Kontrast zur Heroinnutzung, die ein- bis zwei Mal täglich vonstatten geht.

Die European Union Drug Agency (Euda) warnt außerdem vor neuen synthetischen Substanzen, die durch internationale Netzwerke auf den Markt kommen. Diese *new psychoactive substances* (NPS) sind auch in Luxemburg angekommen; dem Nationalen Drogenbericht nach spielen sie bisher eine kleine Rolle. Synthetische Opiate wie Fentanyl, eine Substanz die in Nordamerika gesamte Viertel verwüstet hat, bleiben ebenfalls noch ein Randphänomen in Luxemburg. Doch sie könnten bald eine größere Rolle spielen, wie die Euda warnt – denn wie lange Heroin noch in dieser Form nach Europa kommt, ist fraglich. Die Taliban haben die Opiumproduktion im April 2022 in Afghanistan, wo der Großteil des Heroins für den EU-Markt herkommt, eingestellt.

35 Personen sind derzeit im sogenannten Diam-Programm eingeschrieben, das in Luxemburg-Stadt und Esch/Alzette medizinisches Heroin in Pillenform verabreicht. Es sind also etwas mehr als ein Prozent der Gesamtnutzer/innen mit hohem Risiko. Ute Heinz strebt den Ausbau dieses Angebots an. Denn für viele Abhängige scheitert die Teilnahme daran, dass man zwei Mal am Tag in der Stadt vorbeikommen muss und die Substanz nicht mit nach Hause nehmen kann, da es dafür keinen gesetzlichen Rahmen gibt. Diese Menschen sind oft in stabileren Lebenssituationen – allerdings kann auch das Projekt an sich für Stabilisierung sorgen. Weitaus mehr Heroinnutzer/innen sind in Methadon-Substitutionsprogrammen. Für Kokain gibt es kein Substitut. Die Politik hätte vor Jahren verstärkt in dezentralisierte, präventive Strukturen investieren müssen. „Diese Menschen brauchen Schutzräume, wo sie sich tagsüber aufhalten können“, sagt Ute Heinz, „verschwinden können sie nicht.“ Billig sind diese Räume nicht. Doch sie könnten dort helfen, wo Repression an ihre Grenzen stößt. Und um die Sichtbarkeit des Konsums etwas zu vermindern, auch im Hinblick auf die vielen Kinder, die im Viertel wohnen.

Das Bahnhofsviertel besteht heute sowohl aus sozial schwachen Familien die mieten und sich mit dieser Situation scheinbar arrangiert haben – deren Stimme man jedenfalls nicht vernimmt –, als auch aus einer gutsituierten Expat-Klientel, die für ihre Eigentumswohnungen reichlich Geld zahlt. Von diesen Leuten suchen genügend allerdings nach ein bis zwei Jahren das Weite, wie die Fluktuation an der Schule der Rue du Commerce zeigt. Und obwohl es immer noch einige alteingesessene Luxemburger gibt, stammen mittlerweile 82,11 Prozent der *Garer* aus dem Ausland, der höchste Anteil in der Stadt. Ihre Wahlbeteiligung bei den Gemeindewahlen kann die Stadt nicht beziffern. Schwer zu sagen, wer dort wie politisch tickt.

Nach dem Drogentisch vergangenen Montag erklärte Laurence Gillen den Mitgliedern der *WhatsApp*-Gruppe, die Besprechung sei eine „avancée significative“ gewesen. Man habe sich von den Verantwortlichen nicht nur gehört, sondern verstanden gefühlt. Alle Mitglieder sollen „mobilisiert“ und „zuversichtlich“ bleiben. ●

d’Lëtzebuurger Land

Le Land cherche son(sa) gérant(e)

Fondé en 1954, le *Lëtzebuurger Land* est un hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant. Il contribue au fonctionnement d’une société libre, démocratique et tolérante, basée sur les valeurs de solidarité et de respect. La presse indépendante est garante d’une information crédible guidant le libre-arbitre de tout citoyen.

Vous attachez de l’importance à la liberté d’informer et à une presse de qualité ?
Vous avez envie de vous engager dans une équipe de dix personnes passionnées ?

Le gérant est responsable de l’administration, des finances, de la commercialisation, de la production et de la distribution du journal imprimé et de sa version digitale.

Le gérant rapporte directement au président du conseil d’administration. Il définit les objectifs pour porter la vision, la mission et les valeurs du *Land*. Il s’occupe des tâches quotidiennes de gestion.

Profil :

- Vous avez l’esprit d’entreprise, vous aimez proposer des idées, solutions et partager des informations pour faire avancer le *Land* ;
- Vous aimez travailler en équipe et appréciez construire des relations de confiance, ici avec nos lecteurs et nos partenaires ;
- Vous avez de l’expérience en gestion d’entreprise dans un poste équivalent ;
- Vous maîtrisez le français et l’anglais ; le luxembourgeois et l’allemand sont un atout ;
- Vous avez de l’expérience dans le développement du volet commercial, l’établissement de rapports de gestion, une maîtrise de logiciels de gestion, de négociation de contrats ;
- Vous êtes disposé à travailler à temps partiel.

Envoyez votre lettre de motivation avec votre CV au président du conseil d’administration du *Land* à l’adresse skinsch@land.lu. La date limite d’envoi est le 31 mars 2025.

Treibhauseffekte

III Peter Feist

Der Mouvement écologique will die Agrarministerin dazu bringen, in Gewächshäusern Anbaumethoden vorzuschreiben

Jean-Claude Muller ist nicht gut auf den Mouvement écologique zu sprechen. „So kritisch wie der die Landwirtschaft sieht, so kritisch sehe ich den Mouvement écologique!“ Muller ist Präsident des Lëtzeburger Landesuebstbauveräin. Der reibt sich seit Januar an der Umweltorganisation. Zunächst, weil sie gegen einen Gesetzentwurf von CSV-Landwirtschaftsministerin Martine Hansen zur Subventionierung großer Treibhäuser argumentierte: Er ziele auf „Großanlagen“ ab, die „kleinräumige“ und „mittelständische“ aus dem Markt drängen könnten. Außerdem stünden im Gesetzentwurf „absolut keine“ Vorgaben zu Anbaumethoden in den Treibhäusern. Das sei „geradezu fahrlässig“ bei all den „mit Dünger- und Pestizideinsatz verbundenen Problemen“.

Vergangene Woche setzte der Mouvement écologique noch eins drauf mit einer Pressekonferenz über Pestizide. Um Treibhäuser ging es dort nicht in erster Linie. Sondern um Pestizidrückstände in Lebensmitteln, die in Luxemburg 2022 verkauft wurden. Die Veterinär- und Lebensmittelverwaltung Alva untersucht jedes Jahr eine Stichprobe. 2022, dem Jahr, zu dem der jüngste Bericht publik ist, wurden 608 Produkte überprüft, von Erdbeeren bis Rotwein. Der Mouvement écologique wertete die Rohdaten der Alva erneut aus. Und kam am Ende der Pressekonferenz doch auf Treibhäuser zu sprechen: Gemüse und Obst von dort sei „besonders belastet“. In von der Alva untersuchten Erdbeeren seien bis zu 13 verschiedene Pflanzenschutzmittel gefunden worden, in Tomaten bis zu zwölf. Weil, so der Mouvement écologique, „Erdbeeren und Tomaten zum großen Teil in Gewächshäusern angebaut werden“, müsse Martine Hansens Gesetzentwurf um „Anbaukriterien“ ergänzt werden.

Eigentlich ist das nicht unverständlich. Der Gesetzentwurf, den die Landwirtschaftsministerin am liebsten so schnell wie möglich zur Abstimmung im Parlament gelangen sehen möchte, zielt auf „größere“ Treibhäuser ab; das hat Martine Hansen selber gesagt. Kleinere subventioniert die Staatskasse über das Agrargesetz sowieso. Hansens Text, den der Regierungsrat Anfang Dezember guthieß, soll in einer Einmal-Aktion eine *enveloppe* von 20 Millionen Euro bereitstellen. Nach einer öffentlichen Ausschreibung kann es maximal zwölf Millionen an Kapitalbeihilfe pro Projekt geben. Für 40 Prozent vom Invest, oder für 55 Prozent, wenn der Antragsteller jung ist. Im *Radio 100,7* hatte Jean-Claude Muller vom Landesuebstbauveräin das vor vier Wochen ins Verhältnis gesetzt: Mit 2,5 Millionen Euro lasse sich ein Hektar Treibhausfläche bauen. Das heißt, würde das maximale Subsid von zwölf Millionen ausgeschöpft, läge der Invest bei 30 Millionen Euro für, hochgerechnet, zwölf Hektar. Sollte es für eine Anlage dieser Größe nicht Regeln geben für das Tun und Lassen unter Glas? Und für die nächstkleinere Anlage auch, wenn die maximale Unterstützung zwölf Millionen betragen kann und von den 20 Millionen im Topf noch acht Millionen bleiben?

Zumal in der EU die Regeln für Pflanzenschutzmittel in Treibhäusern speziell sind. Treibhäuser gelten als „geschlossene Systeme“, aus denen nichts raus kann. Darauf ging der Mouvement écologique vorige Woche ein und verwies auf eine Ende 2023 veröffentlichte Studie der NGO Pesticide Action Network Europe¹. Die hatte Flüsse und Bäche, aber auch Regenpfützen im Umkreis von fünf Kilometern um Treibhäuser in den Niederlanden, Belgien, Deutschland und Spanien untersucht. Und kam zum Schluss, dass das mit dem „geschlossenen System“ nicht stimmen kann. In Belgien, wo in zwei Mess-Runden die höchsten Werte gefunden wurden, waren es in Oberflächengewässern 90 Mikrogramm pro Liter, beziehungsweise 34 Mikrogramm pro Liter. Der Vorschlag der EU-Kommssion für ein Update

der EU-Wasserrahmenrichtlinie will 0,5 Mikrogramm pro Liter als Höchstwert festschreiben.

Jean-Claude Muller vom Landesuebstbauveräin kennt die Debatte um „geschlossenes System oder nicht“. Die Studie der NGO hat er sich kurz angesehen. Und meint: „Offenbar wurden oft Substanzen aus Unkrautvertilgungsmitteln gefunden. Das deutet darauf hin, dass in den Treibhäusern die Pflanzen im Boden kultiviert wurden.“ Dagegen sei der *state-of-the-art*, in „Substratrinnen“ anzubauen, die in eine Betonplatte eingelassen sind. Auswaschungen in den Boden könne es dann keine mehr geben. Plötzlich wird die Diskussion über die Treibhäuser ziemlich technisch.

im Freiland verboten sind. Weil sie davon ausgeht, dass Treibhäuser geschlossene Systeme sind. In Luxemburg aber sei das letzte Pflanzenschutzmittel, das dafür in Frage kommen könnte, vom Markt genommen worden.

Das klingt gut. Lange her sind die dunklen Zeiten, da Luxemburg eine europäische Pestizid-Drehscheibe war, weil hierzulande auf Pflanzenschutzmittel der suppperreduzierte Mehrwertsteuersatz von drei Prozent galt. Was nicht nur den heimischen Landwirten gute Preise sicherte, sondern einen komplexen Transithandel via Luxemburg entstehen, dem die damalige Regierung 2001 ein Ende setzten und den TVA-Satz auf 15 Prozent hob. Das Landwirtschaftministerium hatte in seinem Jahresbericht 2000 festgestellt, die Pestizid-Nische sei „préjudiciable à notre image de marque“.

Das war damals. Wieso heute keine Vorgaben für Pestizide und gute Praktiken in großen Treibhäusern machen? Ausdrücklich sieht Martine Hansens Gesetzentwurf nur vor, dass die „viabilité économique“ der eingereichten Anträge überprüft werden soll. Lediglich der Kommentar zu dem Artikel erwähnt, dass „ensuite“ auch die „durabilité“ ein Kriterium sei. Mit einer „composante envrionnementale qui met en avant l'utilisation respectueuse des ressources et la gestion des déchets“. Wieso das da so steht, wurde Martine Hansen am 12. Dezember im parlamentarischen Agrarausschuss gefragt. Sie erläuterte, die Umweltkriterien würden in der Ausschreibung festgelegt. „Dat ka sinn, wéi ech d'Waasser notzen, wéi ech d'Energie notzen, biologesch Krittären, dat heescht, et sinn ënnerschiddlech Nohaltegeetskrittären, déi mir huelen.“ Doch nur wenn auf eine Ausschreibung hin „mehrere“ Anträge eingingen, würde auch die Nachhaltigkeit betrachtet, sagte sie noch. Alles sollte so wenig restriktiv wie möglich sein. Denn sie fürchte, „datt mir warscheinlech net vill selektionéiere mussen“.

Was keine guten Aussichten sind für ein Vorhaben, das den Selbstversorgungsgrad mit Obst und Gemüse steigern will – ein Thema seit mehr als 20 Jahren. Ein leichter Trend nach oben sei zu verzeichnen, steht im Motivenbericht zum Gesetzentwurf. Mit manchen Gemüsen wie Kohl, Salat und Karotten liege der Selbstversorgungsgrad bei 15 Prozent, mit Kartoffeln bei außergewöhnlichen 40 Porzent. Mit Erdbeeren, Tomaten oder Zwiebeln dagegen bei nicht mal einem Prozent. Deshalb der 20-Millionen-Wurf. Verglichen mit dem Anbau im Freien erlaubt ein Treibhaus einen fünf bis zehn Mal höheren Ertrag.

Dass die Landwirtschaftsministerin keine Vorgaben in ihren Gesetzentwurf schreiben will, hat vielleicht nicht mit der CSV-typischen klientelistischen Agrarpolitik zu tun. Sondern vielleicht damit, dass Obst- und Gemüsegärtnerei ein diffiziles Handwerk ist und das Auftreten eines Schädlings eine ganze Ernte verderben kann. Dann könnte die Ministerin geneigt sein, der Einschätzung des Gärtners zu vertrauen.

Doch das sind nur Vermutungen. Schriftlich eingereichte Fragen zum Gesetzentwurf, zu guter gärtnerischer Praxis und der Pestizid-Problematik hatte das Landwirtschaftsministerium nach zweieinhalb Tagen und bis zum Redaktionsschluss nicht beantwortet. ●



Tomaten im Treibhaus: Der Selbstversorgungsgrad liegt in Luxemburg bei nicht mal einem Prozent

Die politisch interessante Frage lautet, wieso im Treibhaus-Spezialgesetz der *state-of-the-art* nicht vorgeschrieben werden soll. Wie Jean-Claude Muller die Sache sieht, sind alle potenziellen Interessenten an einem großen Treibhaus „so unterwegs“. Auch andere gute Praktiken würden sie anwenden wollen. Zum Beispiel an den Lüftungsklappen eines Treibhauses Gitter anzubringen, die Insekten abfangen, damit die keine Pflanzenschutzmittelreste nach draußen tragen. Oder anstelle von Pestiziden „Nützlinge“ in die Pflanzungen geben; Kleinlebewesen, die man im Fachhandel kaufen kann. Damit arbeiten Bio-Gärtner. Im Übrigen sei Luxemburg in einem wichtigen Punkt nicht zu vergleichen mit anderen Ländern: Die EU erlaubt, in Treibhäusern Pestizide einzusetzen, die

¹ Pesticide Action Network Europe: *It rains pesticides from greenhouses*. 2024. www.pan-europe.info/resources/reports/2023/12/it-rains-pesticides-greenhouses-end-myth-green-houses-are-releasing

B L O G



POLITIK

„Mausgerutscht“

Als der ADR-Abgeordnete Tom Weidig einen Daumen-Hoch unter einen *Facebook*-Post setzte, der zur Bekämpfung und Vernichtung von „LGBTQ“ aufgerufen hatte, reagierte das Parlament schnell. Am Mittwoch wurde einstimmig eine Resolution gegen Gewalt, Hass und Diskriminierung gestimmt, die ADR schloss sich an. Tom Weidig entschuldigte sich schnellstens, er habe diesen Post nicht absichtlich, sondern im „Eifer des Gefechts“ geliked und der Kommentar sei „absolut inakzeptabel“. Nachfragen des *Land* lehnte Tom Weidig am gestrigen Donnerstag mit dem Verweis ab, die Presse solle über das mutmaßliche Attentat in München

berichten. Die Asbl. Rosa Luxemburg hat gegen ihn und den Autor des Kommentars geklagt. Kürzlich hatte Tom Weidig sich außerdem über die Gendersprache, und wie einzelne Ministerien sie verwenden, beim Staatsministerium erkundigt. Die Antwort des Premiers Luc Frieden kam kurz und bündig: Jeder Minister entscheidet selbst, wie und auf welchem sozialen Medium kommuniziert wird. Das Nationalkomitee der ADR wird überdies am Montag über ein Disziplinarverfahren gegen Tom Weidig aufgrund des *Facebook*-Likes beraten. Ein Ausschluss aus der Partei wäre die schärfste Konsequenz – allerdings würde die Partei dadurch Fraktionsstärke verlieren – dies scheint somit unwahrscheinlich. (Foto: Sven Becker). ^{SP}

An den Staatsanwalt

Die Staatsanwaltschaft hat Post vom Parlament bekommen, von den Ausschüssen für die Institutionen und für die Haushaltskontrolle. Beide schrieben nach der

gemeinsamen Sitzung mit dem Rechnungshof am 13. Januar je einen Brief an Kammerpräsident Claude Wiseler, der Jahresbericht des Rechnungshofs deute darauf hin, dass ADR und Piraten gegen das Parteienfinanzierungsgesetz verstießen. Die ADR, weil ihre Kandidat/innen zu den Kammerwahlen 2023 keine Ehrenerklärung über Sependen abgaben. Die Piraten, weil sie einen Leasingvertrag über ein Auto für eine Mandatsträgerin abschlossen und das Auto auch für private Zwecke benutzt wurde. Im Januar war nicht klar, ob die Staatsanwaltschaft informiert würde: Zunächst sollte das Büro der Kammer darüber diskutieren. Am Mittwoch teilte der Pressedienst des Parlaments dem *Land* auf Nachfrage mit, dass Claude Wiseler die beiden Briefe an die Staatsanwaltschaft weitergeleitet habe. ^{PF}

BioCommission

A paru ce jeudi la nouvelle composition de la Commission nationale d'éthique (CNE). À sa présidence, Daniel Becker (secrétaire général du Conseil économique et social) succède à Julie-Suzanne Bausch (professeure en philosophie), qui reste membre. Cette commission créée en 1988 pour traiter des sciences de la vie et de la santé ne jouit pas d'une franche notoriété. Ses avis ont toutefois ponctuellement bénéficié de publicité comme récemment lors des discussions sur l'allongement du délai d'avortement ou, avant cela, lors de la pandémie de Covid-19. La CNE n'a que très peu de moyens, mais explore tout de même des

champs dépassant ses prérogatives initiales, comme elle l'a montré en 2024 en ébauchant quelques réflexions sur l'intelligence artificielle. Ce domaine en plein développement reste pourtant assez éloigné de l'expertise des membres du CNE. Si Fernand Reinig (ancien dirigeant du List) et Christophe Trefois (*head of technology* au Luxembourg National Data Service) travaillent avec ou autour de l'IA, le CNE ne compte pas d'expert à part entière de ce sujet qui occupe les esprits. ^{PSO}

En français s.v.p

Nachdem der schwarz-blaue Schöffenrat den Vorschlag zwei Mal blockiert hatte, werden die Gemeinderatssitzungen der Hauptstadt ab der nächsten Sitzung simultan auf Französisch übersetzt werden. François Benoy (Grüne), Mitglied des Gemeinderats, erklärte, dies sei eine langjährige Forderung seiner Partei gewesen. Im Sinne der Integration der 70 Prozent Einwohner/innen mit ausländischem Pass fordert die Oppositionspartei langfristig ebenfalls eine Übersetzung ins Englische. ^{SP}



S O Z I A L E S

Auch im Norden

Voraussichtlich in sechs bis acht Monaten wird in Ettelbrück in unmittelbarer Nähe des Bahnhofs ein weiteres Lokal der Jugend-an Drogenhëllef eröffnen, in dem Drogenabhängige an Substitutionsprogrammen mit Methadon teilnehmen und Heroin in Pillenform bekommen können. Somit nimmt die Dezentralisierung der Drogenhilfe ihren Lauf. Vergangenes Jahr hatte der LSAP-Bürgermeister Bob Steichen sich gegen einen Konsumraum im Sinne einer Fixerstuff in seiner Gemeinde ausgesprochen. (Foto: Sven Becker) ^{SP}

P E R S O N A L I E

Karine Reuter,

notaire, a été condamnée ce jeudi à une nouvelle amende pour manquement à ses obligations professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux. De 100 000 euros cette fois. Il lui est reproché d'avoir permis des investissements immobiliers au Grand-Duché avec de l'argent (plusieurs millions d'euros)



susceptible d'avoir été détourné de l'International Bank of Azerbaijan. Après Martine Schaeffer et Paul Bettingen, c'est le troisième notaire condamné dans le cadre du dossier Bashirov, du nom de l'homme d'affaires soupçonné d'avoir bâti un réseau de blanchiment au Luxembourg entre 2007 et 2019 (*d'Land*, 8.11.24). Les deux premiers avaient plaidé (photo : sb) coupable et obtenu une relative clémence (respectivement 60 et 70 000 euros d'amende). Lors des plaidoiries le 20 janvier dernier, l'avocate de Karine Reuter (absente), Lydie Lorang (par ailleurs membre du Conseil d'État sur le ticket CSV), avait demandé l'acquittement et plaidé l'inconstitutionnalité des obligations découlant de la loi antiblanchiment de 2004. Dans sa décision, le juge Stéphane Maas constate l'absence d'évaluation des risques en l'étude et, vu les différentes révélations journalistiques identifiant l'Azerbaïdjan comme un pays à risque, considère que la notaire avait « de bonnes raisons de soupçonner qu'un blanchiment ou un financement du terrorisme était en cours ». Il a donc jugé Karine Reuter coupable. La notaire a déjà écopé d'une amende la semaine dernière (du même juge) pour un autre manquement aux obligations de vigilance. Dans le cadre d'une vente de maison à Neudorf pour 200 000 euros que son étude avait tenté de hâter. L'intéressée a quarante jours pour faire appel des deux décisions. ^{PSO}

|||||

Die EU kontrolliert nichts

||||| Peter Feist

Dass US-Präsident Donald Trump am Mittwoch eine Stunde lang mit Wladimir Putin telefonierte, um den Krieg Ukraine zu beenden und darüber „umgehend“ Verhandlungen aufzunehmen, erfuhr der ukrainische Präsident Wolodymyr Selenkskij von Trump erst anschließend. Europas Staatenlenker entnahmen es den sozialen Medien. Sie kontrollieren nichts.

Weder der Ukraine, noch der EU scheint Trump eine Rolle in den Verhandlungen zuerkennen zu wollen. Dass EU-Ratspräsident António Costa vergangenen Monat darauf bestanden hatte, ist offenbar egal. Dass die EU-Außenbeauftragte Kaja Kallas am Mittwochabend auf X schrieb, die EU müsse eine „zentrale Rolle“ in solchen Verhandlungen spielen, ist offenbar auch egal. In erster Linie in eine schwierige Lage hat Trump die Ukraine gebracht: Unter Joe Biden galt, „nichts ohne die Ukraine“. Das ist nun offenbar vorbei.

Wie die Dinge liegen, will Trump einen Friedens-Deal abschließen, aber es den Europäern überlassen, ihn umzusetzen. US-Verteidigungsminister Pete Hegseth erklärte der aus 50 Staaten bestehenden Ukraine-Kontaktgruppe am Mittwoch in Brüssel, eine Nackriegsordnung in der Ukraine müssten europäische Truppen garantieren. Die USA würden keine zur Verfügung stellen. Für die USA sei die Sicherheit der Ukraine und die von Europa nicht mehr prioritär. Die Trump-Regierung konzentriere sich auf die „Abschreckung“ Chinas. Eine Nato-Mitgliedschaft der Ukraine sei „unrealistisch“. Dass die Ukraine ihr völkerrechtlich anerkanntes Territorium (vor der Besetzung der Krim und Teilen des Donbas durch Russland 2014) zurückerlange, sei „illusorisch“. Die europäischen Nato-Länder müssten mehr in ihre Verteidigung investieren. Fünf Prozent der Wirtschaftsleistung; die USA würden ihre Ausgaben auch erhöhen.

So werden die Befürchtungen wahr, die europäischen Regierungen lieber nicht öffentlich diskutierten. Hegseth brachte zwar ein Bekenntnis der Trump-Regierung zur Nato mit und zur „Verteidigungspartnerschaft mit Europa“. Aber in den letzten Tagen hatte es schon Spekulationen gegeben, wie eine Sicherheitsgarantie für die Ukraine, allein aus Europa bereitgestellt, aussehen könnte. Die Rede war davon, dass mindestens 150 000 Mann dafür nötig wären. Sofern Russland damit einverstanden wäre. Und sofern aus den USA eine Unterstützung bereitstünde, falls Russland die europäische Truppe testet.

Historiker werden eines Tages darüber urteilen, ob die USA die europäischen Länder mit einem Krieg alleine ließen, den die nicht wollten. Darauf vorbereitet, einen bewaffneten Frieden in der Ukraine gegen die zweitgrößte Nuklearmacht der Welt durchzusetzen, sind sie jedenfalls nicht. Ob

es eine Verhandlungslösung geben kann, die keine Kampftruppen in der Ukraine einschließt, ist reine Spekulation. Und ohne Beteiligung der Ukraine an Verhandlungen mit Russland unwahrscheinlich. Ziemlich sicher ist dagegen, dass schon eine Truppe aus 50 000 Mann bereitzustellen, sehr schwierig wäre.

Und was würde das für die europäische „Sicherheitsarchitektur“ heißen? Die letzten Endes nicht ohne Russland zu haben sein wird, weil man sich seine Nachbarn nicht aussuchen kann? Trump hat Putin ein Stück aus der diplomatischen Isolation durch den Westen geholt und ihm eine neue „Zusammenarbeit“ versprochen. Während Europa auf Konfrontation mit Russland gehen soll – weitgehend allein. Für die EU wird das Aufrüstung heißen. Und die Luxemburger Abgeordnetenversammlung könnte demnächst erneut über die Wehrpflicht diskutieren. ●

„Nous sommes fatigués“

IIII Stéphanie Majerus

Kongolesen demonstrierten am Wochenende gegen den Krieg im Kivu. EU-Abgeordneter Charles Goerens (DP) schlägt in Straßburg einen anderen Kurs gegenüber Ruanda vor als DP-Außenminister Xavier Bettel in der Chamber

Seit Ende Januar eskaliert der Konflikt im Osten Kongos erneut. M23-Kämpfer, die mehrheitlich der Tutsi-Minderheit angehören, und ruandische Soldaten dringen in der Provinz Kivu in die Stadt Goma ein – eine Region, die reich an Bodenschätzen ist. Die Vereinten Nationen zählen mindestens 3 000 Tote und 2 800 Verletzte. Zugleich ist die UN noch dabei, Berichte über Massenvergewaltigungen und die Zahl an Binnenflüchtlingen auszuwerten. Kongolesen in Luxemburg, Brüssel, Paris, Berlin und London gingen am vergangenen Wochenende auf die Straße, um Sanktionen gegen Ruanda zu fordern. Am Samstag versammelten sich etwa 100 Menschen auf dem Clairefontaine-Platz; einige schwenkten die kongolesische Fahne, andere hielten ein Schild mit der Aufschrift „Kee Krich am Kongo“ in der Hand. „Bekannte von mir aus Goma sperren sich gerade zu Hause ein. Sie haben Angst. Auf der Straße liegen noch Leichen“, sagt Christelle, eine junge Frau in schwarzer Lederimitathose und feinen Zöpfen. Sie wohnt in Neufchâteau und arbeitet in der Dekorationsabteilung der Belle Étoile. Ihre Muttersprache ist Swahili, eine der vier offiziellen Sprachen des Kongo. Ein paar Schritte von ihr entfernt steht Luyindula aus Pettingen. Sie wurde im Westen Kongos, in der Nähe von Kinshasa, geboren, ihre Muttersprache ist Lingala. „Angesichts der Gräueltaten im Ostkongo stehen wir trotz ethnischer Unterschiede in Luxemburg als Kongolesen vereint. Wir haben uns unter Freunden über die humanitäre Lage informiert und eine Spendenaktion gestartet“, erklärt die Tagesmutter. Im Hintergrund, auf der improvisierten Bühne am Sockel der Statue von Großherzogin Charlotte, ruft eine Frau ins Mikrofon: „Nous sommes fatigués.“ Man habe den seit 30 Jahren immer wieder hochkochenden Krieg satt.

Dass sich Kongolesen aus verschiedenen Landesteilen auf dem Clairefontaine-Platz zusammenfinden würden, war keineswegs selbstverständlich. Der Kongo ist ein Land mit großer ethnischer Vielfalt: Über 200 Ethnien sprechen unterschiedliche Sprachen und folgen teils völlig verschiedenen sozialen Strukturen. Während im Norden matrilineare Gesellschaftsordnungen vorherrschen, ist der Rest des Landes überwiegend patriarchal geprägt. Auch religiös zeigt sich der Kongo

„Bekannte von mir aus Goma sperren sich gerade zu Hause ein. Sie haben Angst. Auf der Straße liegen noch Leichen.“

Christelle, Demoteilnehmerin

facettenreich. Die Mehrheit der Bevölkerung ist katholisch oder gehört einer protestantischen Denomination an, doch es gibt auch Muslime, Kimbanguisten und Anhänger indigener Glaubenspraktiken. Mit einer Fläche, die sechsmal so groß ist wie Deutschland, und einer Bevölkerung von 110 Millionen Menschen zählt der Kongo zu den größten Staaten Afrikas. Daneben ist das Land durch anhaltende Konflikte, eine schwach ausgestattete Armee und massive Korruption gezeichnet – ein souverän agierender Staat lässt sich kaum erkennen. Die koloniale Vergangenheit hinterließ tiefe Spuren: 1885 wurde das Gebiet zum Privatbesitz des belgischen Königs Leopold II., der es vor allem zur Kautschukgewinnung ausbeutete. 1908 übernahm der belgische Staat die Verwaltung, bis er den Kongo 1960 in die Unabhängigkeit entließ.

Die Solidaritätsbekundung blieb am Samstag zudem keine rein kongolesische Angelegenheit: Die im Senegal geborene Kauffrau Innocence ist mit Freundinnen aus Habay und Arlon angereist. Sie demonstriert für mehr Einheit unter afrikanischen Bürgern: „Wir sitzen mit Ruandern an einem Tisch. Die Afrikaner unter sich sind nicht zerstritten. Der Konflikt wird auf der Ebene von Staatsoberhäuptern und Unternehmen ausgetragen.“ Inwiefern ethnische Konflikte in wirtschaftliche kippen und andersherum, sei derzeit in afrikanischen Ländern schwer auszumachen, analysiert sie. Informiert über den Konflikt haben sich die Frauen über *TV5 Monde*, *France24* und den öffentlichen Sender *RTS* aus Senegal. Eine jüngere Frau nennt darüber hinaus die *Instagram*-Seite *Congo to Global* als Informationsquelle. In Kinshasa hat die Zentralregierung derweil das Internet für die Konfliktregion gekappt, um die Besatzer zu schwächen, aber auch um Kritik zu unterbinden. Ein junger Demo-Teilnehmer nimmt das Mikrofon und sagt, er sei kein Kongolese, aber Afrikaner: „J’appelle à plus d’unité.“ Dann bricht er in Tränen aus.

Im Anschluss an die Demo schneite die Verfasserin dieser Zeilen an einem Kiosk vorbei: Weder die großen deutschen Wochenzeitungen – *FAS*, *der Spiegel*, *die Zeit* – noch die französischen – *Le Point*, *L’Obs* – geben Seiten her, um über die Krise in Nord-Kivu zu berichten. Auch die Februar-Ausgabe von *Jeune Afrique* berichtet nicht. *RTL-Télé* bringt abends einen 30-sekündigen Beitrag über die Demo; *L’Essentiel* am Montag einen Fünfzeiler. „Wir verstehen nicht, warum über die Gräueltaten im Kongo nicht berichtet wird. Gaza und Ukraine sind jeden Tag Thema“, sagt Jean-Paul Shungu während eines Online-Telefonats am Dienstag mit vier weiteren Kongolesen. Er ist der Präsident von Acolux, dem Verein, der am Samstag zur Demo aufrief. Der Verein wurde 1985, zu Zeiten des kongolesischen Diktators Mobutu Sese Seko, gegründet und zählt heute um die 300 Mitglieder. Kongolesen leben verstreut über ganz Luxemburg – Clerf, Bigonville, Steinsel, Differdingen.

[...]



Gilles Kayser

Jean-Paul Shungu, Präsident von Acolux

[Fortsetzung von Seite 7]

Dorley Matumona, ein weiteres Mitglied von Acolux, lebt seit 2005 im Norden von Luxemburg und nimmt ebenfalls am Online-Gespräch teil. Er gehört der sozialistischen Partei „Union für Demokratie und sozialen Fortschritt“ an. „Nicht wenige Exilanten gehören der Partei an, denn Mobuto verfolgte die Oppositionspolitiker der UDPS.“ Politik beschäftigt ihn sehr; wie alles zusammenhängt an der Ostgrenze zu Ruanda: Wie zunächst der Kongolese Laurent Désiré Kabila mit Hilfe des ruandischen Generalstabschef James Kabarebe Mobuto stürzte und an die Macht kam. Wie er sich jedoch gegen Kabarebe wendete, damit er nicht wie eine Marionette eines Tutsi aussieht, und ihn wieder ins Nachbarland schickte. Woraufhin dieser um die Jahrtausendwende, frustriert, erneut in den Kongo einfiel und den zweiten Kongo-Krieg auslöste, der vermutlich fünf Millionen Tote verbuchte. 2012/2013 kommt es zu weiteren Konflikten im Osten Kongos, dabei waren vor allem die dem ruandischen Präsident Paul Kagame nahestehenden Tusti-Rebellen impliziert. Seit Ende Januar eskaliert der Konflikt abermals.

Neben Vereinsaktivitäten oder parteipolitischen Zusammenschlüssen treffen sich Kongolesen aus Luxemburg darüber hinaus vor allem in Kirchen. „Der Sonntag ist da fürs Gebet“, erklärte eine Kongolesin am Samstag. Man trifft sich in Pfingstkirchen, wie der Foi Vivante in Wiltz oder dem Impact Centre Chrétien in Esch-Alzette. Die Autorin dieser Zeilen besuchte im Sommer das Impact Centre Chrétien, um sich ein Bild von dieser Pfingstkirche zu machen. „Gott, zeige dich, damit wir dich sehen können“, singen die Kirchengänger in den zwei Stunden dauernden Gottesdiensten in der Escher Bahnhofstraße. Sie heben dabei zumeist die Hände, verfallen in rhythmisch-trancehafte Bewegungen und sprechen in Zungen, um die angebliche Anwesenheit des Heiligen Geistes zu veranschaulichen. Und man spricht sich Mut zu: „Nous sommes les bonnes personnes, au bon moment, au bon endroit.“ Wer keine Familie hat, könne in dieser Kirche eine neue spirituelle Heimat finden, wird per Beamer an die Wand projiziert – man richtet sich an Migranten aus Kamerun, Burkina Faso, Kongo. Auf Ostafrikaner trifft man hier selten. Initiiert wurde das Impact Centre Chrétien 2002 von den kongolesischen Zwillingenbrüdern Yves und Yvan Castanou. In einem Youtube-Video erzählt Yvan Castanou, wie er als Student nach Frankreich kam und schockiert war: „Nur alte Menschen in den Kirchen. Zeigt sich Gott nicht mehr in Europa?“, habe er sich gefragt. Schließlich habe er einen innerlichen Ruf vernommen, den christlichen Glauben wieder zu vitalisieren. Schauen die Kongolesen Luxemburgs ähnlich auf die hiesigen Christen? „Ja, wir sind überrascht. Eigentlich hat Europa das Christentum über Jahrhunderte tradiert, aber nun kümmern die Afrikaner sich um dieses Kulturgut“, meint Dorley Matumona diese Woche.

„Mir müssen Drock maachen“, sagte Bettel einerseits. Aber zugleich: „Eis Projete lafe bis op Weideres weider.“

Dass Sanktionen Druck auf die ruandischen Kämpfer ausüben könnten, hält Martin Kobler, deutscher Diplomat und ehemaliger Leiter einer UN-Mission im Kongo, für eine realistische Annahme. Schließlich ist das Budget des kleinen Nachbarlandes zu einem Drittel von externer Hilfe abhängig. Bereits während des letzten Krieges führte eine Kürzung der Entwicklungshilfe dazu, dass die M23-Miliz aus Goma abzog, erklärte Kobler vergangene Woche auf *Zeit Online*. Auch Luxemburg setzte damals seine finanzielle Unterstützung aus, obwohl das Großherzogtum seit 1989 mit Ruanda kooperierte. Seit 2021 fließen die Mittel wieder – auf Initiative des damaligen LSAP-Kooperationsministers Franz Fayot, der im Rahmen der Mikrofinanzwoche Kigali besuchte. Im vergangenen Jahr reiste Kooperations- und Außenminister Xavier Bettel schließlich nach Ruanda, um offiziell den Start des Projekts *Soutien au développement du Kigali International Finance Centre* zu verkünden. Ziel ist der Austausch von Fachwissen zwischen Luxemburg und Ruanda zur Ausbildung qualifizierter Arbeitskräfte im Finanzsektor. Zudem weihte Bettel das *Digital Skills-Programm* ein, eine E-Learning-Plattform zur Förderung digi-

taler Kompetenzen. Das Umweltministerium von Serge Wilmes gab seinerseits bekannt, dass es Maschinen für ein Recycling-Projekt in Ruanda bereitstellt.

Will die EU und Luxemburg wieder den gleichen Kurs wie 2013 einschlagen? Man sei „alarmiert“ über die aktuelle Situation im Kivu, lässt der Außenminister Bettel über seine Pressestelle am Montag ausrichten. Derzeit unterstütze man den kenianischen Präsidenten William Ruto, der als Vorsitzender der ostafrikanischen Staatengemeinschaft EAC eine Vermittlerrolle innehat. Ruanda habe man zudem aufgefordert seine Soldaten aus dem Kongo zurückzuziehen. Zugleich habe man den Kongo aufgerufen, nicht mehr mit der Rebellengruppe FDLR im Kongo zu kooperieren. Die FDLR besteht hauptsächlich aus Hutus, die 1994 nach dem Völkermord geflohen sind. Sie steht der Tutsi-Regierung in Ruanda und der Tutsi-geführten M23 Rebellengruppe feindselig gegenüber. Das Wort Sanktionen umschifft das luxemburgische Außenministerium derzeit. Vielleicht weil Ruanda mittlerweile an vielen Fäden gleichzeitig zieht: Es ist ein international unentbehrlicher Player in der Terrorismus-Bekämpfung geworden und schützt ein 20-Milliarden-Dollar-Projekt des französischen Konzerns Total im Mosambik. Außerdem stellt es fast 6 000 Soldaten in der UN; es wusste sich als verlässlicher ökonomischer und politischer Verbündeter auszugeben, und bietet sich als Auffangbecken für Asylabschiebungen an. 2023 verkündete EU-Kommissionspräsidentin Ursula von der Leyen mit dem Präsidenten Paul Kagame eine 900 Millionen Euro Investition im Rahmen der Global Gateway Strategie. Konkret soll das Geld in für die Industrie wichtige Rohstoffe, die Agrar- und Ernährungsindustrie, Klimaresilienz und Bildung fließen. Das Land avancierte zum Posterboy von westlichen Partnern. Man übersieht mittlerweile allzugern, dass Paul Kagame ein Diktator ist, der die Pressefreiheit nicht respektiert und Oppositionspolitiker verfolgt.

Dennoch täuscht die beteuerte Einheit der Kongolesen an der Demo über einen interethnischen Konflikt hinweg. Denn am Dienstag ließen die hiesigen Bantu-Kongolesen durchblicken, dass die Minderheit der Banyamulenge ihres Erachtens eine ernsthafte Bedrohung für den Kongo sei. „Viele Bantus sind der Ansicht, dass Paul Kagame ein Hima-Tutsi-Imperium auf kongolesischem Gebiet errichten will“, erklärt Fanny, eine junge Frau im Online-Telefonat. „Er bringt dafür die Banyamulenge und andere Tutsi in Stellung.“ Die Banyamulenge sind mehrheitlich Tutsi, die seit dem 19. Jahrhundert aus Ruanda und Uganda in den Kongo ausgewandert sind und vermehrt im 20. Jahrhundert als landwirtschaftliche Arbeiter kamen. In der Mehrheit betrachten sie sich als Kongolesen. Doch seit Ende der 1990-er-Jahre werden die Banyamulenge vermehrt als „infiltrierte Ruander betrachtet“, schreibt der Historiker David Van Reybrouck, der sieben Jahre lang über den Kongo recherchiert hat. Eine schmale Nase und hohe Stirn reichen manchmal, um verdächtigt zu werden, Ruanda zuzuarbeiten, um den Kivu zu annektieren. Tatsächlich haben die Banyamulenge in Konflikten bereits mit Ruanda kooperiert. Aber verlässliche Quellen, die bestätigen, dass die 400 000 Banyamulenge die kongolesische Gesellschaft ernsthaft unterwandern, gibt es nicht. Der Sozialwissenschaftler Delphin Ntanyoma von der Universität Leeds sieht sie im Gegenteil immer wieder Gewalt ausgesetzt, weil sie als „Ausländer“ betrachtet werden und von Kabila als „Feinde“ bezeichnet wurden. Im Kivu kann man vom Opfer zum Täter mutieren und andersrum.

Ruanda und Uganda haben den Kivu immer wieder als Selbstbedienungsladen betrachtet. Das geht klar aus ihren Exportdaten um die Jahrtausendwende hervor, die sich der Brüsseler David Van Reybrouck angeschaut hat. Ruanda hat dreimal mehr Zinn exportiert als im eigenen Land abgebaut wurde – das Gleiche gilt für tropisches Holz, Kaffee und Tee. Mit dem Aufkommen der Mobiltelefone von Nokia und Ericsson sowie der Playstation 2 wurde seit der Jahrtausendwende Coltan zur Priorität. Heute ist man weiterhin auf den Rohstoff angewiesen – für Herzschrittmacher, Laptops sowie die Luft- und Raumfahrt. Ruanda sieht darin eine Einnahmequelle und vereinnahmte alle Abbaustandorte im Kongo; bildet dabei aber nur ein Glied in einer Kette von multinationalen Firmen mit Sitz in der Schweiz, Russland, China, den USA, den Niederlanden. Will man recherchieren, welche Unternehmen aktuell am meisten Interesse an Rohstoffen aus dem Kivu haben, kommt man nicht weit, weil die Geschäfte über eine lange Reihe an Zwischenhändlern verlaufen. Vor zwei Monaten reichte die Demokratische Republik Kongo in Brüssel eine Klage gegen Tochtergesellschaften von Apple ein und beschuldigte sie, „blood minerals“ zu kaufen, die illegal in Konfliktgebieten abgebaut worden seien. Apple allerdings verneinte den Kauf.

Die wirtschaftlichen und politischen Dimensionen der Konflikte im Kivu übergang Kooperationsminister Xavier



Demonstrantin am Samstag

Bettel am Mittwochmorgen, als er vor dem Parlament seine Erklärung zur Politik der Entwicklungszusammenarbeit lieferte. „Fir déi, déi d’Géigend net kennen, kuckt an d’Geschichtsbücher“, riet er. Und spricht dann über den Genozid in Ruanda von 1994. Allerdings hat der Genozid nur noch am Rande etwas mit dem aktuellen Konflikt zu tun. „Mir müssen Drock maachen“, sagte Bettel einerseits. Aber zugleich: „Eis Projete lafe bis op Weideres weider.“ Als am Mittwochnachmittag im Parlament eine Debatte zur Kooperationspolitik stattfand, zeigten sich vor allem déi Lénk und die Piraten von dem soften Kurs der Regierung enttäuscht. Der Abgeordnete David Wagner (déi Lénk) war verwundert: „Ruanda ist mit seiner Armee in den Kongo eingefallen. Das ist ein massiver Völkerrechtsbruch. Minister Bettel hat das einfach wegrelativiert.“ Und Sven Clement kommentierte: „Wéinst dem Krich an der Ukrain gëtt Russland vun eis mat Sanktiounen beluecht. Mam Ruanda, dee momentan genau dat selwecht mécht, maache mir weiderhi Geschäfte.“ Die Motion, die David Wagner vorlegte und forderte, ein *Memorandum of Understanding* auszusetzen, das im Juni 2024 zwischen Luxemburg und Ruanda unterschrieben wurde, trugen schließlich nur die Piraten mit. Am Tag zuvor schlug der DP-Abgordnete Charles Goerens in Straßburg einen anderen Kurs ein, als seine Partei diese Woche in der Chamber: Den „Teufelskreis von Ausbeutung und Gewalt“ könne man nicht mit „schönen Reden“ durchbrechen. „Meiner Ansicht nach sind gezielte Sanktionen, die von einer breiten Koalition entschlossener Staaten getragen werden, das einzige wirksame Mittel, um die Verantwortlichen für die Gewalt im Osten der Demokratischen Republik Kongo zum Einlenken zu bewegen“, so Goerens. Am Donnerstagmorgen meldete sich zudem Großherzogin Maria-Teresa als Präsidentin von *Stand Speak Rise Up!* zu Wort. Ihre Organisation habe sich mobilisiert, um im Kivu Überlebende und ihre Familien zu unterstützen. Sie wolle weiterhin „unermüdlich diese Gräueltaten anprangern, Gerechtigkeit fordern und die Überlebenden unterstützen“. Sie weigere sich zu Angesichts „der Gleichgültigkeit und des Schweigens“ wegzuschauen.. ●

RENTENKONSULTATION

Die zweite Runde

III Peter Feist

„Thematischer und dialogischer“ sei die zweite Phase der „breiten Konsultation“ zu den Renten über die Internetseite *schwätzmat.lu* aufgebaut, warb CSV-Sozialministerin Martine Deprez am Mittwoch. Und konnte noch während ihrer Pressekonferenz verkünden, „ab jetzt“ seien die Fragen online.

Online sind seit Mittwoch nicht nur Fragen zu drei großen Themenbereichen. Sondern auch alle 2 022 in der ersten Konsultationsrunde abgegebenen Kommentare sowie kurze Protokolle der Treffen, die Martine Deprez seit Oktober hatte. Manche enthalten interessante Passagen. Zum Beispiel gab Deprez CGFP und FGFC Bescheid, dass mit „breiter Konsultation“ von Anfang an eine „globale“ Diskussion gemeint war, also auch über die Pensionen im *Public*. Im Protokoll lässt die Ministerin sich aber so verstehen, dass die Regierung die Pensionen im Übergangsregime nicht antasten will.

Abgesehen vom Protokoll mit den beiden Gewerkschaften des öffentlichen Sektors enthält nur das mit dem Studentenverband Acel Aussagen der Ministerin. Der Acel sicherte sie zu, „Experten“ zur Verfügung zu stellen, um in der zweiten Konsultationsphase mithalten zu können. Der Studentenverband hatte erklärt, das Rententhema sei „sehr technisch“. Weshalb es ihm nicht möglich sei, „konkrete Maßnahmen zu präsentieren“. Im Alter von 18 und 27 absolvierte Ausbildungen sollten aber weiterhin als

Ergänzungszeiten für eine vorgezogene Altersrente anerkannt werden. In diese Spanne von insgesamt 108 Monaten sollten auch Weiterbildungen später im Berufsleben eingerechnet werden.

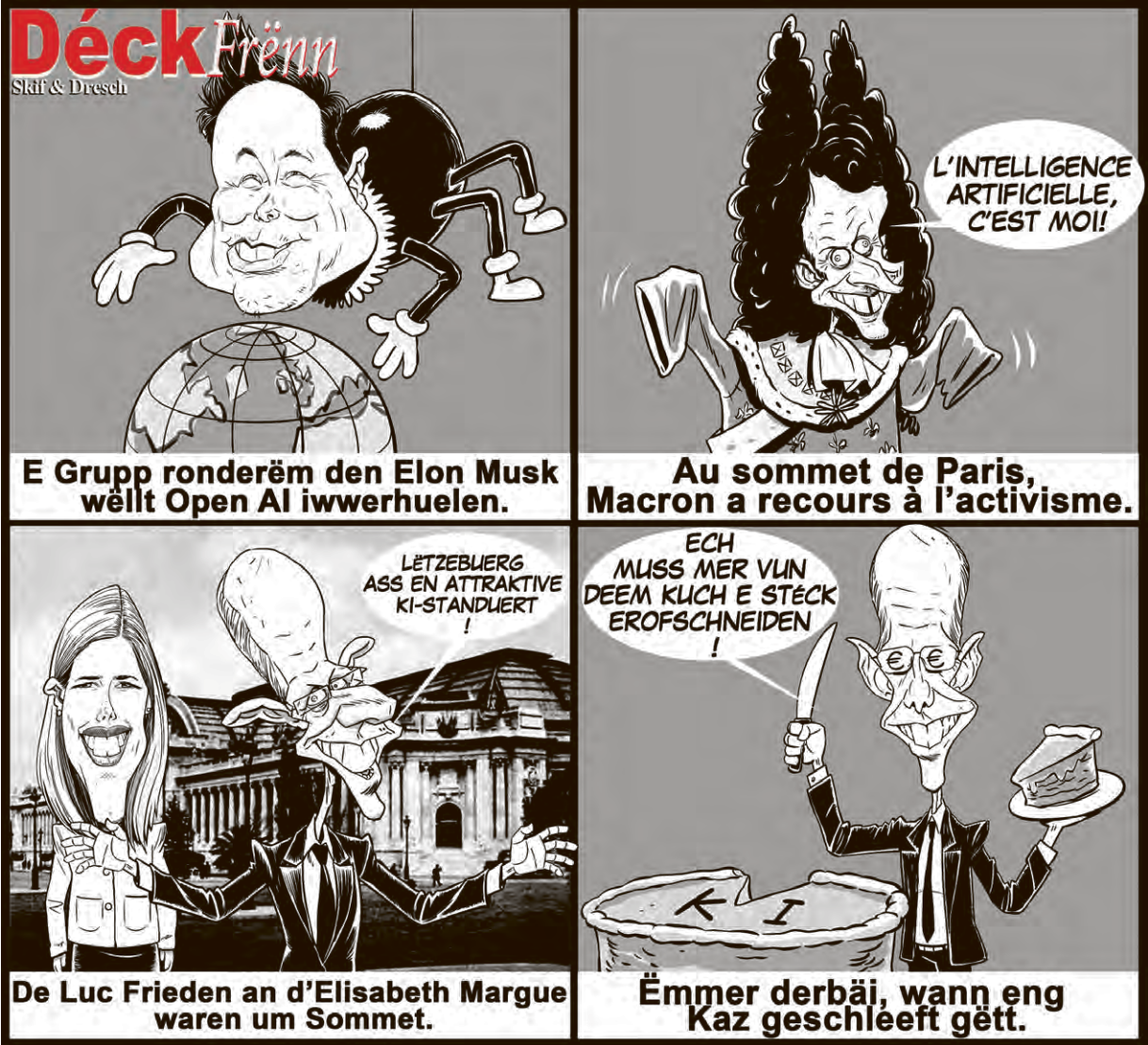
Die UEL erklärte ausdrücklich, sie stelle keine „Forderungen“, sondern unterbreite „Vorschläge“. Was vielleicht am Format „Konsultation“ des Gesprächs lag, denn die Vorschläge der UEL decken sich mit den Forderungen, die sie im Rentenbericht des Wirtschafts- und Sozialrats erhoben hat. Vielleicht aber kam es ihr auch darauf an, keine Widersprüche zur Fondation Idea der Handelskammer aufkommen zu lassen: Idea präsentierte einen ganzen Fächer an Vorschlägen. Eine Rentenkürzung kommt darin ebenso vor wie eine Beitragserhöhung. Sowohl das eine wie das andere kann sich auch der Nachhaltigkeitsrat vorstellen; eine Beitragserhöhung jedoch nur „gegebenenfalls“. OGBL und LCGB warben für die Abschaffung des *Cotisatiounsplaffong* vom fünffachen Mindestlohn, verzichteten aber anscheinend darauf zu verlangen, dass daraus keine höheren Rentenleistungen folgen sollten. Was vielleicht aus Rücksicht auf die CGFP geschah.

Die zweite Online-Konsultation soll bis zum 9. März dauern. Von Ende März bis Ende April finden drei „Expertentreffen“ zu den drei Themenblöcken statt, über die online konsultiert wird. Eingeladen sind neben den

drei großen Gewerkschaften und der UEL je eine Abgeordnete der im Parlament vertretenen Parteien und je ein Vertreter der Parteijugend. Sowie sieben Organisationen der Zivilgesellschaft – von der Acel über den nationalen Frauenrat bis hin zum Mouvement écologique.

Konnten in der ersten Online-Konsultation bis zu 500 Zeichen eingereicht werden, besteht Runde zwei aus jeweils sechs bis acht Thesen in den Themenbereichen „Anpassungsfähigkeit“, „Nachhaltigkeit“ und „Gerechtigkeit“. Wer teilnimmt, soll den Thesen mehr oder weniger zustimmen und das begründen. Die Thesen sind positiv formuliert und unterstellen den Teilnehmer/innen, über Zusammenhänge von Wirtschafts- und Sozialpolitik aufgeklärt zu sein. „Renten kürzen“ ist keine These, sondern beispielsweise: „Die Steigerung der Produktivität und der Investitionen ist für die Unterstützung des Altersvorsorgesystems von entscheidender Bedeutung.“

Nicht jede These ist gut begründet. So gibt es im Block „Anpassungsfähigkeit“ sechs Thesen zu „flexiblen“ Renteneintritten. Einleitend heißt es dazu, wer länger arbeitet, stärke die Finanzierung der Renten. Das ist bei der derzeitigen Beschaffenheit des Systems falsch: Wer länger Beiträge zahlt, erwirbt mehr Rentenrechte bei großen Rentenversprechen. Die Finanzierung würde erst gestärkt, wenn die Renten vorher gekürzt werden. ●



ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Goldstaub

Luxemburg verliert Marktanteile an der globalen Steuerflucht. Das geht aus den Berichten *State of Tax Justice* hervor. Sie werden jährlich vom Tax Justice Network veröffentlicht. Einem Netzwerk von Ökonominen und Aktivisten mit Sitz in Bristol.

Danach geht der Anteil der heimischen Finanzbranche an den weltweit verursachten Steuerausfällen auf Profiten und Vermögen zurück. 2020: 6,45 Prozent; 2021: 6,30 Prozent; 2023: 5,85 Prozent; 2024: 3,49 Prozent.

Regierungen und Finanzämter hüten das Steuergeheimnis von Konzernen und Vermögenden. Die im Netzwerk vereinten Forscher müssen sich mit groben Schätzungen zufriedengeben. Sie greifen auf die Land-für-Land-Berichte transnationaler Konzerne an die OECD zurück. (2022 wurden keine veröffentlicht.)

Die Forscherinnen gehen vom Unterschied aus zwischen den Bilanzprofiten transnationaler Konzerne und einer Art Mehrwerttrate. Diese errechnen sie aus den lokalen Beschäftigtenzahlen und Lohnmassen der Konzerne im Verhältnis zu ihren globalen Profiten.

In Steueroasen kommen auf sehr wenige Beschäftigte sehr hohe Profite. Laut *State of Tax Justice 2024* verlagerten transnationale Konzerne 36,8 Milliarden Dollar Profite nach Luxemburg. 2018 waren es 43,5 Milliarden; 2021: 56,1 Milliarden.

Die Forscher multiplizieren die aus einem Land verlagerten Profite mit dem dort gültigen Körperschaftssteuersatz. Auf diese Weise habe Luxemburg transnationalen Konzernen ermöglicht, anderen Ländern Steuerausfälle zuzufügen von 2020: 9,3 Milliarden Dollar; 2021: 14,9 Milliarden; 2023: 11,8 Milliarden; 2024: 9,0 Milliarden.

Luxemburgs Anteil am weltweiten Steuerausfall durch „corporate tax abuse“ erscheint rückläufig. 2020: 6,45 Prozent; 2021: 4,8 Prozent; 2023: 3,8 Prozent; 2024 : 2,6 Prozent.

Die Forscherinnen durchsuchen auch die Statistiken der Bank für Internationalen Zahlungsausgleich: Wo stehen die Bankguthaben in keinem Verhältnis zum Bruttoinlandsprodukt? Gemessen am Regressionskoeffizienten von 192 Staaten seien in Luxemburg 579,1 Milliarden Dollar „abnormal deposits“ – 0,4 Prozent aller Einlagen gehörten heimischen Sparern.

Bei einer fünfprozentigen Rendite und den Einkommensteuersätzen der Herkunftsstaaten seien dadurch anderen Ländern Steuerausfälle zugefügt worden von 2020: 18,3 Milliarden Dollar; 2021: 15,3 Milliarden; 2023: 16,3 Milliarden; 2024: 8,1 Milliarden.

Luxemburgs Anteil am weltweiten Steuerausfall auf „offshore wealth“ erscheint ebenfalls rückläufig. 2020: 10,0 Prozent; 2021: 9,0 Prozent; 2023: 9,6 Prozent; 2024: 5,6 Prozent.

Unter dem Strich habe Luxemburg anderen Staaten Steuerausfälle auf Profiten plus Vermögen zugefügt von 2020: 27,6 Milliarden Dollar; 2021: 33,6 Milliarden; 2023: 28,1 Milliarden; 2024: 17,2 Milliarden. Davon rieselt etwas Goldstaub auf die Steuervermeidungsindustrie, in die Staatskasse. In anderen Ländern fehlen die Einnahmen für Gesundheit, Bildung.

Der Rückgang der über Luxemburg vermiedenen Steuern scheint nicht nur konjunkturbedingt. Denn der Anteil an den weltweit verursachten Steuerausfällen auf Profiten und Vermögen sei auf 3,49 Prozent gefallen. Der Anteil der Niederlande (2,18%) und Großbritanniens (4,67%) sei ebenfalls gesunken. Der Anteil Irlands (8,30%) habe sich verdoppelt, der Schweizer (4,22%) sei leicht gestiegen. Das Netzwerk sucht nicht nach Erklärungen für diese Veränderungen: Branchenstruktur, Regulierung, Inflation, Zinsen, Börsen, Covid, Brexit?

Präsident Donald Trump verfügte am 20. Januar, „that the [OECD] Global Tax Deal has no force or effect in the United States“. Das internationale Steuerdumping geht in eine neue Runde. Premier Luc Frieden versprach in seiner Regierungserklärung: „Mir wollen eng konkurrenzfähige Finanzplaz.“ ● ROMAIN HILGERT

Fictions utiles

IIII Paul Zahren

Le « tiers secteur » au Luxembourg (1) : Comment délimiter le vaste champ qui existe entre l'État et le marché ? Et quel est son degré d'unité et de cohésion ?

Le détournement de fonds affectant la Caritas a suscité beaucoup de commentaires, pratiquement tous sur le mode du « scandale » ou de l'« affaire ». Or, on devrait également saisir l'occasion pour en éclairer les caractéristiques systémiques sous-jacentes, comme l'organisation de l'aide et de l'intervention sociales, ainsi que le rôle que joue le « tiers secteur » au Luxembourg en particulier et dans les sociétés libérales en général.

Implicitement, le tiers secteur est souvent utilisé comme catégorie résiduelle qui rassemble tout ce qui ne relève pas des autres secteurs. En réalité, il s'agit donc souvent d'une catégorie « fourre-tout » allant des fondations, aux clubs sportifs, chorales et fanfares, des entreprises dites d'impact social aux groupes informels d'entraide, des organisations non-gouvernementales de développement (ONGD) aux entreprises de services sociaux répondant à des critères de services publics, des syndicats et groupes féministes aux groupes religieux, congrégations, etc.

Par nature, le tiers secteur – c'est-à-dire le vaste champ qui existe entre les secteurs de l'État et celui du marché – est

Les frontières entre les secteurs du marché, de l'État et le tiers secteur sont loin d'être précises ; et l'affaire de la Caritas ne fait que le confirmer

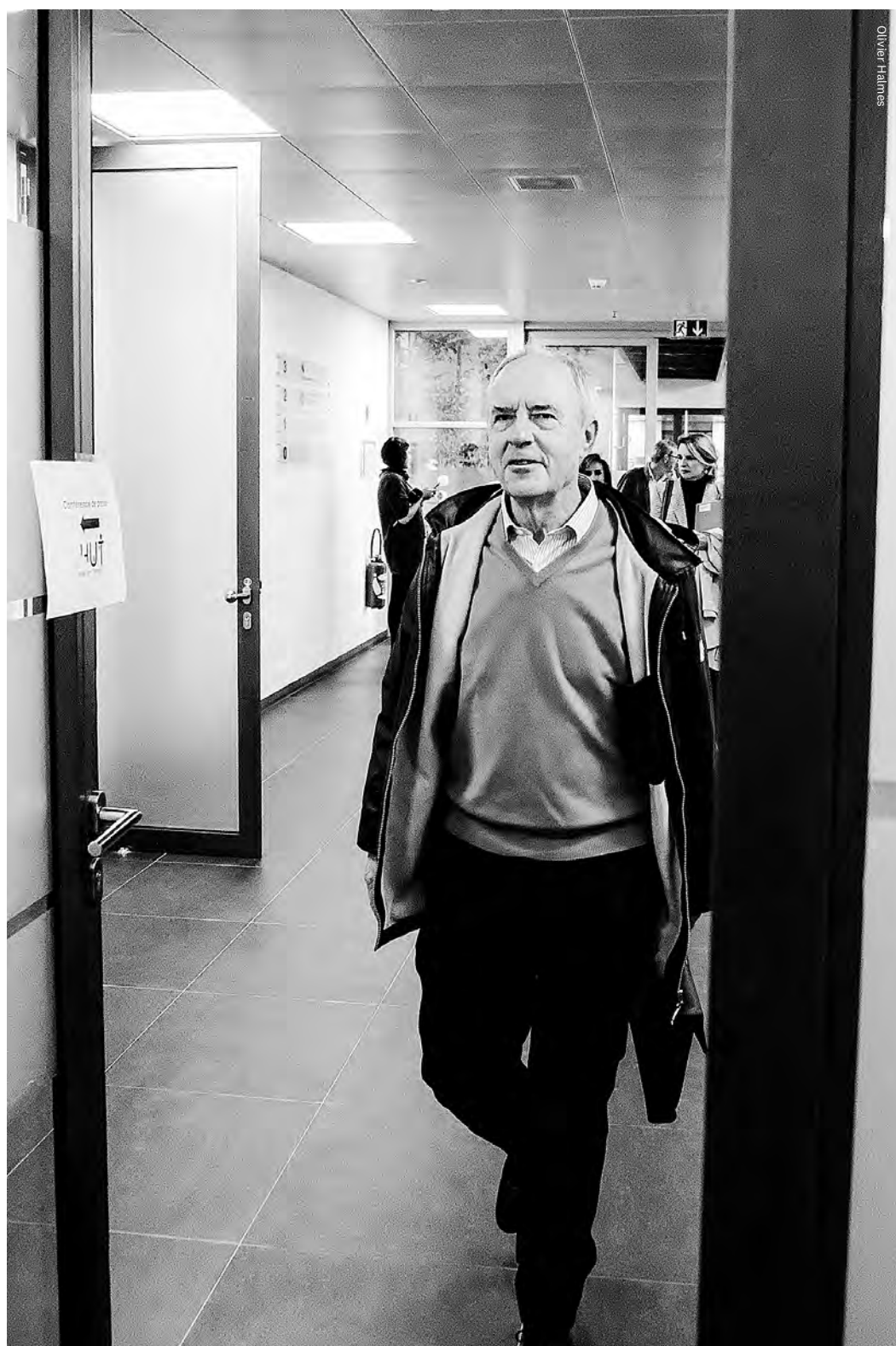
difficilement définissable de façon univoque et certains auteurs vont même jusqu'à le qualifier de « loose and baggy monster »¹. Comme l'écrit le sociologue Olaf Corry, le fait que le tiers secteur soit difficile à cerner est également lié au fait qu'il a des « qualités hors-système »². En effet, contrairement au marché et à l'État, il ne peut être soumis à une planification détaillée sans courir le risque de perdre ses qualités de base. Parmi celles-ci on peut citer le volontariat et le bénévolat, des motivations basées sur des valeurs ou encore (en théorie, du moins) l'indépendance par rapport aux structures institutionnelles du pouvoir. Autrement dit, réglementer plus rigoureusement le secteur suite à l'« affaire Caritas » pourrait avoir des conséquences non-voulues sur l'équilibre du tiers secteur au Luxembourg qui – à côté du dialogue social au sein de la tripartite – constitue l'autre pilier du modèle social luxembourgeois.

En réalité, les frontières entre les secteurs du marché, de l'État et le tiers secteur sont loin d'être précises – plus particulièrement au Luxembourg –, et l'affaire de la Caritas ne fait que le confirmer. Les prêts des banques qui ont été détournés ont été accordés sur base d'une « garantie » de versements ultérieurs de l'État. Le système des conventions et des agréments mis en place à partir des années 1970 en est aussi l'expression. Déjà pour le XIX^e siècle, il n'est pas possible de penser le tiers secteur sans ses relations avec l'État et le marché.

La notion de « société civile » ou de « tiers secteur » est accaparée par deux courants qui s'opposent plus qu'ils ne se complètent. La première facette de l'acception du « tiers secteur » est liée au courant autogestionnaire, une vue politique selon laquelle le progrès d'une société serait basé sur l'impulsion venant des bases de la société, des « grass-roots movements ». La deuxième acception, plus récente, de la notion de « société civile » se trouve à l'opposé de ce courant « progressiste ». Elle peut être raccordée à un libéralisme débridé qui voit dans l'État un adversaire et développe le concept de « big society » (qui s'est répandu dans les années 2000-2015). Selon cette acception, la « société civile » constitue le lien entre l'économie de marché et une version conservatrice et paternaliste du contrat social. Le concept de « big society » influence notamment le manifeste du parti conservateur au Royaume-Uni en 2010 et ensuite le programme du gouvernement conservateur-libéral. Ce discours trouve implicitement (parfois explicitement) un corollaire dans le concept d'un État réduit à des fonctions essentielles (« lean state »).

Au Luxembourg, la notion de « schlanke Stat » ne fut jamais ouvertement mise sur le tapis, du moins dans le contexte du financement des activités sociales des associations. (Même si, implicitement, par le discours sur la nécessité de l'équilibre budgétaire, cette tendance a toujours été présente.) Le débat politique sur le rôle du « tiers secteur » dans le champ social et sur la distribution des rôles de l'État et du mouvement associatif n'a pratiquement pas (eu) lieu. La discussion récente – au moment de la préparation de loi du 7 août 2023 – sur les associations sans but lucratif et les fondations a tout au plus touché au thème des charges administratives (notamment comptables) auxquelles les petites structures associatives ont de plus en plus mal à répondre.

Le débat sur le tiers secteur a bien eu lieu, mais dans les années 1990. Il s'agit de la période où la loi sur les relations entre l'État et les associations dans le domaine socio-éducatif et thérapeutique (promulguée 1998) était en préparation. La discussion tournait autour du principe de subsidiarité. Au sujet du travail social, Erny Gillen, responsable de la Caritas à l'époque, n'hésitait pas à parler de « prestation de service » de la part des associations travaillant dans le domaine social. Dans un article paru en 1992 dans *Forum*, il estime que le principe de subsidiarité permet d'y éviter un « totalitarisme d'État » : « Worin soll [...] die Aufgabe des Staates und seiner Vertreter liegen ? Nach dem Subsidiaritätsprinzip zuerst



Christian Billon en octobre dernier, se rendant à la conférence de présentation de Hëllef um Terrain (Hut), le nouveau prestataire de services sociaux

Oliver Haines

in der strukturellen Ermöglichung von Sozialarbeit, nicht jedoch in der direkten Leistung dieser Arbeit. Diese Art der direkten inhaltlichen Mitbestimmung verstößt nämlich nicht nur gegen das Subsidiaritätsprinzip [...] sondern verletzt auch grundlegend das Bestreben der Gesellschaft nach Offenheit und Pluralismus. Hier riskiert der Totalitarismus einer bestimmten Form von Sozialarbeit (und das wäre ohne staatliche Intervention sicherlich die katholische gewesen) durch eine andere ersetzt zu werden, nämlich durch den Staatstotalitarismus. »⁴

Erny Gillen critique notamment la présence et l'influence en termes de contenu (« inhaltlich ») des représentants de l'État dans les comités de gérance établis dans le cadre des conventions conclues avec les associations dans les années 1970. En fait, la participation de l'État dans ces comités très nombreux s'avérait difficile à gérer. La demande de Gillen rencontre donc en réalité les intérêts de l'État. La loi de 1998 va remplacer la profusion de comités de gérance multiples par une commission d'harmonisation unique, comprenant des représentants de l'État et du secteur conventionné (où les grandes associations sont évidemment bien représentées) ainsi qu'un comité de concertation convoqué annuellement par les ministres de la Famille et de la Santé. D'une manière générale, la prise de position de Gillen s'inscrit dans le courant qui voit dans le mouvement associatif un moyen de renforcer la démocratie. Mais elle fait l'impasse sur une analyse de la structure très hétérogène du « tiers secteur ». Dans son article, Gillen véhicule la fiction de la cohésion et de l'unité du secteur.

L'affaire Caritas est révélatrice de la « perception de soi » (« Selbstverständnis ») de la société civile organisée ou, du moins d'une partie de celle-ci. En creux, on peut y déceler la manière dont le « tiers secteur » perçoit l'État. Le 7 octobre 2024, 33 associations – parmi lesquelles l'ASTI, Fairtrade, Umweltberodung, Etika, Greenpeace ou l'ASTM – ont publié un communiqué sur le traitement de l'affaire Caritas par l'actuel gouvernement. Le communiqué présente la société civile comme un contre-pouvoir à l'État qui se voit donc implicitement cantonné à sa fonction gestionnaire. La vraie démocratie se jouerait en-dehors du champ étatique : « [...] en réduisant le rôle des ONG à de simples 'prestataires de services », le gouvernement fragilise la société civile, clé de voûte de la démocratie, plutôt que de la renforcer [...] Les ONG sont la levure dans la pâte d'une démocratie et société vivantes. » Les associations ajoutent que l'engagement des associations mériterait le soutien financier, mais également politique de l'État. Le cœur du politique se situerait donc dans la société civile et le rôle de l'État est réduit à une fonction de soutien.

Ce communiqué véhicule certaines fictions. La première est celle de l'unité (et de la solidarité ?) de la société civile. L'absence dans la liste des signataires du communiqué des grands acteurs dans le domaine de l'intervention sociale (Elisabeth, Arcus, Inter-Actions, Croix-Rouge...) est cependant l'expression d'une première fracture. Ces prestataires polyvalents manquent à l'appel. Leurs relations d'interdépendance avec l'État sont organiques. Ils emploient parfois des centaines de personnes sans lesquelles des pans entiers de l'intervention sociale seraient en jachère (soins, maisons de retraite, crèches, maisons-relais). Les signataires, en revanche, sont issus d'un monde associatif influencé par un militantisme qui a ses origines dans les années 1970, ainsi que dans le « nouveau » militantisme écologiste et le militantisme pour les droits de l'Homme. En évoquant le rôle de la société civile dans son ensemble, les petites associations militantes essaient de tirer leur épingle du jeu en tentant d'instrumentaliser la force intrinsèque d'un mouvement associatif qui est effectivement incontournable dans la gestion des services sociaux, socio-éducatifs et socio-thérapeutiques. Les grandes associations, même si elles sont concurrentes entre elles, ont intérêt à maintenir une solidarité de négociation.

[...]

Employés de Caritas lors d'un meeting de l'OGBL en septembre dernier. 324 sur 349 d'entre eux finiront par signer chez Hut



Sven Becker

En pointillé

Le « tiers secteur » n'est pas une page blanche. Les études sectorielles sont de plus en plus nombreuses, notamment dans le domaine de la jeunesse. Or, il reste un angle mort important, celui de la vue d'ensemble. La difficulté de dessiner les contours précis du tiers secteur est bien réelle. C'est parfois dans les réponses aux questions parlementaires que l'on trouve les chiffres agrégés les plus intéressants. Ainsi, en 2020, à une QP concernant la « commercialisation croissante » des crèches, le ministre en charge répond qu'au 31 décembre 2019 on comptait au total 789 agréments pour des services d'éducation et d'accueil pour enfants (dont 334 conventionnés avec l'État). Au total, 51 221 enfants étaient accueillies dans ces structures en 2019, dont 37 150 dans les structures conventionnées. À une autre QP, concernant la proportion de personnes âgées vivant dans une structure d'hébergement, le ministre en charge répond qu'au 31 décembre 2020, on dénombrait 3 457 résidents vivant dans les trente centres intégrés pour personnes âgées (CIPA) gérés par seize gestionnaires. Dans les 22 maisons de soins (gérées par quatorze gestionnaires), on comptait 2 305 résidents.

Il y a aussi des obligations légales qui forcent les pouvoirs publics à publier des chiffres agrégés. Ainsi, on dispose d'une liste des enfants et jeunes adultes placés en institution ou en famille d'accueil au Luxembourg et à l'étranger qui est publiée par l'Office national de l'enfance sur le site du ministère de l'Éducation. En octobre 2024, 1 498 enfants et jeunes adultes vivent en institution ou en famille d'accueil, dont 923 en institution. Parmi ces cas, il y a 1 039 placements judiciaires, soit près de 70 pour cent.

Les études du Liser (anciennement Ceps/ Instead) de 2010⁵ et 2022⁶ sur le milieu associatif constituent une source précieuse. Elles sont basées sur des enquêtes auprès des associations inscrites au RCS. Dans l'étude de 2010, les chercheurs du CEPS estiment que la fourchette haute, en éliminant des doublons et les associations qui n'existent plus, est de l'ordre de 5 300 associations. Plus intéressante est l'analyse de la répartition des associations selon les secteurs d'activité et selon les finances dont les associations disposent. En 2022, les principaux domaines d'activité des associations sont la culture (23%), le sport (19%), les loisirs (11%), l'éducation (8%), l'action sociale (8%) et la santé (4%). Par ailleurs, l'activité des associations se situe souvent dans un seul

domaine (56%). En ce qui concerne les ressources financières, quarante pour cent des associations ont des ressources « très faibles » (moins de 5 000 euros) et un peu moins de vingt pour cent des associations ont des ressources annuelles « élevées » (plus de 50 000 euros). Ce sont d'ailleurs les associations actives dans le domaine social ou de la santé (en partie conventionnés avec l'État) qui comptent souvent parmi celles qui ont des ressources élevées.

Mais évidemment, il s'agit là d'enquêtes auxquelles beaucoup d'associations n'ont pas répondu. Il serait utile de disposer de sources administratives. Pour avancer, la première chose à faire serait de constituer – au niveau administratif – une base de données des associations conventionnées par les différents ministères (Famille, Santé, Travail, Égalité des genres et de la Diversité, etc.), de publier les conventions en vigueur et les financements. Il n'est pas dit qu'une telle publicité soit voulue, que ce soit par les pouvoirs publics ou les associations. On peut effectivement imaginer que cette transparence (nécessaire selon les principes démocratiques) pourrait conduire à une « bataille rangée » dans laquelle les questions idéologiques sont susceptibles de devenir déterminantes. PZ



Maison-relais
gérée par
Arcus. Les
relations à
l'État des big
players du
tiers secteur
est organique

*Les petites associations
militantes essaient de tirer
leur épingle du jeu en
tentant d'instrumentaliser
la force intrinsèque d'un
mouvement associatif qui
est effectivement
incontournable dans la
gestion des services sociaux,
socio-éducatifs et socio-
thérapeutiques*

[Suite de la page 11]

La deuxième fiction est celle d'un État « neutre » du moins dans ses relations avec le « tiers secteur ». Évidemment, pour l'État, une certaine neutralité est de mise dès lors que la société civile est structurellement responsable pour la prestation de services qui s'apparentent, dans la plupart des domaines, à des services publics. Mais, dans le détail, on peut y voir une différenciation de soutien (et de financement) au gré des gouvernements ou des ministres en charge et/ou selon les orientations socio-politiques de certaines associations.

L'État semble également avoir intérêt à maintenir la fiction d'un tiers secteur unifié, dans la mesure où, sans interlocuteur unique, l'administration se verrait confrontée à une multitude confuse d'associations individuelles. Aujourd'hui, on se trouve au Grand-Duché dans une situation hybride. Il y a effectivement une foule de conventions individuelles et les associations essaient (tant bien que mal) de gérer individuellement leurs relations avec l'État. Mais depuis la loi de 1998 – qui concerne les relations entre l'État et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique (loi ASFT) –, on assiste néanmoins à une certaine uniformisation, du moins formelle, des relations entre l'État et les associations. Celle-ci va jusqu'à l'élaboration de critères de qualité que ce soit dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse ou des personnes âgées.

Les associations ont vu assez tôt – suite à l'extension du système de conventionnement dans les années 1970 – la nécessité de se regrouper pour défendre leurs intérêts. Elles ont créé dès 1977 l'Entente des Gestionnaires des Centres d'Accueil (EGCA). En 2018, le relais de l'EGCA est pris par la Fedas, fédération patronale avec quelque

200 associations membres, « principal réseau d'organismes à vocation sociale et sociétale au Luxembourg », selon sa page Internet. La Copas (Confédération luxembourgeoise des prestataires et ententes dans les domaines de prévention, d'aides et de soins aux personnes dépendantes) a vu le jour dès 1999 dans le contexte de l'introduction de l'assurance dépendance au Luxembourg. Aujourd'hui, la Copas regroupe près de soixante associations-membres et près de 13 000 salariés. Les petites associations considèrent que ces fédérations leur offrent une certaine protection qui découle de la présence d'associations grandes et très grandes (Croix-Rouge, Caritas, aujourd'hui HUT, etc.) dont le poids dans les négociations (avec l'État et les syndicats) est évidemment plus grand.

Dans son article de 1992, Erny Gillen estime qu'au sein du mouvement associatif, la professionnalisation du travail social a engendré « ein Mangel an planender Reflexion, Mangel an zukunftsträchtigen Konzepten. [...] Die Zielsetzungen und Optionen der Sozialarbeit stehen in einer offenen und pluralistischen Gesellschaft [...] nicht bereits mit der fachlich korrekt durchgeführten Sozialarbeit fest. Sie zu bestimmen, ist die eigentliche Aufgabe des Trägers ». Gillen estime que le manque de profil et l'homogénéisation des associations (« Träger ») aurait conduit à une crise d'identité au sein du monde associatif.

Quand on lit les textes présentant les visions et les missions des différentes associations, on se rend compte qu'il est difficile d'y faire des différenciations fondamentales. Le plus souvent, il s'agit de concepts à connotation universaliste, humaniste, avec un volet compassionnel. Rien d'anormal à cela au fond. On peut même penser que l'établissement de profils très pointus et différenciés pourrait avoir un effet disruptif avec, éventuellement, le danger de dérives sectaires. Pour une société « cohésive », le maintien d'une

fiction d'universalisme est peut-être nécessaire. Les différenciations se feront sur base du travail concret réalisé.

Il est intéressant de noter que la Fedas souhaiterait reprendre les fonctions de « plaider » que la Caritas, contrairement à la plupart des autres associations, avait pris l'initiative de développer. Mais menée par la Fedas, une telle activité irait dans le sens d'une indifférenciation encore plus poussée, étant donné qu'il s'agit d'une structure patronale fédérant toutes sortes d'associations. On peut imaginer que les problématiques des tarifs, des salaires, des ressources humaines y seront centrales. Pour les prises de position politiques, il s'agira de trouver des compromis qui, logiquement, iront plutôt dans le sens d'un consensus mou. ●

¹ J. Kendall, M. Knapp, *Voluntary Means, Social Ends*, Canterbury, PSSRU, 1995

² Olaf Corry, (2010). Defining and theorizing the third sector. In: Rupert Taylored., *Third Sector Research*. London, Springer, pp. 11-20.

³ Voir notamment sur le concept de "Big society": Fred Powell, *The Politics of Civil Society, Big society and small government*, Second edition, The Policy Press, 2013

⁴ Erny Gillen, Zur Autonomie der Sozialarbeit im Umfeld von Gesellschaft, Staat und Politik, in: *Forum* n° 136, Juni 1992, pp. 34-41

⁵ Carole Blond-Hanten, Blandine Lejealle, Jordane Segura, Lucie Waltzer Le secteur associatif au Luxembourg, Rapport réalisé pour l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, CEPS/Instead, mars 2010

⁶ Blandine Lejealle, Michel Tenikue, Bertrand Verheyden, Vie associative et Vivre-ensemble au Luxembourg. Participation des ressortissants de pays tiers, LISER, 2022

« An eisem Sënn »

III | Bernard Thomas

Alors que Georges Mischo s'apprête à réformer l'ITM, les restaurateurs font monter la pression et dénoncent des contrôles « trop intrusifs ». Les patrons de la construction se montrent, eux, reconnaissants pour les 13 000 contrôles « détachement », qui visent leurs concurrents étrangers

Le directeur de l'Inspection du travail et des mines (ITM) s'est dit « énormément déçu et contrarié », lors de son passage à la matinale de *RTL-Radio*, le 3 décembre. « Notre réussite est retournée contre nous. » Il y a dix ans, la presse désignait l'ITM comme un « tigre en papier ». Pendant la pandémie, elle en louait la réactivité. Aujourd'hui, elle lui reprocherait « d'avoir la rage ». L'argumentaire de Marco Boly prend une inflexion défensive. Le terme de « contrôle » serait « sou ee Negativ-Wuert » ; on se demanderait d'ailleurs en interne s'il ne faudrait pas en trouver un autre. Le lendemain sur *Radio 100,7*, Boly avance que l'ITM aurait peut-être atteint « un niveau », où la question d'une réorientation vers plus de prévention se poserait, même si le volet des contrôles resterait incontournable.

La fédération de l'Horesca a lancé une campagne de déstabilisation contre l'ITM et son directeur, largement relayée par le *Wort* : « Viele Arbeitgeber erleben die Kontrollen als übergriffig und die Strafen als Willkür » (16.11.24) ; « ITM verliert den Blick für das richtige Maß » (27.11.24) ; « Macht-fülle des ITM-Direktors » (13.12.24). Le quotidien citait Alain Rix, l'éternel président de l'Horesca : « Ich gehe sogar so weit, dass ich das Mobbing nenne ». Le DP a également découvert le sujet. La foraine Barbara Agostino et la commerçante Corinne Cahen ont ainsi posé des questions parlementaires sur la *Schueberfouer* (l'ITM venant de rappeler que les jeunes de moins de 18 ans n'ont pas le droit d'y travailler) et sur les contrôles « souvent perçus comme intrusifs » dans la restauration.

Sollicité pour une interview par le *Land*, le directeur de l'ITM préfère répondre par écrit. « Il a été décidé de mettre davantage l'accent sur la prévention plutôt que sur les contrôles strictement orientés vers des sanctions », lit-on dans son mail. L'ITM se positionnerait comme « partenaire » des acteurs économiques. On chercherait à « instaurer un climat de confiance ». Marco Boly s'est aligné sur les éléments de langage de son nouveau ministre.

Le service ICE (pour « inspections, contrôles et enquêtes ») a vu ses effectifs exploser. En 2018, l'ITM disposait de treize inspecteurs de travail opérationnels. En 2023, ils étaient 99 agents sur le terrain. Pendant ces temps, le nombre de contrôles est passé de 499 à 1 857. (L'Organisation internationale du travail préconise un inspecteur pour 8 000 salariés, un quota que le Luxembourg remplit depuis 2020.) Ces hausses d'effectifs constitueraient « l'un des principaux combats » qu'il a mené au sein de la coalition passée, affirme l'ex-ministre du Travail, Dan Kersch (LSAP), face au *Land*. Mais c'est à son prédécesseur que revient le mérite d'avoir ressuscité l'ITM. En 2014, Nicolas Schmit se retrouvait coincé au *Rousegärtchen*, Jean-Claude Juncker lui ayant barré la voie vers Bruxelles. Tant qu'à faire, il décida de s'attaquer à l'ITM, sa deuxième écurie d'Augias après l'Adem.

[...]

Georges Mischo,
en avril 2022,
lors de la
cérémonie
d'inauguration
de FerroForum

Wirtschaft

Sven Becker

[Suite de la page 13]

En février 2015, Schmit nomma Marco Boly, un ingénieur d’Arcelor-Mittal, directeur faisant fonction. Parmi les fonctionnaires de l’ITM, la majorité considérait leur nouveau chef comme un intrus. Boly n’en eut cure, il avança comme un bulldozer, démantelant les anciens fiefs. Présenté quelques mois plus tôt, un audit externe d’EY peignait l’image d’une administration dysfonctionnelle et léthargique, écrasée par des petits clans et de grandes inimitiés. Les absences non-justifiées étaient fréquentes, tout comme les refus de travail. Les inspecteurs étaient en souffrance, « éprouvés sur le plan émotionnel », notait EY dans son audit. « Ils ne sont plus pris au sérieux ou respectés par les employeurs et les entreprises ». La Big Four ajoutait : « Il semblerait que la direction [de l’ITM] minimise ou n’autorise l’exercice de leurs pouvoirs coercitifs qu’à titre exceptionnel ou même pas du tout ».

Les centrales syndicales portaient leur part de responsabilité historique dans la décadence de l’ITM. Durant des décennies, elles avaient envoyé leurs permanents à l’ITM, n’en choisissant pas toujours les plus capables. (La réforme de 2007 mettra fin à ce droit de proposition syndical.) La faiblesse de l’ITM « était peut-être voulue, qui sait », sous-entendait Nicolas Schmit il y a dix ans. Une remarque qui visait ses prédécesseurs chrétiens-sociaux au Travail, François Biltgen (1999-2009) et Jean-Claude Juncker (1982-1999). Les gouvernements successifs n’avaient pas osé flexibiliser le droit du travail. Mais ils n’avaient pas non plus osé donner à l’ITM les moyens pour contrôler que celui-ci fût respecté. Un autre arrangement à la luxembourgeoise. Entre 2002 et 2012, pas moins de cinq audits furent produits et une réforme votée, sans que des changements notables se fassent ressentir sur le terrain. (Les députés se plaindront de ce que leur intention, exprimée dans le texte de loi, ait été dissoute et dénaturée dans les règlements d’ordre interne de l’ITM.)

Schmit et Boly pouvaient pourtant compter sur un allié objectif: Le patronat de la construction qui, de concert avec les syndicats, plaidait pour une ITM capable d’endiguer la « concurrence déloyale » (c’est-à-dire le dumping social) des firmes étrangères. Alors que l’ITM gagnait lentement en force, se posait la question de la carotte et du bâton, entre pédagogie et punition. Dès 2016, Boly évoquait « un nouveau profil » qu’il voudrait donner à l’ITM : « Comment raisonnablement projeter cette image si nous donnons des coups de matraque aux gens ? » Il suivait Nicolas Schmit qui disait ne vouloir ni d’une ITM « qui ne dérange personne », ni d’une ITM « qui emmerde sans arrêt les gens ». (Ses deux successeurs socialistes Dan Kersch et Georges Engel déclareront, eux aussi, privilégier la prévention à la punition.) Or, les institutions développent leurs propres logiques. Les agents d’ICE sont composés de jeunes recrues, mais également de *Quereinsteiger* « issus du monde professionnel ». « L’expérience de terrain » de ces derniers garantirait une « approche pragmatique », écrit l’ITM au *Land*. Et de préciser que « l’approche et l’attitude lors des visites et contrôles doivent être exemplaires et respectueuses ».

Dans son avis sur le travail dominical publié à la mi-novembre, la Chambre des salariés revient sur ces « contrôles à grande échelle », qui auraient « changé la donne » dans le secteur du commerce : « Mais cela a déplu à de nombreuses entreprises et ce projet [sur le travail du dimanche] y remédie aujourd’hui en réduisant à néant le travail accompli par l’ITM ». Deux semaines après la publication de cet avis, la présidente de Luxembourg Confederation (ex-CLC), Carole Muller, s’indignait sur *RTL-Radio* : « C’est plus ou moins vers 2018 que les paradigmes ont quelque part changé à l’ITM ». Les commerçants auraient pu constater « une autre attitude » avec beaucoup de contrôles et

« *Ech fannen, datt den Här Boly do seng Aarbescht ganz gutt gemaach huet. Si schaffen an eisem Sënn* »

Roland Kuhn, président de la Fédération des entreprises de construction

beaucoup de sanctions. Il serait grand temps de revenir au volet conseil : « Zemol déi kléng Betriber, déi wëssen et heiansdo net besser ! » Il faudrait « les prendre par la main », leur donner « une seconde chance », plaidait Muller, par ailleurs CEO de Fischer SA.

Ces dernières années, les inspecteurs ont concentré leur activité sur le secteur de l’horeca. Sur un total de 1 296 contrôles menés en 2023, 363 visaient les restaurants, cafés et hôtels, suivis de 265 dans la construction et de 145 dans le commerce. (Avant la pandémie, le hitparade était encore dominé par la construction, suivie par le commerce et l’horeca.) Les PME de l’horeca sont des candidats tout désignés pour l’ITM. Elles ont pignon sur rue, sont ouvertes à des heures tardives, font de petites marges, paient des petits salaires et emploient beaucoup de personnes de pays-tiers. Les aides versées au secteur durant les confinements ont exacerbé la pression réglementaire. Souvent, ce sont des dénonciations d’ex-salariés ou de concurrents qui déclenchent un contrôle. « Es genügt wenn der Anrufende allgemeine Informationen über den Arbeitsplatz oder die Situation gibt, ohne seinen Namen [...] zu nennen », expliquait Marco Boly début décembre au *Letzebuurger Bauer*. « Suite à une plainte, l’ITM effectue toujours un contrôle », répondait le ministre du Travail, Georges Mischo (CSV), récemment à une question parlementaire.

Les témoignages de restaurateurs recueillis par le *Land* se recourent en large partie. Les contrôles sont ressentis comme pédants et formalistes. Pour certains restaurants en ville, leur rythme est désormais biannuel. Pour les manquements mineurs, un délai de mise en conformité est accordé. Mais la compilation de ce dossier, avec toutes ses pièces requises (contrats de travail, titres de séjour, horaires journaliers, fiches de salaire, formation du salarié désigné, registre des stages, ...), demande un véritable effort ; surtout pour des petites entreprises.

En règle générale, les contrôles in situ se font en plein service. (« On ne fait pas non plus de contrôle de la circulation un dimanche sans voiture », expliquait Boly sur *RTL-Radio*.) Une demi-douzaine d’inspecteurs se postent aux entrées et aux sorties de l’établissement, visitant la cuisine, la cave et jusqu’au local poubelle. « Cela m’a donné l’impression d’être un délinquant », se plaint un gérant qui parle d’une expérience « très, très impressionnante ». Un autre tire le parallèle avec une « descente de police » : « On se croirait dans un épisode de *Miami Vice* ». Les cuisiniers et serveurs doivent présenter sur le champ leur carte d’identité aux inspecteurs du travail, une situation qui générerait un réel stress. Pas moins de 93 amendes ont été prononcées en 2023 contre des patrons de l’horeca pour avoir employé des ressortissants de pays tiers sans titre de séjour ou sans autorisation de travail. Elles sont immédiates et salées : Comptez 10 000 euros par salarié. (Ce montant n’avait été « que » de 2 500 euros, avant d’être quadruplé à partir du 1^{er} septembre 2023.) À cela s’ajoute le risque pénal. En 2023, l’ITM a ainsi transmis 61 procès-verbaux au Parquet, dont quinze pour traite humaine.

La chaîne de restos Chiche a fait l’objet de deux contrôles en un an. Le dernier a eu lieu un vendredi soir aux alentours de 22 heures. « Les clients se demandent ce qui se passe, c’est un peu pénible », glisse la gérante (et l’âme) de Chiche, Marianne Donven. L’ITM n’aurait finalement trouvé que l’un ou l’autre certificat d’aptitude de travail expiré. « J’avoue ne pas y avoir fait attention », s’excuse Donven. À l’inverse d’autres restaurateurs, elle présente les contrôles comme positifs, « une occasion d’apprendre ». Ses restaurants n’auront finalement pas écopé d’une amende, Donven ayant réussi à régler la situation dans les délais impartis. Toujours est-il que ce contrôle administratif lui aurait pris « une semaine de travail ». Le Chiche reste l’exception : Sur 309 établissements de l’horeca contrôlés en 2024, 207 ont fini par devoir payer d’une amende. Ce taux élevé s’expliquerait par « une forte exposition aux risques de non-conformité » dans le secteur, explique-t-on à l’ITM.

« Nous tenons à exprimer notre soutien et notre enthousiasme face aux initiatives annoncées par le ministre », déclarait Steve Martellini, le secrétaire général de l’Horesca, à l’issue d’une conférence de presse avec le ministère du Travail et l’ITM, le 29 janvier. La *Zeitung vum Lëtzebuurger Vollek* en relevait la scénographie : « Im Gegensatz zu Pressekonferenzen mit dem vorigen Arbeitsminister war für ITM-Direktor Marco Boly kein Platz vorn am Tisch. Er saß wie bestellt und nicht abgeholt hinten im Saal direkt beim Eingang und musste sich vor den Kopf gestoßen fühlen. » Face au *Land*, le ministère du Travail « tient à souligner qu’il n’y a pas de tensions entre Monsieur le ministre et le directeur de l’ITM ». Côté ITM, on assure que la collaboration « se déroule dans un esprit constructif ».

« *Ich gehe sogar so weit, dass ich das Mobbing nenne* »

Alain Rix, président de l’Horesca, dans le *Wort*

Martellini est allé très loin dans ses revendications. L’ITM devrait « ein Auge zudrücken » lorsqu’elle constaterait que le temps de repos de 44 heures n’était pas respecté, est-il cité par le *Wort*. (Ceci au cas où il y aurait un « accord » entre le patron et ses salariés pour prendre deux jours de repos non-consécutifs.) Face à une infraction au Code du Travail, l’ITM devrait donc « fermer les yeux » ? Georges Mischo n’a pas directement réagi à ces propos, évoquant une future concertation avec le secteur. Son prédécesseur, le socialiste Georges Engel, a illico posé une question parlementaire s’inquiétant d’un « affaiblissement du potentiel de dissuasion » de l’ITM.

Lors de la conférence de presse avec l’Horesca, Mischo s’est montré avenant. « Nous voulons éviter d’avoir à sanctionner », a-t-il promis. Le communiqué officiel cite sa redéfinition, très *business friendly*, de la mission de l’autorité de contrôle : « L’ITM s’inscrit dans une démarche de partenariat et de soutien pour renforcer la compétitivité et l’attractivité du secteur Horeca au Luxembourg ». Cette lecture paraît très réductrice. En quoi le rôle de l’ITM serait-il de « renforcer la compétitivité » d’un secteur économique ? Comme le remarquait l’ancien magistrat Jean-Luc Putz (entretemps passé chez Arendt) dans son livre *Aux Origines du droit du travail* : « Vu que la législation sociale est dans une large mesure une législation protectrice des salariés, l’action de l’ITM se fait dans un premier temps dans l’intérêt des salariés, qui se voient garantir la jouissance effective de leurs droits. »

Politiquement, les ministres du Travail, Georges Mischo, et de l’Environnement, Serge Wilmes, se ressemblent. Ce sont deux ministres CSV « ohne Eigenschaften », à part celle d’exécuter, dans leur domaine respectif, la politique Friedenienne du détricotage réglementaire. L’accord de coalition promet que « le gouvernement procédera à une réforme de l’ITM en redéfinissant sa mission ». Il serait encore « prématuré » de s’exprimer sur « des mesures concrètes », écrit le ministère au *Land*. Mais la réforme de l’ITM serait initiée cette année.

Certaines pistes se dessinent déjà, à commencer par celle d’un catalogue des amendes, revendiqué par le patronat pour réduire le pouvoir de Marco Boly. Actuellement, c’est le directeur de l’ITM qui fixe le montant des amendes, selon « les circonstances et la gravité de l’infraction ainsi que le comportement de son auteur ». (La fourchette prévue dans la loi va de 25 à 25 000 euros.) Marco Boly dit « comprendre » cette position : « Les employeurs font souvent référence aux amendes du Code de la route qui sont fixes en fonction de l’infraction ». Dans son dernier rapport annuel, l’ITM dit avoir infligé des amendes pour un montant total de 14,3 millions d’euros. En moyenne, une amende ne serait que de 4 900 euros, relativisait Boly en décembre sur *RTL-Radio*, y voyant la preuve que l’ITM « n’exagère en rien ». D’ailleurs, ajoutait-il, les deux-tiers seraient liés aux détachements (frappant donc des entreprises étrangères).

Le patronat ne constitue pas un bloc homogène. Alors que les PME de l’Horesca montent une campagne anti-ITM, le secteur de la construction se montre, lui, reconnaissant envers les inspecteurs du travail. Contacté par le *Land*, le constructeur-promoteur Roland Kuhn veut « juste dire merci à Marco Boly » pour ces contrôles : « Ech fannen, datt hien seng Saach do ganz gutt gemaach huet. » Le notable patronal fait référence aux 12 967 contrôles « détachement » faits par l’ITM en 2023 (le double de l’année précédente), c’est-à-dire des contrôles visant les salariés envoyés temporairement par une entreprise étrangère sur un chantier ou dans une usine au Luxembourg. Ceux-ci auront débouché sur 2 152 amendes d’un montant total de 8,9 millions d’euros. (Suite à des amendes non-payées, 799 cessations de travail ont été prononcées.) L’ITM se présente en « défenseur » des entreprises locales contre le dumping social. Voilà qui explique que même la tonitruante Fédération des artisans se soit jusqu’ici montrée étonnamment modérée dans sa critique de l’ITM. « Ils travaillent dans notre sens », estime Roland Kuhn. Sans surprise, il se montre plus critique par rapport aux contrôles « sécurité-santé » visant les entreprises autochtones. Lors de ces contrôles, il faudrait davantage miser sur « le sens commun ». ●

Eux en baskets, nous en tongs

IIII Georges Canto

Les grandes banques européennes affichent une bonne forme. Mais celle-ci pâlit en comparaison avec les États-Unis

Dès le 15 janvier les grandes banques européennes ont commencé de publier leurs résultats du quatrième trimestre et de l'année 2024. Le moins que l'on puisse dire, c'est que, malgré un contexte économique morose, elles se portent bien, certaine affichant même des profits records, pour le plus grand bonheur de leurs actionnaires. Mais la comparaison avec les banques américaines ne tourne toujours pas à leur avantage et 2025 ne s'annonce pas aussi favorable.

En France, les cinq grands groupes bancaires affichent ensemble 32,2 milliards d'euros de profits pour 2024, soit onze pour cent de plus qu'en 2023. Mentions spéciales pour la Société Générale, où le bénéfice annuel progresse de 69 pour cent, et à moindre titre pour les groupes Crédit Agricole et BPCE (+25 pour cent chacun).

BBVA, la deuxième banque espagnole, a franchi pour la première fois la barre symbolique des dix milliards d'euros de résultat net, en hausse de 25 pour cent mais reste à distance du leader Santander qui affiche un bénéfice record de 12,6 milliards d'euros, en hausse de quatorze pour cent sur un an. En Italie, Intesa SanPaolo a vu ses profits grimper de douze pour cent à 8,7 milliards d'euros et Unicredit de huit pour cent à 9,3 milliards.

La deuxième banque allemande Commerzbank parvient aussi à son point haut, avec 2,7 milliards d'euros de profit soit 20,7 pour cent de plus qu'en 2023. Chez UBS en Suisse, où, pour cause d'absorption du Credit Suisse en 2023, les résultats ne sont pas comparables d'une année sur l'autre, le bénéfice net de 5,1 milliards de dollars en 2024 est supérieur de treize pour cent aux attentes des analystes.

À noter tout de même que toutes les grandes banques ne sont pas logées à la même enseigne. En France, le bénéfice du Crédit Mutuel n'a augmenté que de 0,2 pour cent et celui de BNP Paribas de 4,1 pour cent, mais dans les deux cas les niveaux atteints sont historiques. A la Deutsche Bank, le bénéfice avant impôts n'est que de 5,3 milliards d'euros, soit sept pour cent de moins que l'an dernier et chez ING aux Pays-Bas, le résultat de 6,4 milliards d'euros en 2024, était en baisse de 12,3 pour cent par rapport à 2023, année où le bénéfice net avait presque doublé.

Dans tous les cas l'activité de banque de détail n'a que légèrement progressé. C'est que, malgré la hausse des commissions et de moindres défauts de remboursement, les marges sur les crédits, très favorables en 2023, ont baissé à partir de juin 2024. C'est surtout la banque de financement et d'investissement (sigle anglais CIB) qui a tiré les résultats vers le haut, grâce à l'évolution des marchés. Ainsi chez BNP Paribas elle est devenue

À qui profitent ces bons résultats ? Aux actionnaires en premier lieu

« un puissant moteur de croissance » : avec un profit en hausse de 16,2 pour cent, quatre fois plus que la moyenne des activités, elle représente désormais 38,5 pour cent du résultat brut d'exploitation. Une situation connue dans la plupart des banques européennes.

Ces résultats flatteurs, boostés dans tous les pays par la performance du quatrième trimestre, ont été acquis dans une conjoncture économique peu engageante, le PIB de l'UE n'ayant augmenté que de 0,9 pour cent en 2024 avec un maigre 0,8 pour cent dans la zone euro. Une des raisons de cette discordance est que les grandes banques européennes sont très présentes en dehors du Vieux Continent. Ainsi, les engagements internationaux représentent environ 25 pour cent des expositions des banques allemandes et 39 pour cent de celles des banques françaises, une proportion qui atteint ou dépasse les cinquante pour cent en Espagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

L'exemple des deux plus grandes banques espagnoles est révélateur. Santander est particulièrement bien implantée en Amérique latine, où elle est un acteur majeur dans des pays comme le Brésil, le Chili et l'Argentine. Mais elle est aussi présente dans le nord-est des États-Unis. De son côté, BBVA, plus grand établissement financier au Mexique, travaille aussi en Colombie, au Pérou et dans le Sun Belt américain. Elle est devenue un acteur-clé en Turquie via le rachat de Garanti Bankasi en 2022.

À qui profitent ces bons résultats ? Aux actionnaires en premier lieu, par le biais du versement de dividendes mais aussi de plus en plus fréquemment par voie de rachats d'actions (la moitié de la distribution totale chez SG). Les versements augmentent de quarante à cinquante pour cent par rapport à 2023 dans la plupart des grandes banques. BNP Paribas a confirmé sa politique de distribution de soixante pour cent des bénéfices aux actionnaires, dont cinquante pour cent minimum

en dividendes, au titre des exercices 2024, 2025 et 2026. Santander prévoit de la même manière de restituer dix milliards d'euros à ses actionnaires en 2025 et 2026, en plus de sa distribution standard de dividendes en espèces. La distribution sera de la moitié des bénéfices chez Intesa SanPaolo et de quarante pour cent chez Deutsche Bank. Par ailleurs les banques cajolent de plus en plus leurs actionnaires par le paiement en cours d'année de « dividendes anticipés ».

Qui dit profits en hausse dit aussi, logiquement, impôts plus élevés engrangés par l'État et les collectivités publiques. C'est encore plus vrai dans certains pays qui ont mis en place des surtaxes ponctuelles sur le secteur bancaire (Espagne) ou les grandes entreprises (France). Le Crédit Mutuel français a dénoncé la surtaxe « injuste » des bénéfices des grandes entreprises qui va lui coûter 400 millions d'euros « versés dans un puits sans fond ». Le Crédit Agricole devrait s'acquitter de 200 à 300 millions d'euros. La facture sera plus légère pour BNP Paribas mais « quelques dizaines de millions d'euros » tout de même.

Les profits historiques des banques européennes vont aussi leur permettre de mener à bien des projets déjà bien avancés, notamment leurs opérations de croissance externe. Unicredit cherchait à s'emparer de Commerzbank, mais les difficultés rencontrées l'ont amenée à se tourner vers sa compatriote Banco BPM. Toujours en Italie, en janvier 2025, Banca Monte dei Paschi di Siena, en quasi-faillite il y a moins de dix ans, a annoncé en janvier 2025 lancer une offre d'acquisition de 13,3 milliards d'euros sur « la pépite » Mediobanca. Fin décembre 2024, BNP Paribas a signé un accord d'acquisition du gestionnaire d'actifs Axa Investment Managers, une opération à plus de cinq milliards d'euros dont la conclusion est attendue mi-2025.

Plusieurs constats viennent tempérer l'euphorie des bons résultats. Les banques européennes restent depuis plusieurs années délaissées par les investisseurs, avec dans l'UE un rapport cours de l'action sur bénéfices réalisés (PER) souvent compris entre six et huit, un multiple très inférieur à celui des marchés boursiers sur lesquels elles sont cotées. Par ailleurs elles font toujours aussi pâle figure face à leurs rivales américaines. La différence se voit tant au niveau du montant des profits que de leur progression.

Les cinq premières banques américaines (Bank of America, Citigroup, Goldman Sachs, JP Morgan et Wells Fargo), portées par une économie plus dynamique (le PIB américain a augmenté de près de trois pour cent l'année dernière) ont engrangé 132,3 milliards de dollars de bénéfices en 2024, soit une hausse de 19 pour cent en un an.

La seule JP Morgan a représenté plus de 44 pour cent de ce montant. Son profit total, de 58,5 milliards de dollars dépasse même les profits cumulés de six grandes banques européennes (BNP Paribas, Santander, BBVA, Intesa SanPaolo, ING et Deutsche Bank). En termes de progression, c'est Goldman Sachs qui remporte la palme avec 68 pour cent, devant Citigroup (37 pour cent) et JP Morgan (22,5 pour cent) tandis que Wells Fargo et Bank of America sont à la traîne (respectivement trois et 2,3 pour cent).

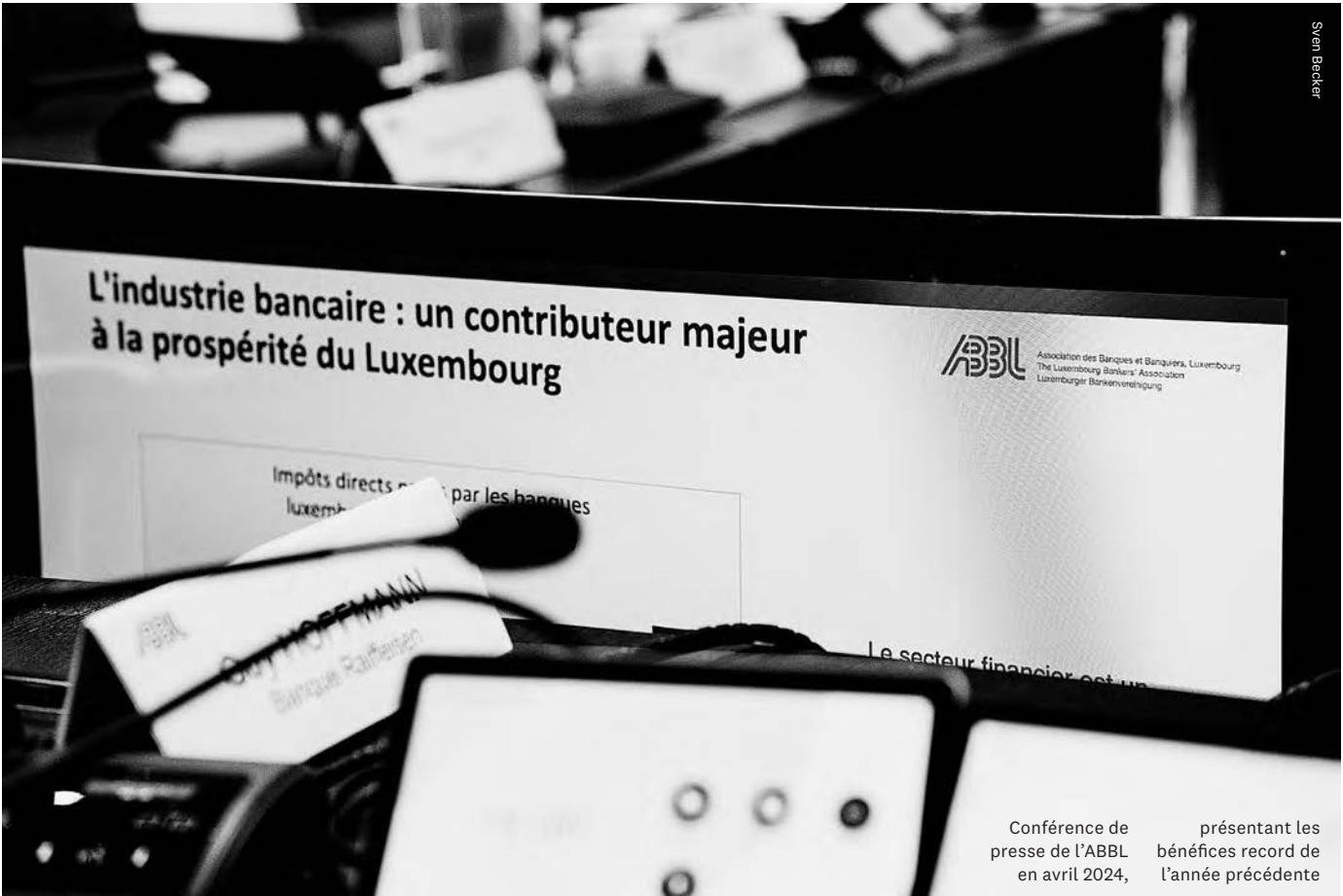
L'écart est encore plus grand sous l'angle de la capitalisation boursière : début février 2025 JP Morgan valait neuf fois plus que Santander, première banque européenne sur ce critère. Les cinq principales banques américaines valaient 4,5 fois plus que leurs cinq homologues de la zone euro (Santander, BNP Paribas, Intesa SanPaolo, Unicredit et BBVA).

Pour Jean-Laurent Bonnafé, le directeur général de BNP Paribas, l'écart de performance qui sépare les banques européennes des américaines est dû à l'absence de marché unifié des capitaux de ce côté-ci de l'Atlantique, qui empêche l'UE de profiter d'un marché intérieur (en termes de population) supérieur d'un tiers à celui des États-Unis.

De plus, selon lui, les banques américaines ne sont pas soumises aux mêmes règles, notamment « dans les activités de marché, de grande clientèle, de prêts, de financement de projets ». La déréglementation financière « tous azimuts » voulue par Donald Trump ne va pas arranger les choses, d'autant que la conjoncture économique va à peine s'améliorer, avec un PIB prévu en hausse de 1,5 pour cent seulement dans l'UE et de 1,3 pour cent en zone euro et des taux d'intérêt orientés à la baisse.

La réglementation mondiale, dite « Bâle III », est discrètement entrée en vigueur en janvier 2025 au sein de la zone euro, contraignant les banques à de lourds investissements informatiques pour la respecter. En revanche, aux États-Unis, sous l'impulsion d'Elon Musk, son application sera repoussée à une date indéterminée. Par contagion, la Banque d'Angleterre a fait de même, se donnant jusqu'à 2027 pour s'y mettre. Les autres Européens ont de quoi se plaindre, à l'image de Stéphane Boujnah, le patron d'Euronext qui gère sept bourses européennes, pour qui « les uns partent dans la course en baskets et nous en tongs ».

À l'heure où ces lignes ont été écrites, les résultats des banques britanniques n'étaient pas encore connus.





Images extraites
de la série
Marginal



« Le fait divers est un art de masse »

IIII Josée Hansen

Fascination fait divers

Les photos documentaires très sobres semblent extrêmement distantes, sans effet de style pour rechercher l'émotion : un bâtiment administratif daté à la façade en tôle amochée, un parking désertique à rase campagne. C'est un lisant les textes qui les accompagnent que s'ouvre un abîme : Tout ne va pas bien dans ces paysages à l'apparence paisible. Le bâtiment est le siège de France Télécom/Orange à Mérignac. Remy Louvradoux s'y est immolé par le feu le 26 avril 2011. Triste ironie de l'histoire : Il était lui-même préventeur dans la boîte alors en pleine restructuration et devait en principe aider à éviter les suicides au travail – mais avait été placardisé dans un bureau sans fenêtre, sans ordinateur ni téléphone. Le parking sur l'autre photo est l'endroit où Éric C. s'est immolé par le feu, le 14 mai 2011. Croulant sous la charge de travail croissante au sein d'EDF-Suez, pour laquelle il travaillait depuis 25 ans, il n'a plus vu d'autre issue que ce geste désespéré. Il a survécu mais son acte n'aura servi à rien.

Ces photos, issues de la série *Le grand incendie* de Samuel Bollendorff, font partie de l'exposition *Faits divers – Une hypothèse en 26 lettres, 5 équations et aucune réponse* qui a actuellement lieu au Mac/Val à Vitry près de Paris. À quelques pas est accrochée la série de vidéos du duo franco-belgo-luxembourgeois Brognon-Rollin, *Ejection Tie Club* (2021) : Elles montrent des hommes qui se nouent une cravate sombre sur une chemise blanche. Ces cravates sont offertes aux pilotes d'avion par le fabricant de sièges éjectables Martin Baker lorsqu'ils ont survécu à un accident grâce à l'activation de leur siège éjectable.

« À travers ces documents historiques, je peux accéder à une époque », raconte encore Jérôme Quiqueret, qui veut être « le porte-parole d'une voix qui ne se fait pas entendre »

« Toute œuvre d'art est un crime non perpétré », écrivit Theodor W. Adorno dans son *Minimalia Moralia* (1951) et cette exposition panorama réunissant des œuvres de quelque 80 artistes ainsi que de véritables pièces à conviction de crimes réels (comme ce livre de « recettes » dans lequel le meurtrier Henri-Désiré Landru consigna les meurtres de onze femmes entre 1916 et

1919) montée par le directeur du Mac/Val Nicolas Surlapierre avec l'historien de l'art Vincent Lavoie croise sans cesse la fiction et la réalité, la frayeur des meurtres, crimes ou suicides et la fascination qu'ils exercent sur les artistes et le public. Dès le XVI^e siècle, de petits fascicules appelés *Canards sanglants* colportèrent ces histoires sous forme de brefs récits épouvantables, récits qui allaient intégrer plus tard la presse imprimée sous le titre de « faits divers ».

Le sémiologue Roland Barthes en donne quelques clés de lecture dans son texte « Structure du fait divers », publié en 1964 dans *Essais critiques* : « Voici un assassinat : s'il est politique, c'est une information, s'il ne l'est pas, c'est un fait divers ». Et, plus loin : « Le fait divers nous dit que l'homme est toujours relié à autre chose, que la nature est pleine d'échos, de rapports et de mouvements ». Ou encore : « Le fait divers est un art de masse : son rôle est vraisemblablement de préserver au sein de la société contemporaine l'ambiguïté du rationnel et de l'irrationnel, de l'intelligible et de l'insondable. » Ou encore, dernier extrait : « Il est vrai que le fait divers est littérature, même si cette littérature est réputée mauvaise ».

Jérôme Quiqueret s'est forcément posé la question du statut (littérature ou pas ?) de son livre *Tout devait disparaître – Histoire véridique d'un double meurtre commis à Esch-sur-Alzette à la fin de l'été 1910* (Capybara, 2022). Historien de formation, journaliste de profession, Quiqueret a passé dix ans dans les archives à rechercher l'affaire du double meurtre du couple Françoise

et Henri Kayser-Paulus, le 14 septembre 1910 à Esch, rue d'Audun. Dix années durant lesquelles il a forcément eu des doutes sur cette entreprise et l'œuvre finale, la qualité littéraire du texte et l'intérêt que lui porterait d'abord un potentiel éditeur, puis les milieux respectifs des historiens et littéraires, et en dernier le public. La réception fut enthousiaste : non seulement l'historien français Philippe Artières lui écrivit-il une belle préface mettant en perspective ce kaléidoscope haletant où s'entremêlent enquête policière et description méticuleuse d'un milieu socio-politique à l'époque glorieuse de l'industrie sidérurgique à Esch-sur-Alzette. Mais en plus, les critiques furent dithyrambiques, le jury de la Fondation Servais le désigna lauréat du prestigieux prix en 2023 (non sans discussions au sein du jury et lors de l'annonce) et Capybara en est à sa cinquième édition, après en avoir vendu presque 2 000 exemplaires – ce qui est beaucoup au Luxembourg.

Fort de ce succès, ayant acquis une certaine confiance quant à la pertinence de sa démarche, Jérôme Quiqueret s'est remis à la tâche. Nous nous retrouvons pour un rendez-vous au plateau du Saint-Esprit, entre les Archives nationales et la Cité judiciaire. « C'est dans les archives de Justice qu'on retrouve les gens normaux », dit-il, et : « T'ouvres un truc (par exemple, une boîte d'archives) et ça peut aller dans tous les sens ». Si son premier livre était dédié au monde ouvrier, à l'industrialisation, au racisme ordinaire contre ceux et celles qui venaient au Luxembourg pour travailler et aux luttes idéologiques farouches entre la gauche progressiste et la droite conser-



vatrice, le prochain fera un petit saut historique en arrière, jusqu'à la fin du XIX^e siècle et un petit saut géographique jusque dans un village à la périphérie de la capitale. Il est en train de suivre le fil d'une enquête pour féminicide. Cette fois, il s'intéresse donc plutôt au monde rural, à la période de l'émigration du Luxembourg, à la place de la femme aussi. « Le fait divers est pour moi le contexte qui me permet de faire une flânerie dans une époque. »

Alors que le journalisme tente de décrire, d'analyser et d'expliquer son époque contemporaine, le recul historique des histoires d'archives permet bien sûr de mieux voir les liens entre les éléments d'une histoire et d'accéder à tous les documents. La loi de 2018 sur les archives impose un délai de cinquante ans aux affaires juridiques, et les archives de la justice de 1900 à 1940 sont entièrement inventoriées grâce notamment au projet *HistJust* (Histoire de la Justice) du C2DH de l'Université du Luxembourg. « À travers ces documents historiques, je peux accéder à cette époque », raconte encore Jérôme Quiqueret, qui veut être « le porte-parole d'une voix qui ne se fait pas entendre ». Les documents lui permettent de retrouver des personnages, de parler de l'humain, des acteurs de l'histoire qui sont souvent les oubliés de l'historiographie officielle. Il a un grand respect pour les « petites gens », les couches populaires et leur sort qui sont souvent instrumentalisés par le pouvoir et les médias à travers les faits divers : un meurtre sert à stigmatiser les immigrés érigés en coupables idéaux, une agression est vite vue comme le fait d'un groupe social. Le schéma est le même depuis toujours.

« Il y a tellement de choses dans ces cas qui font écho à aujourd'hui, le public va certainement faire lui-même ces parallèles en regardant. »

Loïc Tanson et Frederic Zeimet

Loïc Tanson et Frederic Zeimet ont ressenti la même fascination pour le fait divers historique et en ont fait une mini-série télévisée de quatre épisodes, *Marginal*, qui sera diffusée à partir de fin février sur la chaîne de télévision nationale *RTL Tele Lëtzebuerg*, avec une deuxième saison dont le tournage est prévu cet été et la diffusion en 2026. D'ailleurs, Jérôme Quiqueret y collabore

en tant que conseiller. « C'est un article de l'historienne, chercheuse au C2DH Nina Janz¹ qui m'a rendu attentif aux procès judiciaires historiques », raconte le scénariste Frederic Zeimet. Il s'est alors jeté corps et âme dans ces archives, et, lorsque RTL et le Film Fund ont lancé leur appel à idées pour la production d'une nouvelle série télévisée, il a vite trouvé des partenaires enthousiastes en Loïc Tanson pour réaliser un tel projet et en Claude Waringo de Samsa pour le produire. Leur idée a fait l'unanimité. En un premier temps, Zeimet a sélectionné entre 25 et trente cas marquants parmi ces histoires, avant de les réduire à quatre s'étirant sur la période 1902-1910. Ces cas sont représentatifs des faits de société de l'époque et ont tous en commun d'avoir des figures centrales poussées à la marge par la société – d'où le nom de la série. « Et une fois à la marge, c'est difficile de retrouver son chemin vers la société. »

« Ce qui m'a vraiment frappé, ce sont les parallèles qu'on peut tirer entre l'époque d'il y a cent ans et aujourd'hui, constate Loïc Tanson : le progrès est extrêmement lent ». Les marginaux existent toujours, les étrangers sont souvent stigmatisés comme coupables idéaux, sans parler de la dévalorisation des femmes ou des personnes homosexuelles. Comme Quiqueret, le duo Tanson/Zeimet raconte les évolutions politiques et sociétales, tout comme celle de la mise en place d'un système judiciaire encore embryonnaire, à travers leurs personnages. « Ces personnages ont une vie, et j'ai fait en sorte que cette vie soit intéressante pour le public d'aujourd'hui », promet Zeimet.

Loïc Tanson quant à lui avait pour charge principale de trouver une esthétique qui corresponde à ces récits politiques et moraux. Il a choisi de tourner en un noir et blanc très saturé, inspiré du film noir « et un peu de Buster Keaton », avec une langue historique « sans toutefois aller jusqu'à la langue artificielle inventée pour *Laif a Séil* » (son long-métrage sorti en 2023). Pour les deux hommes, c'est évident : « Il y a tellement de choses dans ces cas qui font écho à aujourd'hui, le public va certainement faire lui-même ces parallèles en regardant ».

Steve Remesch signerait sans doute cette affirmation des deux mains. Lui aussi a plongé dans les archives *eluxemburgensia*, lui aussi en a tiré des cas particulièrement marquants, dont le meurtre lugubre de Franz Pommerelle, un jeune homme de seulement seize ans, retrouvé assassiné de manière sanguinaire le 7 juillet 1906 dans la vallée de la Pétrusse. Ce cas, qui est également relaté de manière romancée dans *Marginal*, est au centre de la première saison d'un *podcast de true crime* appelé *Meng däischer Heemecht*, recherché par Remesch, qui le raconte avec sa consœur journaliste Sabrina Backes et qui fut diffusé en neuf épisodes en janvier sur *wort.lu* et sur les plateformes de podcasts (où il reste disponible). « Nous avons d'excellents taux d'écoute pour un podcast luxembourgeois », se réjouit Steve Remesch, et, en montrant l'écran d'une application sur son portable : « et regarde : le taux reste élevé, les gens n'arrêtent pas après quelques minutes mais continuent à suivre l'histoire ».

[...]



Une des photos de la série *Le grand incendie* de Samuel Bollendorff au Mac/Val

TPC

[Suite de la page 17]

Le rendez-vous avec Steve Remesch a lieu dans le quartier de la gare centrale à Luxembourg-ville, forcément. C'est depuis presque 25 ans un des points centraux de son travail en tant que journaliste-reporter de la rubrique locale – ou « faits divers » – du *Luxemburger Wort*. Remesch est un homme de terrain, qui sort dans la nuit des quartiers mal famés, des accidents et des crimes. « C'est essentiel pour moi, parce que c'est la seule manière de comprendre cette société », dit-il. Il côtoie les forces de l'ordre comme les petites frappes, a observé la mafia nigériane durant longtemps et s'est intéressé au « milieu islamiste » au Luxembourg², il parle aux commerçants et aux habitantes, mais insiste qu'il veut toujours faire preuve d'empathie pour les uns et les autres et de ne pas juger de manière prématurée. La question qui s'impose est donc : La criminalité a-t-elle empiré à Luxembourg-ville ? Sa réponse est aussi rapide qu'évidente : « Non ! Je ne crois pas que ce soit le cas. Le Luxembourg a toujours eu un côté sombre ! » Que ce soit à ses débuts il

y a un quart de siècle ou lors de l'affaire Pommerele il y a plus d'un siècle.

Mais d'où vient cette fascination pour le fait divers ? Dans le cas de Steve Remesch, elle remonte à son enfance : Né en 1978 à Sandweiler, il y passe une enfance tranquille « avec vue sur la prison de Schrassig » (qui a été inaugurée en 1984) et dit se souvenir des patrouilles de police en nombre qu'il a observées ce jour de l'été 1985, lorsque la « bande de Waldbillig » a cambriolé la banque Bil à Luxembourg-Ville, tuant un policier de sang froid³. « Enfant, je rêvais de devenir détective et je connaissais tous les grands cas de criminalité du pays par cœur », se remémore-t-il. Comme tout le pays à l'époque, il écouta les chroniques judiciaires du samedi midi quinze sur *Radio Lëtzebuerg*, puis commença en tant que lycéen déjà à collaborer à feu radio *DNR*, puis, après des études de journalisme, rejoignit la rédaction en-ligne du groupe Saint-Paul avant de changer pour le *Wort*. Bien qu'il ait été sur beaucoup de lieux de crime et d'accident, il se défend : « Ce n'est pas du tout du voyeurisme, ce que je fais »,

« Avec le temps, concède Steve Remesch, j'ai appris à savoir d'avance quel sujet sera utilisé par quel groupe d'intérêts » pour essayer d'en faire un outil de pression politique

mais qu'il veut informer, dans le respect de tous les intervenants. « Avec le temps, concède-t-il, j'ai appris à savoir d'avance quel sujet sera utilisé par quel groupe d'intérêts » pour essayer d'en faire un outil de pression politique.

Roland Barthes décrit cette « zone ambiguë » entre causalité et coïncidence dans laquelle na-

vigue le fait divers comme une zone « où l'événement est pleinement vécu comme un signe dont le contenu est cependant incertain ». On pourrait le raccourcir ainsi : Un féminicide seul est effroyable, plusieurs féminicides au cours d'une année deviennent un fait de société, où les uns verront la cause dans une cruauté gratuite des prédateurs et d'autres dans le comportement déplacé ou les vêtements provocateurs des victimes. ●

¹ c2dh.uni.lu/thinking/tales-crime-and-murder-court-cases-archival-collection-national-archives-luxembourg

² À ce sujet, écouter aussi le podcast intitulé *Zeenewiessel* de Pia Opper pour Radio 100,7 : *Kollateralschued*.

³ voir aussi la série *Tatort Lëtzebuerg* du podcast *Erklär & Laach*, qui relate la *Waldbëlleger Affär* de manière rocambolesque, diffusée en février 2025.

L'exposition *Faits divers – Une hypothèse en 26 lettres, 5 équations et aucune réponse dure* encore jusqu'au 13 avril au Mac/Val à Vitry-sur-Seine ; publication d'un catalogue ; www.macval.fr



Les vidéos de la série *Ejection Tie Club* de Brognon-Rollin au Mac/Val

TPC

L'art diasporique, alternative à la fin de l'histoire

III Loïc Millot

Les gravures de Belkis Ayón en dialogue avec les sculptures totémiques de Rubem Valentim



Au commencement de l'histoire coloniale, il y a la violence de l'expropriation d'une terre au détriment de la population indigène. Un recours à la force armée qu'illustre, dès l'entrée de l'exposition *Après la fin. Cartes pour un autre avenir* au Centre Pompidou-Metz, trois panneaux datés de 1698 signés Juan et Miguel Gonzales. Ils retracent les grandes étapes de la conquête du Mexique par Hernán Cortes. Ne nous illusionnons pas quant au degré de raffinement de cet *enconchados*, terme dérivé de *concha* (coquillage, en espagnol), qui désigne un type de peinture avec incrustation de nacre, tant la forme tranche avec les massacres qui sont représentés. Et pour cause : à côté de l'entrée en grande pompe de Cortes à cheval, l'un des panneaux dévoile son terrible contrechamp : les corps nus, démembrés et décollés d'autochtones, gisant à même le sol. Avec l'arrivée des royaumes de la péninsule ibérique en Amérique l'esclavagisme devient partie intégrante d'un système économique mondial. L'exposition *Après la fin. Cartes pour un autre avenir* réclame une nécessaire recherche d'alternatives au libéralisme.

Interroger le récit colonial à partir de productions pluridisciplinaires issues des diasporas, tel est le parti pris du curateur Manuel Borja-Villel, qui a récemment participé à la 35^e Biennale de Sao Paulo en tant que conservateur. L'intérêt de cette approche est de réunir des artistes provenant des rives de la Méditerranée et des Caraïbes, aux noms pour la plupart peu connus du public occidental. C'est aussi l'occasion de mettre en valeur des expériences collectives, comme celle réalisée par la communauté zapatiste au Mexique. Lors de la « Marche du silence » de 2012, une chorégraphie en forme de spirale était élaborée, en référence à un mode de gouvernance dans laquelle le passé et le futur s'entrelacent, selon une conception non linéaire du temps. Cette forme revient en plusieurs lieux du parcours. On la retrouve à travers la chorégraphie circulaire de femmes marocaines qu'enregistre Bouchra Ouizguen au sein de sa performance filmée (*Corbeaux*, 2017), aussi bien que dans les voltes extatiques que dessinent les corps des danseurs haïtiens dans les films expérimentaux

L'exposition interroge le récit colonial à partir de productions issues des diasporas

de Maya Deren et de sa complice, l'anthropologue Katherine Dunham, qui a consigné les danses martiales de Martinique dans *L'Ag' Ya'* (1941).

Autre événement important : le Congrès des artistes et écrivains noirs réunis à Paris en septembre 1956, dont atteste une photographie de groupe où cohabitent uniformes occidentaux et habits traditionnels africains. Les résolutions qui sont ressorties de ces journées avaient été rédigées par Sarah Maldoror sur quelques feuillets manuscrits. Sur l'un d'eux on peut lire : « Il est apparu la nécessité impérieuse de procéder à une redécouverte de la vérité historique et à une revalorisation des cultures noires (...). Notre Congrès invite tous les intellectuels noirs à unir leurs efforts (...) pour confronter d'une manière objective nos points de vue sur la culture et les étudier en hommes conscients de nos responsabilités. » La même vitrine abrite une note d'Édouard Glissant, opposant la mondialisation, « qui est uniformisation par le bas, le règne des multinationales, la standardisation », à ce qu'il nomme « mondialité », cette « réalité prodigieuse (...) qu'il nous est donné à tous aujourd'hui de vivre, dans un monde qui pour la première fois (...) se conçoit à la fois multiple et unique, et inextricable. » Non loin de là est projeté un court-métrage que Sarah Maldoror a tourné dans les coulisses du musée de l'Homme (Paris) avec le comédien Gabriel Glissant, à partir d'un texte d'Aimé Césaire, *Et les chiens se taisaient* (1974).

Le vaudou, en tant que forme de résistance dressée face à diverses formes de domination, occupe une section importante du parcours. Déjà dans l'espace dédié à Maya Deren était disposé un drapeau orné de perles de Myrlande Constant, où la frontière entre objet de culte et objet d'art devient incertaine.

L'événement de cette exposition est l'ensemble de gravures énigmatiques que l'on doit à la Cubaine Belkis Ayón (1967-1999), révélée lors de la Biennale de Venise en 2022. Ravissant le regard autant que l'esprit du spectateur, ses gravures sourdes, aux tons noir, blanc et aux multiples nuances de gris, sont des poèmes visuels nimbés de mystères où transparait un syncrétisme pagano-chrétien. En 1985, la jeune femme découvre l'existence de la société secrète Abakuá à travers la lecture de l'anthropologue Lydia Cabrera. De cette confrérie originaire du Nigéria et implantée à Cuba dès le 19^e siècle en raison de l'esclavage, Belkis Ayón emprunte certaines divinités, notamment la princesse Sikán à laquelle elle s'identifie. Sikán est au cœur de cette organisation clandestine car, à l'instar d'Ève dans l'Ancien Testament, c'est elle qui en aurait violé la loi primordiale. Selon la légende, la jeune princesse aurait surpris un poisson dont la forme hébergeait un esprit surnaturel : une découverte qu'elle révéla au grand jour. Elle fut condamnée à mort pour ce sacrilège. De là peut-on comprendre le manteau et la coiffe d'écaillés qui recouvre Sikán dans le portrait à la chèvre que lui consacre l'artiste. On observe cette tendance à la transfiguration des textures dans l'ensemble de ses œuvres ; la carnation humaine y est par exemple constituée d'ornements végétaux, de même que des feuilles peuvent se substituer au pelage d'une chèvre. À la circulation entre les espèces s'ajoute la présence spectrale des humains, réduits à un ballet de mains et de yeux anonymes, le plus souvent restitués par des contrastes entre le noir et le blanc, au bord de l'abstraction. La fin tragique de la plasticienne, suicidée (assassinée ?) à l'âge de 32 ans, serait en rapport avec la divulgation des lois secrètes de la secte Abakuá. Comme si Belkis Ayón avait pris la place de Sikán, et que la réalité avait rejoint la légende.

Les collographies de Belkis Ayón dialoguent avec la série du *Templo de Oxalá* (1977) de Rubem Valentim (1922-1991), une vingtaine de totems blancs combinant abstraction et éléments de la spiritualité afro-brésilienne. Les sculptures de Valentim, exposées en Europe pour la première fois, côtoient les superbes toiles de Wifredo Lam, imprégnées de cubisme et de motifs cubains déployés tout en verticalité, ainsi que les cinq bâtons magiques en laiton érigés par M'Barek Bouhchichi (*Je me suis approché de ton oreille et j'ai murmuré des mots*, 2024). Dans un même usage contemporain des traditions artisanales et culturelles, on ne peut faire l'impasse des deux tableaux d'Ahmed Cherkaoui (1934-1967), empreints de soufisme et de motifs berbères, qui comptent parmi les plus belles pièces de l'exposition avec celles de Wifredo Lam et de Belkis Ayón. Sans oublier l'installation d'Amina Aguezny, constituée d'immenses cascades de laine tissées par différentes communautés marocaines.

Au constat indéniable de la violence coloniale se superpose une façon quelque peu caricaturale de dépeindre l'Occident, réduit à un récit colonial homogène, univoque et uniforme, incapable de penser l'altérité... Un manque de nuances qui fige les positions des uns et des autres, avec pour effet de reconduire des oppositions stériles entre cultures. Comme si l'Occident n'avait pas fait naître des pensées critiques, des consciences alertes et solidaires, à l'instar de Claude Lévi-Strauss et de ses *Tristes tropiques* (1955) par exemple. Comme si, enfin, cette exposition dédiée aux artistes diasporiques n'était pas le produit d'une institution occidentale. Un déni d'autant plus pervers que la plupart des artistes convoqués dans l'exposition se sont formés, ou ont parfois évolué au sein de pays occidentaux. ●

Exposition *Après la fin. Cartes pour un autre avenir* au Centre Pompidou-Metz, jusqu'au 1^{er} septembre 2025



Ohne Nebel geht im Leben gar nichts. Wieso also den Nebel vertreiben?

Sven Becker

Von der Kunst, im Nebel zu stochern

III Guy Rewenig

Notizen zu Komplexität und Leichtfertigkeit

Ja, es ist immer wieder schön, wenn wir uns auch mit den unscheinbaren Dingen des Lebens ausgiebig beschäftigen. Wir werden ohnehin mit Schlagzeilen überfüttert. Stets orientieren wir uns am Sensationellen, Skandalösen, Katastrophalen und Hochdramatischen. Wir übersehen das Naheliegende. Zum Beispiel den Nebel. Dabei ist Nebel eine Erscheinung, die uns jahraus, jahrein mit großer Zuverlässigkeit begleitet. Dazu eine anschauliche Geschichte: Zum Jahreswechsel wurde in Zürich ein zauberhaftes Feuerwerk in den Himmel geschossen. Dummerweise herrschte ein undurchdringlich dichter Nebel. Die festlich gestimmten Feuerwerksgäste konnten nur ein diffuses Wetterleuchten irgendwo in der Nebelsuppe sehen. Trotzdem wurde zwanzig Minuten lang unbeirrt das gesamte Böllerpaket abgefeuert. So schnell lassen sich die Zürcher das Feiern nicht verderben. Schließlich ist nicht alle Tage Neujahr.

Was sollen wir von der Zürcher Feuerwerksvernebelung halten? Müssen wir sie überhaupt bewerten? Wir könnten ja kurzerhand antworten: Pech gehabt. Dumm gelaufen. *Fog happens*. Es gibt Schlimmeres. Wir hätten das Thema abgehakt und könnten zur Tagesordnung übergehen. Aber wäre eine derart knappe, fast schon schnippische und prekäre Einschätzung nicht ein Verstoß gegen das intellektuelle Diskussionsgebot? Müssten wir unsere Meinung nicht zumindest ausführlicher darlegen? Wie steht es denn mit der unverzichtbaren *Nebelproblematik*? Oder entziehen wir uns der herrschenden Streitkultur? Wollen wir lieber egozentrische Kleingeister bleiben, die nur ihren eigenen engen Horizont gelten lassen? Die Parole heißt doch: Alles immer wieder gründlich diskutieren. Reden, reden, reden. Nur keine voreiligen Schlüsse ziehen. Alle Facetten berücksichtigen.

Machen wir uns das Leben nicht zu einfach. Seien wir nicht leichtfertig. Vermeiden wir die Ideologie der Eindeutigkeit. So locker einzuordnen ist der Zürcher Nebelvorfall nämlich nicht. Nebel ist wahrlich ein großer und vielschichtiger Debattenanlass. Er verdient eine differenzierte, austarierte, multidisziplinäre Beleuchtung. Und ein Bekenntnis zur Uneindeutigkeit (Wissenschaftler haben dafür die schöne Bezeichnung „Am-

biguitätstoleranz“). Seien wir also uneindeutig tolerant und veranstalten wir eine Open-end-Diskussion. Der Nebel ist eine wunderbar uneindeutige Substanz. Wer über den Nebel spricht, hat ausgesprochen diverse und diffuse Kategorien zur Verfügung. Er muss sich nur dazu bequemen, eine Auswahl zu treffen:

Nebelpolitik: In Zürich residieren mehrere bedeutende Banken, die ihre Geschäfte ohnehin im Nebel abwickeln. Unerwartet auftretender Zusatznebel ist demnach immer willkommen. Aus dieser Zürich-typischen Nebelhartnäckigkeit lässt sich ohne weiteres eine fruchtbare *Nebelkommerzialisierung* ableiten. Eine gezielte *Nebelintensivierung* leistet dabei gute Dienste. „Besuchen Sie Zürich, die Welthauptstadt des Nebels“ (PR-Büro Zwielichter & Schwammig).

Nebelliquidierung: „Why do we have nukes, if we don't use them?“, fragte Chefschwurpler Trump während seiner ersten Amtszeit. In der Tat: Warum äußerst kostspielige Atomwaffen horten, wenn man damit kein finales Feuerwerk veranstalten kann? Also rein in den Zürcher Nebel mit den Nukleargeschossen. Im Vergleich zur biedereren Zürcher Feuerwerkskunst hätten Atombomben den Vorteil, nicht nur weit aus stärker zu leuchten, sondern auch flächendeckender das Publikum zu bedienen. Das Entzücken wäre beträchtlich. Mit Applaus wäre zwar nicht mehr zu rechnen. Denn die Zürcher würden abrupt mitsamt ihrer Stadt abgedankt haben. Auch die restliche Schweiz würde man nicht einmal mehr mit der Lupe ausfindig machen. Doch unter dem Strich hätte sich die Spezialoperation gelohnt: Der Nebel wäre weg. Die nebelfreie Zukunft wäre gesichert.

Nebelannektierung: „Amerika braucht unbedingt frischen Nebel. Den holen wir uns. Wir haben schon den grönländischen Nebel getestet (sehr verlockend). Und den panamaischen (etwas chinesisch angehaucht). Und den kanadischen (ziemlich eisig). Der Zürcher Nebel aber hat Premium-Qualität. Genuines Alpen-Label, dauerhaft resistent. Wir schicken unsere Luftwaffe mit Containern zur technisch reibungslosen Nebelverpackung. In den USA sind zwar neuerdings alle Bereiche des öffentlichen Lebens vollends eingenebelt, doch eine üp-

pige Nebelreserve für die nächsten vier Jahre kann nicht schaden. Wir werden Nebellager bauen“ (Zitat: *Washington Journal for Foggy Politics*).

Nebelfantastik: Die aktuelle Kinderbuchblödigkeit ist sehr anfällig für liebliche Nebelgeschichten. Wir basteln einen Nebel. Wir malen einen Nebel. Wir suchen Ostereier im Nebel. Wir singen Nebellieder. „Ei, ei, ei, du bist so weiß, gottverdammter Nebelscheiß!“ Achtung, Triggerwarnung! „Diese Textzeile wurde wegen fäkalhaltiger Terminologie getilgt. Auch die Variante ‚Ei, ei, ei, du bist so grau, du verfluchte Nebelsau!‘ – siehe: diskriminierender Gebrauch von Tiernamen – ist nicht mehr in unserem äußerst erfolgreichen Nebelbuch zu finden. Im entsprechenden Lied heißt es jetzt: ‚Ei, ei ei, wie schön, juchhe! Danke, liebe Nebelfee!‘“ (Mitgeteilt vom Verlag Heile Welt.)

Nebelkontextualisierung: Bei aller diversitätstrunkenen Diskussionsfreudigkeit sollten wir nicht vergessen, unter allen Umständen *Nebelpauschalisierung* zu vermeiden. Die spezifische *Nebelsubstanzialisierung* ist in jedem Fall der *Nebeldevialisierung* vorzuziehen. Auch eine simple *Nebelumdisponierung* mit der Brechstange kommt gar nicht in Frage. Wir sollten unbedingt Abstand nehmen von der fatalen *Nebelnationalisierung* (Stichwort: „Unser Nebel war immer schon der allerbeste. Euer Nebel ist nicht mal ein blasser Abklatsch von unserem Nebel“).

Uff! Es ist nicht einfach, immer schön uneindeutig zu bleiben. Der Diskursnebel will sich nicht lichten. Je mehr die *Nebeldiversifizierung* fortschreitet, umso schneller schwindet unsere Durchblickfähigkeit. Am Ende werden wir wohl unter einer fortschreitenden *Nebelokkultierung* leiden, wenn nicht gar unter einer ausgewachsenen *Nebeldegenerierung*, sofern wir uns nicht beherzt von der unablässigen *Nebelkonfliktualisierung* verabschieden. Aber haben wir noch die Wahl? Können wir noch unbefangen mit Herz und Verstand sagen: Nebel ist Nebel, er kommt und geht, er besetzt die Landschaft und zerstreut sich wieder, er ist nicht der Rede wert? Dürfen wir so primitiv ticken? Können wir uns erlauben, eine derart eindeutige, weltfremde und gesellschaftsfeindliche *Nebeldiskriminierung* an den Tag zu legen?

Ohne Nebel geht im Leben gar nichts. Mit oder ohne Feuerwerk. Wieso also den Nebel vertreiben? Warum sollten wir den Blick immer nur auf einen imaginären Punkt jenseits der allgegenwärtigen Nebelwände richten? Denn bei Klarsicht beschleicht uns sofort ein ungutes Gefühl: Wäre es möglich, dass weltweit die Irren und Wahnsinnigen das Ruder übernommen haben? Nicht nur in Politik und Wirtschaft, sondern auf allen gesellschaftlichen Ebenen? Darüber sollten wir ausgiebig nebulös diskutieren. Wie gesagt: Alles liegt zum Glück im Nebel. Fischen wir also munter und beschwingt im Trüben. Und jetzt? Uns bleibt nur, mit Bertolt Brecht zu klagen: Der Vorhang zu und alle Fragen offen. ●

Mise au ban(quet)

IIII Jeff Schinker

Dans la nuit du samedi au dimanche, plus exactement à minuit trente, à l'angle de la rue Notre-Dame et de la rue Chimay, quelqu'un nous hèle. Kevin est à la rue, il quémande quelques piécettes, il est blessé, il dit ne pas pouvoir passer toutes ses nuits à l'hôpital, où on ne veut pas vraiment de lui. Comme pour nous prouver qu'il ne ment pas, il retrousses l'ourlet d'un pantalon abîmé pour dévoiler le début d'un pansement qui se défait déjà et sous lequel on aperçoit comme on sent la purulence d'une plaie à vif. Un peu étonné qu'on s'arrête pour fouiller nos portefeuilles à la recherche des quelques pièces ou billets qui auraient survécu à la digitalisation des paiements, il nous raconte, la honte frémissant dans sa voix comme un permanent accompagnateur, sa chute. Après avoir travaillé comme électricien, il gérait un AirBnB aux Pays-Bas quand la pandémie a coupé court à cette occupation ainsi qu'à toute source de revenus, le forçant à dormir à la belle étoile. Une heure plus tard, un deuxième sans-abri nous aborde, à qui on dit, avec cette culpabilité toute hypocrite de qui veut bien se débarrasser de ses deniers et de sa mauvaise conscience à condition de pas devoir se déplacer jusqu'au prochain distributeur, qu'on a déjà donné ce qu'on avait.

Minuit trente, à l'angle de la rue Notre-Dame et de la rue Chimay : il a suffi qu'on s'éloigne de quelque 1 800 mètres du Kasemattentheater et que trois heures passent pour que le réel rejoigne les témoignages relatés dans *Les exclus du festin*. Pour que vienne s'ajouter aux propos recueillis par Claude Frisoni dans son livre éponyme et qui constituent la triste charpente narrative de la pièce de théâtre qui l'adapte, pas seulement un post-scriptum de la pièce mais un prolongement, une continuation, une preuve empirique de ce qu'on vient de voir sur le plateau scénique. Ces textes mettent en crise le métarécit tant propagé du Luxembourg considéré comme un pays de Cocagne où l'argent pousserait presque sur des arbres à fric et où il suffirait non pas de traverser la rue pour trouver un boulot mais de se pencher, sur le pavé de ce même trottoir évoqué par Emmanuel Macron, pour ramasser des liasses de billet fraîchement imprimés.

Après la crise climatique dans *Alphabet* de Calle Führl, le Kasemattentheater s'attaque donc à un autre sujet qui gêne et à l'évocation duquel la

population préfère jouer à l'autruche plutôt que de s'y frotter. La pauvreté au Luxembourg, est bien plus répandue que les statistiques ne le suggèrent. Chiffres qui, tout en permettant aux politiciens de dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles en faisant étalage d'un salaire minimum nettement plus élevé que chez nos voisins, camouflent assez efficacement le fait que le Luxembourg a le taux mondial le plus élevé de travailleurs pauvres (près de quinze pour cent) – et qu'avec une pension minimum de 2 244 euros, il faut bien déduire que, « quand on a passé sa vie à travailler et qu'on perçoit le taux minimum de la pension vieillesse, on frôle le seuil de pauvreté au Luxembourg. »

Prenant à la lettre le titre du livre que la metteuse en scène Leonie Rebentisch et l'auteur-dramaturge Antoine Pohu ont adapté pour la scène, *Les exclus du festin* prend la forme... d'un festin auquel est convié le public du Kasemattentheater. Une façon assez élégante et ingénieuse de signaler au public théâtral du Luxembourg qu'il fait bien partie, lui, des heureux invités au banquet, qui a plus l'habitude de bacchanales dionysiaques que de ces fins de mois difficiles qui pour certains commencent dès le cinq ou le six.

Pourtant, alors que les trois serveurs, incarnés avec brio et beaucoup de malice par Céline Camara, Clara Hertz et Raoul Schlechter, égrènent les noms chantournés de succulents mets dans un pastiche d'énumération de plats censés vous mettre l'eau à la bouche (liste-pastiche dont, cela dit au demeurant, on a si souvent entendu ou lu des variations qu'elle commence à devenir aussi ennuyeuse que la situation originelle dont elle entend se moquer), quelque chose commence à grincer : sous les cloches en argent qui d'habitude recèlent un festival de saveurs aux effluves enivrants se dégageant dans la salle une fois que les serveurs les ont pompeusement retirés, se trouvent ici une photo de sans-abri, là un accessoire incitant les comédiens à se glisser dans leur prochain rôle, ces cloches faisant office d'embrayeurs sémantiques tout autant que de retour du refoulé.

Si les témoignages de tel banquier tombé dans la spirale de l'alcool et de stupéfiants, de telle migrante dont le mari s'est endetté chez un créancier à Arlon ou encore de tel couple de restaurateurs qui,

Le propos est à la fois un peu trop facile et trop hyperbolique : la pièce prêche aux convertis

malgré la précarité dans laquelle il vit, dépense des quantités faramineuses pour de la cocaïne, force est de constater que le texte manque souvent de subtilité (un des créanciers s'appelle monsieur Hai – ça s'appelle de la paresse onomastique) et que ses passages satiriques ratent parfois le coche, conférant un ton un peu trop léger à une pièce qui traite de choses on ne peut plus sérieuses – des auteurs comme Éric Chevillard et Thomas Bernhard ont montré qu'on peut être extrêmement drôle tout en étant extrêmement en colère.

Le jeu des trois comédiens est impeccable et précis et certaines idées de mise en scène sont excellentes : Juché sur un des chariots que les acteurs font glisser sur scène dans une habile chorégraphie de la surenchère gastronomique, tel personnage démuné se fait évacuer en douce dans les coulisses, mimant une expulsion tout en douceur hypocrite (dommage juste qu'on y recoure à deux fois, à cette idée). Il découle malheureusement, de ces grosses ficelles textuelles et dramatiques, que mainte situation narrative qui nous est servie sent le réchauffé, de sorte qu'on a un peu l'impression d'assister à une énième déclinaison de ce que peut un certain théâtre didactique quand il se présente sous les oripeaux du ludique : le *docere* et *placere* prend ici forme d'un manuel scolaire du théâtre qui se veut instruire tout en enfonçant pas mal de portes ouvertes.

Ainsi, le passage à l'Adem devient un pastiche de Kafka mêlé à un des fameux douze travaux

d'Astérix, que les auteurs saupoudrent d'un commentaire sur la digitalisation rampante et déshumanisante qui permet aux fonctionnaires d'enfermer encore un peu plus ses citoyens dans l'enfer de l'administrativisation outrancière et de la bureaucratisation mortifère. Là encore, c'est parfaitement maîtrisé au niveau du jeu, il faut voir Camara, Hertz et Schlechter faire leur sur-place sous le rythme effréné d'une musique entraînante. Le propos est à la fois un peu trop facile et trop hyperbolique, la satire estompant la dure réalité de ceux qui vivent à la rue, dont on peut se demander s'ils trouveraient bien drôle que le public s'amuse ainsi – mais qui de toute façon ne la verront pas, cette pièce.

Commencer avec une mise en bouche interactive sous forme de quiz interrogeant le public sur le salaire et la pension médianes au Luxembourg, dans l'espoir que sa participation zélée l'incitera à plus se creuser les méninges sur le clivage systémique entre richesse et pauvreté au grand-duché, est un brin facile. N'aurait-il pas été plus ingénieux, plus inconfortable aussi, par exemple, de demander à tout visiteur qu'il griffonne, anonymement, s'entend, le montant de ce qu'il ou elle gagne afin qu'on eût pu comparer, lors de cette analyse des statistiques, la richesse de ceux venus voir la pièce et l'indigence de ceux dont on parle dans cette même pièce, exhibant de la sorte le voyeurisme inhérent à l'intérêt qu'éprouve une certaine classe bourgeoise d'aller mater la pauvreté quand elle est séparée par le quatrième mur du théâtre ?

Cela eût contribué à éviter que cette soirée ne prêche trop aux convertis – car même si une scène là encore assez cliché où les trois comédiens donnent voix aux promesses creuses des politiciens est tout d'un coup interrompue pour laisser libre cours à la colère d'une des serveuses qui déplore, entre autres, l'incapacité des *exclus du festin* à pouvoir aider les exclus festins. Il ne suffit pas de constater l'impuissance du théâtre à changer le monde pour sortir de cette impasse rhétorique qui consiste à croire qu'on peut se contenter de déplorer un état des faits pour lui régler son sort. C'est là un des traquenards du dispositif métathéâtral – une manière de s'avouer vaincu tout en donnant l'impression d'en sortir victorieux. ●

Les trois serveurs, incarnés avec brio par Clara Hertz, Raoul Schlechter et Céline Camara



Bohumil Kostomarov



Die Opernsängerin Maria Callas (Angelina Jolie) bei einem Auftritt, von Rosen umgeben

Die Diva

III | Marc Trappendreher

Die Kamera umfährt langsam den Eingangsbereich zu einem prächtigen Salon, es ist der 16. September 1977 in Paris, Polizeibeamte stehen umher, schreiben akribisch in Notizbücher, eine Trage steht bereit, am Boden liegt die Leiche von Maria Callas.

So eröffnet *Maria*, der neue Film des chilenischen Regisseurs Pablo Larraín. Mit Angelina Jolie prominent besetzt, beleuchtet dieser Film den letzten Lebensabschnitt der ehemaligen griechischen Opernsängerin Maria Callas, dabei verwischen die Grenzen zwischen Fiktion und Realität, die Problematik und Komplexität von Künstlerbiographien herausstellend. Dezidiert und konsequent aus der Frauenperspektive geschildert, ist dieser Film ein neuer, dekonstruktivistischer Blick auf das Biopic: Neben *Jackie* (2016) und *Spencer* (2021) ist dies der abschließende dritte Teil von Larraíns großen Frauenporträts. *Maria* zeigt die letzten Monate im Leben der Diva, der Entrückten, der Göttlichen – in denen sie mit ekstatischem Trotz ihrer muskulären Krankheit und letztlich der Einsamkeit erliegt. Nur in Erinnerungen kann sie an die Hochphase ihres künstlerischen Weges anknüpfen. Maria entwickelt zu ihren Medikamenten ein krankhaftes Suchtverhalten, sie vernachlässigt ihre Mahlzeiten. Ihren Bediensteten, der Haushälterin Bruna (Alba Rohrwacher) und dem Kammerdiener Ferruccio (Pierfrancesco Favino), die entsetzte aber überwiegend stumme Zeugen ihres Verfalls sind, fällt der Umgang mit ihr immer schwerer. Hinter ihr liegt eine große Karriere, ihre Stimme war einzigartig, ihr Repertoire an Auftritten facettenreich. An ihr nagt die leise Ahnung, dass sie niemals wieder singen wird. Das Ganze ist durchsetzt mit pharmazeutischen Halluzinationen und Rückblenden in die Zeit ihres Ruhmes, der toxischen Beziehung zu dem erfolgreichen Reeder Aristoteles Onassis (Haluk Bilginer), die viel Aufmerksamkeit in den Medien auf sich zog, aber auch in ihre traumatisierte Kindheit in dem von den Nazis besetzten Griechenland.

Pablo Larraín geht es in seinen Filmen über historische Frauenfiguren des 20. Jahrhunderts um die Verdichtung, die Verschachtlung, immer einen klar umrissenen Zeitabschnitt festhaltend. Es sind Frauen im Schatten mächtiger Männer, die ihre eigene Stimme beanspruchen – in *Maria* ist dies im Wortsinne gemeint. In *Jackie* fokussierte Larraín die unmittelbare Erlebnisswelt von Jackie Kennedy (Natalie Portman) nach dem Attentat auf ihren Mann in Dallas. So sehr die Witwe engagiert ist, das Vermächtnis des US-Präsidenten John F. Kennedy zu wahren, so sehr sucht sie darin nach ihrem Eigenwert. *Spencer* schaute auf die letzten, schwierigen Jahre der Ehe zwischen Diana Spencer (Kristen Stewart) und dem Duke of Wales, Prinz Charles (Jack Farthing) in denen das Paar sich vollständig entfrem-

Es sind Frauen im Schatten mächtiger Männer, die ihre eigene Stimme beanspruchen - in Maria ist dies im Wortsinne gemeint

det hat. In beiden Filmen erlaubte sich Larraín eine wil-
lentlich-provokative Einbindung frei erfundener Szenen,
die mit den realen Begebenheiten ironisch brechen und
den Blick freigeben sollen auf ein größeres Diskursfeld
zwischen, wahrer Geschichtsschreibung und dem Fikti-
onsstatus filmischer Biographien.

Larraín setzt auch in *Maria* einmal mehr, eindringlicher
und zynischer als noch zuvor, auf eine metareflexive Ebene:
Da gibt es zunächst die einleitende Szene der Tatortsicher-
stellung, gefolgt von einer längeren Montagesequenz aus
dokumentarischen Originalaufnahmen, Schwarz-Weiß-Groß-
aufnahmen von Angelina Jolie und nachgestellten Opern-
auftritten. Dann setzt Larraín die Einstellung einer Film-
klappe, kurz bevor die eigentliche Handlung einsetzt, den
Fiktionsstatus der Bilder anmoderierend. Damit nicht genug,
Larraín schaltet eine weitere Ebene hinzu: Callas glaubt noch
an den neu entflammaren Glanz der Karriere, an ein gro-
ßes Comeback, das ihre persönliche, eigene Stimme her-
vorheben soll. Dafür will sie einem Reportageteam ein
längeres Interview geben. Das Team indes existiert gar nicht,
es ist eine Wahnvorstellung, bei der nie ganz klar ist, ob sie
durch die Tablettensucht der Opernsängerin hervorgerufen
wird – ihr Gesprächspartner (Kodi Smit-McPhee) trägt den
Namen ihres Medikaments ‚Mandrax‘ – oder ob sie aus dem
unendlichen Sehnsuchtsgefühl nach neuem Ruhm entspringt.
Die Bilder, die *Maria* zeigt, sind überaus trügerisch, so sehr
vermischen sich hier kontinuierlich die Ebenen von Traum
und Realität, Vergangenheit und Gegenwart, der Oper als
Raum „erhabener Kunst“ und den Alltagsräumen als Schau-
plätze des „gewöhnlichen Lebens“.

Der Schluss den Larraín nahelegt könnte indes nicht klar-
sichtiger sein: Den Bildern ist nicht zu trauen, auch den
Filmbildern Larraíns nicht. Der Callas ist nicht beizukom-
men, so sehr geht eine Idee von ‚tatsächlicher Wahrheit‘

hinter den Ebenen aus Öffentlichkeitsbild, Privatperson,
medialem Interesse und Mythos verloren. Darin liegt ein
stückweit die triumphale Note – bei aller Öffentlichkeits-
wahrnehmung und den Schlagzeilen in der Klatschpresse,
die Maria Callas zeitlebens begleiteten, bleibt in ihr und
um sie herum die Aura des Unergründbaren bestehen,
denn letztlich ist Maria auch ein Film über den Kontroll-
wahn, über die Illusion, Herrin der eigenen Lebensge-
schichte sein zu wollen – sogar der Tod ist in dem Willen
nach Deutungshoheit selbstbestimmt. Es ist Ausdruck
eines verzweifelten Emanzipationsgedanken, den Larraíns
Trilogie innerlich bindet.

Jackie erzählte von dem Bestreben, die Erinnerung an den
US-Präsidenten aufrechtzuerhalten, den Platz in der Ge-
schichtsschreibung zu sichern, indem besonders minutiös
ein großes Beerdigungszeremoniell geplant werden soll. In
einem längeren Interview versucht Jackie die Erinnerungs-
arbeit an ihren Mann zu fördern, dabei stellt der Film sie
reflexiv ins Zentrum der Befragung – Jackie Kennedy, die
First Lady, als reine Inszenierung, eine undurchsichtige
Projektionsfläche, die innerhalb dieses formal sehr streng
arrangierten Films niemals greifbar wird. *Spencer* schildert
den Lebensweg von Prinzessin Diana als Abfolge von Aus-
beutung und Verschleierung des Individuums, die zu einer
Doppelpersönlichkeit führt und so nicht tragbar ist: Die
Aufhebung von Gefühlen durch ein regelspezifisches Pro-
gramm, das da steht, wie ein Gesetz; die Zerstörung des
Einzelnen durch die Gesellschaft, dies ist es, wogegen sie
sich wehrt: Die Frauenfiguren unternehmen bei Larraín den
Versuch einer Weigerung, sie weigern sich Besitz zu sein,
kollektiv beansprucht und verallgemeinert zu werden – und
in *Spencer* besteht Larraíns Kunstgriff darin, dieses weibliche
Aufbegehren, den Weg zur Selbstbestimmung zuzulas-
sen. Zu lauter Popmusik fährt Diana mit ihren beiden Söh-
nen im Cabrio davon – ihr Unfalltod in Paris wird dabei
freilich gedanklich mitgeführt, das hier gesetzte Happy-End,
das Märchenhafte der Erzählung als Fiktion, nahezu über-
betonend. Es ist ein ganz unbeschwerter, heiterer Moment.
Seine Diva, die *die* Callas war, begleitet Larraín in ihrem
Aufbegehren in den letzten Tagen, gönnt ihr indes kaum
Momente des Märchenhaften, des Aufatmens, da ist kein
wahres Freiheitsgefühl: Der anfänglichen Kamerabewegung
liegt das Fatalistische inne, am Anfang steht das Ende, der
Tod als Gewissheit. Nur Angelina Jolie kann sich mit Maria
ein stückweit von ihrem früheren Rollenimage als Objekt-
fantasie der Männerwelt lösen, ferner liegen die Parallelen
zum Interesse des Boulevardblatts in Bezug auf das Phäno-
men ‚Brangelina‘ sehr nahe. Angelina Jolie bietet hier eine
reife und eindringliche Schauspielleistung – es gibt so doch
eine Befreiung, zumindest für die Schauspielerinnen, wenn
schon nicht für die Figur der Callas. ●

Les frites de la pleine lune

III Karine Sitarz

Le Mierscher Theater a convié la semaine dernière à une soirée littéraire et musicale insolite avec le projet *Pandora* imaginé et interprété par les jeunes Luxembourgeois Antoine Pohnu et Arthur Possing. Le premier, auteur de romans et de nouvelles et déjà actif au théâtre, a été récompensé au Concours littéraire national (en 2019 et 2024). Le second, compositeur et pianiste de jazz, a fondé son quartet en 2013 et a sorti dix ans plus tard un album solo. Si les deux complices ont déjà collaboré, c'est la première fois qu'ils créent ensemble (sous le regard de Claire Wagener). Un sympathique spectacle est ainsi né à la croisée de leurs disciplines respectives, entre mise en espace et performance, entre soirée poétique et récit de jazz.

Produite par le Mierscher Theater, avec le Centre national de littérature, l'intéressante proposition s'est déroulée dans la grande salle du théâtre mais resserrée pour l'occasion, les spectateurs ayant notamment pris place de part et d'autre du plateau, ce qui a permis une proximité avec les artistes et l'installation d'une ambiance intimiste appuyée par un jeu de lumières efficace.

Sur scène, Antoine Pohnu, jonglant avec micro-casque et micro sur pied, et Arthur Possing, alternant piano à queue et clavier, ont embarqué le public dans une lecture-performance prenante, dialogue où mots de l'un et notes de l'autre se sont répondus, entremêlés, rapprochés ou éloignés, laissant aussi place au silence. En accord, en rupture ou en superposition (avec hélas parfois un texte à la limite de l'audible), musique et lecture ont tissé une toile mouvante.

Sur une belle composition aux textures plurielles, Arthur Possing a livré une performance pleine d'entrain, engagé qu'il était dans un jeu vif mais nuancé, jouant une musique pleine de rebondissements, avec des solos énergiques en mode free, des ambiances sonores aux accents cosmiques ou encore des harmoniques en (dés)accord avec la voix assez linéaire du lecteur-narrateur.

Sur le plateau, les feuillets du texte disposés en arc de cercle, par chapitres, seront lus puis abandonnés par Antoine Pohnu qui dévoile des pans de *Pandora*, récit aux fils fantastiques puisant dans le réalisme magique et les mythologies tout en multipliant les métamorphoses littéraires. *Pandora*, c'est l'histoire de Marc, un mec qui rentre tard un soir après un pot avec ses nouveaux collègues alors qu'il vient de démarrer dans une boîte qui conçoit des robots pour l'espace. Déambulant dans la ville, « si étrangement vide », il tombe sur l'enseigne *eighties* de la friterie Pandora. Pas un chat, pas une lumière, mais un distributeur automatique de frites, bickys et autres merguez ! Il se laisse tenter...

À partir de là, le réel va vaciller et le fantastique surgir. Apparition de fantômes, plans sur la comète – une friterie sur la lune – et surtout une inquiétante étrangeté qui va s'immiscer dans le quotidien, dans son agenda (on le suit jour après jour), dans ces petites choses qui l'entourent, jusqu'à la catastrophe... Marc a disparu, la friterie est en feu...

Pandora qui se déroule en plusieurs chapitres ou courts textes (d'autres semblent à venir) est à mi-chemin entre nouvelle fantastique, conte cruel, fable écologique, critique sociale et chronique d'un monde en détresse et d'un quotidien absurde (on sourit quelquefois).

Antoine Pohnu parle de mo(n)des de surconsommation, de soif de pouvoir, du désir illimité d'exploration et de conquête (jusque dans l'espace et les profondeurs des océans), des limites franchies et des conséquences irrémédiables pour la nature et le vivant. L'auteur se fait l'écho des nouvelles et des folies du monde, des bombes qui tombent sur des enfants, des flots meurtriers – « nous sommes les enfants d'une tempête » – de l'assèchement de la terre, des animaux qui ont faim, des ours en déroute ou encore de l'improbable rencontre entre un poulpe et un robot... mais aussi des petites voix d'espoir qui essaient de se faire entendre dans le grand brouhaha du monde. ●



Musique (Arthur Possing) et lecture (Antoine Pohnu) tissent une toile mouvante

T
A
B
L
O

EN LIGNE



Plus de périodiques numérisés

Depuis presque vingt ans, la Bibliothèque nationale (BnL) s'attelle à une vaste entreprise de numérisation du patrimoine imprimé luxembourgeois. La plateforme *eluxemburgensia.lu* représente ainsi une mine de ressources et d'informations, accessible gratuitement en ligne. Cet ambitieux programme est aujourd'hui complété par l'ajout de 63 périodiques anciens. L'ensemble du site compte plus de 400 000 pages et 61 231 numéros de plus de 500 titres. Ces publications reflètent l'évolution des idées, des débats et des réalités qui ont façonné le paysage culturel, intellectuel et social du pays. Parmi les journaux numérisés, se trouve le *Luxemburger Zeitung* (1868-1941), un des titres les plus importants de l'histoire de la presse luxembourgeoise. Considéré comme un ancêtre du *Land*, ce quotidien a été dirigé par Batty Weber comme rédacteur en chef de 1893 en 1922. La presse syndicale (*Die Laterne du Lëtzeburger Bierg* an *Hütte Verband d'Esch-sur-Alzette* et *Der Gewerkschaftler*, organe officiel des syndicats libres), des titres littéraires comme *Floréal* (1907-1908), *Clarté* (1945), *Ösling* (1938) d'Evy Friedrich ou *Die Tribüne* (1935) de Franz Clément, ou des publications féministes (*Die Luxemburgerin. Zeitschrift für die gesamten Fraueninteressen Luxemburgs* (1933-1937) d'Emma-Weber-Brugmann et *D'Letzeburgerin* (1945-1946) fondé par l'Union des Femmes luxembourgeoises à la suite de la Libération) figurent au nombre des nouvelles entrées. Les publications de la Résistance (*Die Wahrheit* et *Ons Zeidong*) ou de l'occupant nazi (*Verordnungsblatt für Luxemburg* et *Öffentlicher Anzeiger zum Verordnungsblatt für Luxemburg* complètent les titres parus pendant la Seconde Guerre mondiale. Le monde de la recherche, comme le grand public, dispose ainsi de nouveaux outils facilement accessibles, y compris à l'international. FC

COMMEMORATION

En souvenir de Jean

Le 29 avril 1990, la statue de bronze de la Grande Duchesse Charlotte était inaugurée en grandes pompes sur la place Clairefontaine. À l'époque, une souscription publique avait récolté quinze millions de francs et un concours avait été lancé par une la commission gouvernementale. Le sculpteur français Jean Cardot avait été sélectionné parmi 26 candidats. Le jury comprenait des architectes (Constant Gillardin, Jean Horger, Jean Herr, Roland Baldauff), des personnalités du monde culturel comme le sculpteur Lucien Wercollier, le prof Lex Roth ou le chef des Sites et Monuments Georges Calteux).

On ne sait pas encore comment sera organisée la conception du monument en mémoire du Grand-Duc Jean qui avait été décidée au conseil de gouvernement en mai 2019. Mais on sait désormais qu'un comité d'organisation sera chargé de coordonner les différentes phases de conception, de réalisation et de pose dudit monument, prévu au Parc Pescatore. Y sont représentés la Maison du Grand-Duc, le ministère d'État, le ministère de la Culture, la Ville de Luxembourg et l'administration des Bâtiments publics. Un comité de sélection sera chargé de désigner l'artiste qui réalisera ce monument à lui aussi été désigné. Dix personnes et autant de suppléments sont du nombre, des représentants des mêmes institutions, mais aussi un artiste membre de l'association des artistes plasticiens du Luxembourg, la directrice du Centre Pompidou Metz ou un conservateur du MNAHA. La procédure risque d'être bien longue : Des dossiers de candidature, ce comité retiendra ceux qui proposeront un avant-projet, trois avant-projets seront sélectionnés pour finalement choisir un lauréat. La rémunération du concours n'est pas annoncée, mais les membres du comité toucheront 200 euros par demi-journée de réunion. FC

MÉCÉNAT

En nature aussi

La première vocation du Fonds culturel national est de susciter et de promouvoir le mécénat culturel privé au Luxembourg. Outre les dons en espèces, liés à un projet spécifique ou non, les dons et legs en nature (objets d'art, mobilier, livres, objets de collection ou documents qui sont d'une haute valeur culturelle, artistique ou historique) viennent enrichir les collections des institutions. De leurs vivants, des collectionneurs privés, des artistes ou des héritiers peuvent faire un don, qui, comme celui en espèce, donne droit à des réductions fiscales. En 2024, dix dossiers de dons en nature ont été traités et avalisés par le Focuna pour un montant total de 147 209 euros. La Bibliothèque nationale du Luxembourg, le Centre national de littérature, le Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art, le Musée national d'histoire naturelle, les 2 Musées de la Ville de Luxembourg et les Lëtzeburger Guiden a Scouten ont été les bénéficiaires de ces dons. FC



Au doigt et à l'œil

IIII France Clarinval

Au Casino Luxembourg, d'Eva L'Hoest mélange les technologies et l'artisanat, le digital et l'analogique. Visite guidée

Les installations et les films d'Eva L'Hoest explorent les nombreux rapports entre le réel, tangible, matériel et le digital, virtuel, artificiel. L'artiste belge (née en 1991 à Liège) puise dans les technologies et le langage numériques pour s'intéresser au passé, à la mémoire et aux origines. Formée à l'Académie royale des beaux-arts de Liège, Eva L'Hoest connaît un début de carrière plutôt atypique, repérée qu'elle est dans diverses manifestations internationales d'envergure (notamment les biennales de Lyon, d'Okayama, de Riga ou de Sydney) avant des expositions dans son pays, au Wiels ou à Kanal. *The Mindful Hand* au Casino Luxembourg est sa première exposition monographique institutionnelle. Le titre est volontairement pensé en anglais pour jouer de la polysémie du mot *mindful* : la main ou le

geste (*hand*) est ici à la fois consciente, attentive et pleine d'esprit. Aussi, l'exposition réunissant une série d'œuvres inédites, livre une sorte d'archéologie imaginaire, s'inspirant du lieu, de ses espaces et de son histoire pour créer des œuvres hybrides et inclassables.

Les œuvres d'Eva L'Hoest impressionnent d'abord par le mélange de savoir-faire manuels et techniques numériques qu'elle déploie dans ses créations composites : impression 3D, moulage sur nature, vidéo, film argentique, images de synthèse, intelligence artificielle, découpe laser, et encore textes et musique. À travers une appropriation des technologies contemporaines, elle analyse le réel et sa perception par nos corps.

La première œuvre du parcours est issue de la série *Inkstand*. *The Belly of Small God* est une imposante sculpture noire réalisée à l'aide d'une imprimante 3D à partir de billes de plastique (PLA). Le motif est extrait d'une peinture qui orne les murs du restaurant du Casino. L'artiste l'a transformée, retravaillée comme extrudée de la surface, en deux dimensions, vers une troisième. On est face à une sorte retable, comme un haut-relief qui évoque la statuaire médiévale d'église : on croit reconnaître un gisant, un lézard ou une bergère. Eva L'Hoest y a laissé les traces de la fabrication, les défauts et les erreurs de production, inhérents à la technique employée. Elle nous dévoile donc les coulisses de l'exécution comme pour mieux nous avertir : « Les outils numériques imposent un règne féodal. Si vous ne les maîtrisez pas, impossible de passer ce pont-levis pour accéder à la forteresse. »

Suivent, dans la grande salle, d'autres éléments de la même série, *Fragments of Intent*. Cette fois les scènes plus ou moins bucoliques sont réalisées dans un alliage de bismuth et d'étain coulé dans des moules de sable, issus, encore, d'une impression 3D. Placés dans des caissons transparents, ces dioramas domestiques s'observent comme des animaux de laboratoire. Le dispositif fait d'ailleurs penser aux boîtes de Skinner, dans lesquelles étaient menées des expériences sur le comportement des pigeons ou des rongeurs. Critique et vigilante, l'artiste parle ici des limites morales de la technologie et de notre rapport de subordination au numérique.

Présenté sur quatre écrans, le film *Main Station* emplit littéralement la salle. Il mêle film analogique, tourné sur pellicule 16mm et images de

synthèses dans un lent et captivant travelling filmé dans divers lieux du Casino Luxembourg. On reconnaît la salle où l'on se trouve, dans une sorte de mise en abîme troublante, mais aussi le grenier, les caves et des vues sur l'extérieur. Les images troublent la perception entre les espaces intérieurs vides de toute présence humaine et le mouvement des vagues de perles qui déferlent en un torrent ou les détails de matières sans doute en décomposition, scannées par un *fishnet* comme pour en attraper les particules de vie. En fond sonore, le texte écrit par Eva Mancuso (sur une musique de Clara Levy et John Also Bennett) parle d'enfermement et de mémoire. On ne sait pas si elle dit la condition féminine ou celle des machines. La relation entre l'œuvre et le centre d'art est encore plus marquée quand on se souvient que *Main Stations* (au pluriel cette fois) était le titre de la dernière exposition présentée au sein de l'institution pendant l'année culturelle de 1995.

Plus loin, une sculpture, *Ragdoll* (littéralement poupée de chiffon) est le résultat de recherches sur la simulation d'images de foules. À nouveau, Eva L'Hoest ne se contente pas de restituer une expérimentation technologique, mais elle y apporte son regard et son analyse de plasticienne. Ici, les personnages sont comme superposés, dévoilant le processus de fabrication et pointant les limites des machines.

Enfin, *The Cave, The Cage, The Chorus* est sans doute l'œuvre la plus spectaculaire. Ce zootrope rappelle les balbutiements du cinéma ou plutôt de l'image en mouvement : Un mécanisme optique utilise le phénomène de la persistance rétinienne pour donner l'illusion que les visages aux yeux bandés s'animent. Ce carrousel est



Eva L'Hoest fait un aller-retour perpétuel entre virtuel et matériel

Avec ses combinaisons de sculptures et d'installations audiovisuelles, Eva L'Hoest tisse de nouvelles narrations et formes

placé au centre d'une corbeille métallique, copie de celle de la bourse de Paris dans les années 1960. Les voix indistinctes des traders rythment la lancée. « Ce lien avec la bourse pointe comment les nouvelles technologies sont aussi utilisées pour prédire notre avenir. Mais les visages torturés ajoutent que les fluctuations économiques peuvent être influencées par les réactions émotionnelles collectives », notent Vincent Crapon et Stilbé Schroeder, les commissaires de l'exposition.

Avec ses combinaisons de sculptures et d'installations audiovisuelles, Eva L'Hoest tisse de nouvelles narrations et formes. Elle instille une étrange réalité à la fois désincarnée et anthropomorphe. Le visiteur doit s'y aventurer lentement pour mieux s'y plonger et s'y perdre. ●

Eva L'Hoest, *The Mindful Hand* à voir au Casino Luxembourg jusqu'au 11 mai

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Es wird einmal ein Blümlein

IIII Michèle Thoma

Der Ukraine-Krieg hat auch schon wieder Geburtstag, und Valentinstag ist, und in Gaza wird die Hölle ausbrechen. Und der Vollmond heißt diesen Monat Schneemon, neuerdings haben die Monde Namen, sie heißen Blaumond oder Blutmond oder Wolfsmond, so dass man sie nicht verpassen will und Mond schauen will statt sonst was. Aber dann ist es nur der Mond.

Aber besser Mond als Musk oder die Maulwurfshügel in der Ukraine, die die Russen erobern, einen nach dem andern, wo wir gar nicht mehr hinschauen, weil es alles so lang und langweilig ist, und plötzlich stehen die Russen, Gendern überflüssig, wieder vor einer kaputten Stadt in der die alten Leute um einen Kaffee anstehen, in ihren Wohnungen ist es fünf Grad. Und wieder, aah ja, Kriegsgeburtstag, verrutschte Plattenbauten, müde Männer in Erdlöchern, Mütter vor bunt geschmückten Gräbern im Schneegestöber. Und hin und wieder wird erwähnt, aber nur diskret, dass Männer eingefangen werden um an die Front geschickt zu werden. Manche dieser Männer, sie wollen partout keine toten Helden sein, verstecken sich in verschneiten Wäldern, oder suchen einen Ausweg, nach Woandershin. Exit statt Exitus. Manche werden auf der Flucht erschossen. Weil sie ums Verrecken nicht verrecken wollten.

Und jetzt hat Trump telefoniert, endlich, und es wird spekuliert, wird die Ukraine jetzt wegoperiert? Trump sei ein Dealer, heißt es, wie beruhigend undämonisch ist das, und alle sind jetzt gespannt wie die Beute aufgeteilt wird. Trump gelüstet nach seltenen Erden, Putin ganz konventionell nach ukrainischer Erde. Aber auch, was er mit Grönland vorhat und mit Ground Zero Gaza. Ob er Gaza kauft, verkauft oder die Hölle ausbrechen lässt stößt auf weltweites brennendes Interesse.

Trump gelüstet nach seltenen Erden, Putin ganz konventionell nach ukrainischer Erde

Musk leinwandlächelt bei Weidel, die ihren großen starken neuen freundlichen Freund stolz präsentiert. Er ist ja auch immerhin der reichste Mann der Welt, und er besitzt Plattformen und Welträume und arbeitet daran, in unseren Hirnen zu logieren. Aber er gibt sehr bescheidene Statements von sich. Frau Weidel, festes Schuhwerk, Knoten im Nacken, peitscht hingegen den Männerparteimännern auf dem Parteitag ordentlich ein, was den Männerparteiparteitagsmännern ganz ungemein gefällt. Führt sie doch einen Kampf nicht nur gegen niemals ver-

siegende Flüchtlingsströme, sondern auch noch gegen die Windmühlen der Schande und die woken Kaderschmieden an den Unis. Die strenge Herrin sagt Sätze, die Verweichlichte erschauern lassen. Wir schmeißen diese Professoren raus! Nie hätte verweichlichte Boomerin gealpträumt, dass sie achtzig Jahre nach dem zweiten Weltkrieg so etwas Ungeheuerliches zu deutschen Unis hören würde.

Auch in Luxemburg gibt es eifrige Gefechte. Es geht um Aufruf zur Vernichtung. Wessen? Der Vernichtung einer von manchen so genannten Ideologie oder ihrer Protagonist*innen? Ins Visier gerät der ultrarechte Abgeordnete, auf dessen Seite der von ihm gelikete Post getätigt wurde. Eine findige Likerin versteht die Aufregung nicht, würde es sich doch lediglich um ein Verräumen in Nischen handeln.

Ich muss da raus, ich lese jetzt Tolstoi. 500 Seiten Tolstoi. Was, den Patriarchen, den alten Reaktionär? Den Russen? Ja. Der fiel mir in die Hände, stand ewig rum, inmitten all der vielen Bücher, die ich sicher ganz sicher irgendwann lese. Und dann schlage ich ihn auf, nur so, zwischendurch, bisschen naschen, und siehe da! Ich bin drin. Ich bin weg. In Moskau. Ende des 19. Jahrhunderts. Eislaufen mit Fürstinnen, Treffen mit Umstürzlern, auf dem Rücken der Pferde. Ich flüchte mich zu Anna und Wronski. Nicht, als wäre es dort lustig. Schweres schwant. Ich ackere mit Lewin. Ich mähe mit Lewin. Ich leide mit Kitty. Ich schmachte mit Anna. Ich lese. Ok, es wird wohl schrecklich enden. Das liegt in der Luft. Ich steuere darauf zu. Noch 500 Seiten. Nur ein bisschen Februar brauch ich noch, den Monat von Matsch und Nichts, einer der besten Monate. Ich schaue zum Fenster raus, manchmal muss man das tun. Im Blumenkistlein regt sich was. Es ist grasgrün. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

De Monni Tom huet sech nees net gepackt

IIII Jacques Drescher

„Mir müssen och hei kempfen an LGBTQ vernichten“ (E Kéisbook-Kommentar, dee vum Tom Weidig geliked gouf).



En huet et just probéiert,
Mee krut gläich eng op d'Noss.
„Et dierf een näischt méi soen!“
Mee 't war dach net ëmssoss.

„Ech kann et net erklären;
Et war natierlech schlecht.
Ech wollt dach kee Mënsch treffen
Am Äifer vum Gefecht.“

Et ass en alen Trick schonn,
Vun allen Hooligans:
Fir d'éischt gëtt dra geschloen,
Da sicht een de Konsens.

Wann d'Chamber decidéiert:
„Vernichten“, dat geet net!
Da geet een op Canossa
A sëtzt nees an der Mëtt.

Ces monstres, auteurs de chefs-d’œuvre

IIII Lucien Kayser

Faut-il rejeter les livres ou les films des prédateurs, ou séparer l’œuvre de l’artiste ?

Emilia Pérez, le film de Jacques Audiard, a été très largement primé à ce jour (j’ajouterai que je ne l’ai pas vu, ne sais donc pas quoi en penser) : deux prix à Cannes, quatre aux Golden Globes, treize nominations aux Oscars, et le dernier week-end encore trois nouveaux prix aux Critics Choice Awards ainsi que le Goya, à Grenade, prix du meilleur film européen (jés-père ne pas mètre trompé dans ces comptes). Et attendons début mars pour savoir si les promesses des nominations aux Oscars se réaliseront ou non, maintenant que les *tweets* racistes, pour le moins offensants, de son actrice principale sont exposés au grand jour. Une fois de plus, la question se pose, si l’œuvre va pâtir de la conduite (assurément) scandaleuse de son auteur ou, dans le cas présent, d’une de ses interprètes. Généralement, la faute revient à des prédateurs masculins, Roman Polanski ou Woody Allen par exemple. Cette fois, il est question d’une femme transgenre, ce qui ne change rien à l’ignominie de ses propos. Côté masculin, il semble que seul un président américain échappe à l’opprobre.

Le qualificatif de monstre, notre titre l’emprunte au livre d’une critique américaine, Claire Dederer, dont la traduction est parue récemment chez Grasset (*Les Monstres, Séparer l’œuvre de l’artiste ?*). C’est un livre très américain : Le mouvement dont il s’agit y a son origine, mais surtout, de façon plus intéressante, la part de subjectivité qui y abonde, dans le choix des exemples, jusque dans la conclusion de l’autrice. Partant de son alcoolisme et de sa rédemption pour aboutir au salut de telles œuvres par l’amour de celles et de ceux qui y adhèrent, l’amour ne reposant pas sur un jugement, argumente-t-elle, mais sur la décision justement de mettre de côté tout jugement. En plus, à l’en croire, et pour nous dédouaner, l’art que l’on consomme ne fait pas de vous une bonne ou une mauvaise personne.

Attitude qu’on ne partage guère dans une perspective européenne, et ce n’est pas tellement l’amour non plus qui fait le chef-d’œuvre. On peut aimer tels petits maîtres et rester insensible à des génies tout en reconnaissant leur rang. Alors, comment faire dans le cas des monstres ?

On a toujours continué à lire et à apprécier la poésie amoureuse de Goethe, bien qu’il ait plaqué Friederike, un cas bénin dirait-on. On a de même étudié les propos de Rousseau sur l’éducation, bien qu’il ait placé ses enfants. Villon, Caravage, et ce ne sont que deux exemples, on les vénère, ils ont dû fuir de Paris et de Rome, sans doute pour cause de meurtre. Paradoxalement, dans le passé où l’habitude voulait qu’on rattache l’œuvre à son auteur, et trouve son explication dans la biogra-

Une grande attention à la moralité, à la biographie vient aujourd’hui primer sur l’œuvre

phie, on en a fait fi dans la réception. Pour un jugement moral, seule l’œuvre entrait en ligne de compte, encore à la fin du dix-neuvième siècle, Baudelaire et Flaubert furent condamnés pour leurs vers, pour leur roman, personne à l’époque ne s’est offusqué des tableaux de Gauguin par rapport à son comportement dans le soi-disant paradis tahitien, vivant là d’extase, de calme et d’art.

Carrément, dans le milieu du vingtième siècle, dans la foulée des sciences humaines, de la linguistique avant tout, il y eut d’un coup séparation de l’œuvre et de son auteur, attribuant à la première une autonomie, contre toute adéquation lansonienne. Pour l’étudiant, à l’époque, combien il fut plus enrichissant, plus excitant, de suivre Roland Barthes dans ses rares pages sur Racine que de plonger dans la somme sorbonnarde de Raymond Picard. La querelle de la nouvelle critique, pour d’aucuns nouvelle imposture, s’avéra passionnante.

La critique, la théorie littéraire ou autre, ont beaucoup de voies. Avec le changement idéologique global aujourd’hui, une plus grande attention de moralité, nous dira-t-on, la biographie (re)vient primer sur l’œuvre et la méchante conduite de son auteur l’entraînera inéluctablement dans le rejet, dans l’abîme. Claire Dederer a dans son livre cet intéressant constat que l’œuvre d’art est la rencontre de deux biographies : celle de l’artiste, qui peut transformer l’expérience de l’œuvre ; celle de la personne dans le public, qui peut influencer sur sa perception de l’œuvre. Une sorte de dialogue donc, voire une confrontation. Toutefois, ça ne paraît pas suffisant ; il faut l’élargir, en faire un trialogue. Ouvert à cet *autre moi* évoqué par Proust dans son *Contre Sainte-Beuve*, autre « que celui que nous manifestons dans nos habitudes, dans la société, dans nos vices ». Jusque dans les pires d’entre eux ? ●

Les propos racistes de Karla Sofía Gascón compromettent les chances d’*Emilia Pérez* dans la course aux Oscars



Reimereien und Raumereien

IIII Claire Schmartz



Pe'l Schlechter

Pe'l Schlechter scheint seine Schreibtischschubladen aufzuräumen: Nach seinem Erzählband mit verschiedenen humorvollen Geschichten und Anekdoten *einfach esou* (2023) ist letztes Jahr sein Gedichtband *Reimereien* erschienen. Da geht es mal um Traditionen wie „de Kleeserchersdag“, Gefühle beim Blick aus dem Fenster (*De Prabbeli*) oder angesichts des Älterwerdens (*Gebiet vun engem, deen al gëtt, Kleiner Spruch eines 99-Jährigen oder D'Salz an der Zopp*), Erinnerungen beim Spazieren (*Nostalgie*), einige Beobachtungen über das Rauchen (oder das Aufhören) oder auch kurze, morbide oder lustige Geschichtchen (*Eng grujeleg Geschicht*).

Der Gedichtband klingt insgesamt ein bisschen, als hätte der Autor sämtliche Grußkarten, Glückwünsche und lustige Gedichte, die er im Laufe der letzten Jahrzehnte zu den verschiedensten Anlässen wie Familienfeiern verfasst oder niedergeschrieben habe, gesammelt und darunter einige Gedanken, Wetterbeobachtungen, alltägliche Feststellungen, aufgeschnappte Gesprächsfetzen und Kontemplation bei Spaziergängen gemischt. Die Gedichte sind lustig, durchaus rund, und doch wirken sie zum Teil – vielleicht aufgrund ihrer Gefälligkeit, zweifellos auch aufgrund ihrer klassischen Formen, ihres Reimschemas und ihrer Einteilung in regelmäßig gegliederte Strophen – wie kleine Stilübungen, humorvolle Geschichten, die man zwischendurch vortragen kann, zum Beispiel beim Karnevalsabend oder eben auf einer Grußkarte, die einem ein Lächeln aufs Gesicht zaubert, doch sie reizen nicht die Grenzen der Lyrik aus. Immerhin sollen es auch keine sprachlichen oder poetischen Experimente sein, und, sofern man sich darauf einlassen kann, bündelt auch dieser zweite Band nach *einfach esou* verschiedene Kurzformen des bewährten Autors Pe'l Schlechter als eine Art Anthologie seines Werkes und der Gedichte, die ansonsten vielleicht in Schubladen in Vergessenheit geraten wären. Sie können gewiss dem ein oder der anderen ein Schmunzeln aufs Gesicht zaubern ... oder eine gute Vorlage für einen Geburtstagswunsch oder „flotte Sproch“ auf Luxemburgisch bieten, denn die Gedichte strotzen, bei aller Unaufgeregtheit, vor Humor, Optimismus und Fröhlichkeit. ●

S

T

|

L

Un monde en pièces

IIII Benjamin Bottemer

C'est le roi des jeux. Introduits en Europe au dixième siècle par les Arabes, les échecs offrent, à travers les déplacements de 32 pièces sur un échiquier de 64 cases, une infinité de possibilités ; davantage que d'atomes dans l'univers, dit-on. Un monde que Stefan Maltezeanu a découvert pendant son enfance à Bucarest, où dès l'âge de quatre ans, il a été initié par son grand-père. « Un homme très bon, très patient, qui m'a appris l'observation et la réflexion nécessaires pour jouer », raconte-t-il. À six ans, il déménage au Luxembourg et intègre quelques années plus tard le Gambit Bonnevoie, qui deviendra son « club de cœur ». À 25 ans, Stefan a remporté plus de quinze titres dans différentes catégories jeunes, a été sacré deux fois champion du Luxembourg en blitz et deux fois en parties rapides (des parties de moins de dix minutes et de moins d'une heure). Dans des tournois nationaux et internationaux, le jeune homme a cumulé « plusieurs centaines de médailles et de coupes ».

Après des études d'informatique en Allemagne, Stefan crée sa propre entreprise individuelle, dans la finance. « On peut faire un parallèle entre les échecs et la finance : il faut savoir prendre des décisions à des moments critiques, aller plus vite que l'autre, anticiper comment il pense pour prendre l'avantage », compare-t-il. Les deux univers ont également en commun l'omniprésence de l'informatique. Avec l'essor des parties en ligne, que Stefan pratique assidûment, les échecs ont connu un nouvel engouement. Les joueurs nés après le match retentissant entre Kasparov et l'ordinateur Deep Blue en 1997 ne voient plus la machine comme une menace, mais comme une source d'opportunités. « Grâce à Internet, on peut consulter toutes les parties des grands maîtres, se construire un répertoire d'ouvertures, s'entraîner avec un logiciel qui analyse tes erreurs et t'aide à progresser. On gagne beaucoup de temps, et ça a rendu le jeu plus accessible » indique ce digne représentant de la génération Z.

Contrairement aux amas de puces qui ne comptent que sur leur puissance de calcul pour gagner, Stefan aime créer ses propres combinaisons et fonctionne au feeling, en tentant de reconnaître les « motifs » apparaissant dans la tactique de son opposant. Il cherche à placer ses pièces comme il le souhaite afin d'entraîner l'adversaire sur un terrain qu'il

maîtrise. Apprendre des milliers de coups par cœur n'est pas sa tasse de thé, tout comme essayer de concurrencer les machines en anticipant vingt coups à l'avance. Dans la série *Le Jeu de la Dame*, qui a fait un carton sur Netflix, l'héroïne joue plusieurs parties dans sa tête et visualise un échiquier imaginaire : un fantôme de scénariste ? « Non, beaucoup de joueurs le font ! indique Stefan. C'est mon cas lorsque je déambule en attendant le coup suivant, ou lorsque je joue des parties avec plusieurs de mes élèves... C'est une gymnastique mentale qui vient toute seule. »

Entraîneur depuis ses 17 ans, Stefan Maltezeanu coache au sein de six clubs au Luxembourg, notamment des enfants pas beaucoup plus vieux que lui lorsqu'il a débuté. « Exploiter son potentiel passe par de la discipline, ce qui n'est pas évident à cet âge. Il faut que ça vienne vraiment de l'enfant, pas de ses parents » précise-t-il. Lui qui a disputé son premier tournoi international à seize ans, en Russie, veut aider les plus jeunes à vivre le même type d'expériences : « les échecs peuvent apporter beaucoup d'atouts au niveau de la réflexion, mais aussi faire voyager, s'ouvrir aux autres ». En novembre dernier, il a accompagné l'équipe nationale des moins de douze ans au Championnat du monde, en Italie. « Quand je regardais mes élèves jouer, j'avais les mêmes poussées d'adrénaline que si c'était moi, sourit-il. Entre les parties, les jeunes discutent, jouent au foot ensemble ».

Il n'y pas que les échecs dans la vie, à douze ans comme à 25. Avec un score de plus de 2 200 points au classement de la Fédération internationale d'Échecs, ce qui équivaut à « un joueur de niveau avancé », Stefan a pour objectif d'atteindre les 2 400 points pour accéder au titre de Maître international. Mais pour celui de Grand Maître dont il rêvait adolescent, son point de vue a évolué. « C'est un trop grand sacrifice : j'ai mon travail, ma famille, mes amis, je veux avoir des enfants plus tard. Je ne veux pas passer huit heures par jour devant un échiquier » glisse le jeune homme. Il bat ainsi en brèche l'image du prodige aux capacités exceptionnelles. En bon enseignant, il encourage : « Pas besoin d'être un surdoué pour être un bon joueur d'échecs. Venez essayez ! Peut-être qu'un maître sommeille en vous ». ●



Stefan Maltezeanu encadre plusieurs jeunes joueurs

Sven Becker

DER ORT

Chicken King

Reporter berichtete diese Woche über den Mehrfachbetrüger Dino M., der im Spätsommer 2022 das Fast-Food-Restaurant Chicken King in der Bahnhofstraße in



Esch/Alzette eröffnete. Doch die Kunden blieben aus. Das Fazit eines Restaurant-besuchers lautete: „On a remarqué que le poulet était encore rose (vive la salmonelle).“ Eine weitere Person fasste ihre kulinarische Erfahrung mit einem deutlichen „Lauf weg“ zusammen. Auf Facebook beklagte ein Nutzer: „Viel zu teuer“ und auf der Bestellplattform Miammiam berichteten mehrere Nutzer, dass ihre Bestellungen nie angekommen seien – „Manque de respect et professionnalisme total!“ Nur der Sohn von Dino M. war von dem Chicken King

begeistert: „Le poulet le plus frais de la ville, pas l'endroit le moins cher mais expérience a été géniale.“ Dino M. hat sich für sein gastronomisches Experiment möglicherweise vom derzeitigen US-Präsidenten inspirieren lassen: Im Jahr 2004 drehte Donald Trump einen Fake-Werbespot für das „Donald Trump's House of Wings“ – einer imaginären Hähnchen-Fastfoodkette. Mittlerweile brät der Belgier keine Hähnchen mehr, sondern schreibt an seiner Autobiografie mit dem Arbeitstitel *Le Vénin du Temps*. SM

L'ÉVÉNEMENT

Kilo sale au Kino

Carmen Di Pinto a signé les costumes de *Fanon* qu'on verra bientôt au LuxFilmFest. Elle a habillé Sophie Mousel et les autres dans le film *The Kiss of the Grasshopper* qui sera présenté à la Berlinale. Elle a retrouvé l'ambiance psychédélique des seventies pour le documentaire *Dany Cage* et rassemblé les uniformes des scouts pour la série *Coyotes*. La costumière organise une

grande vente de vêtements, costumes et tissus d'époque ou contemporains qui ont figuré dans tel ou tel film ou qui remplissent son stock digne d'une caverne d'Ali Baba. Il y en a de toutes les tailles, pour les enfants, les femmes et les hommes. On trouve aussi du petit mobilier, des luminaires et des objets décoratifs. Chemises, pull, robes, pantalons et tout le reste sont vendus au poids, à dix euros par kilo, parfois moins. Un esprit vintage parfaitement dans l'air du temps pour éviter le gaspillage et préférer le



recyclage. Ça se passe dans les studios du FilmLand à Kehlen. Ce vendredi de 14h à 19h et le week-end, de 10h à 18h. FC